

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR S U P É R I E U R E

DEVANT L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, j.c.s.

NOS: 150-05-002108-001 & a1

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
partie requérante

c.

GHISLAIN CORNEAU & a1
parties intimées

- et -

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-DU-
SAGUENAY & a1
parties mises-en-cause

- et

LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE-DU-ROY et LA
SEIGNEURIE DE MINGAN
partie intervenante

- et -

LA PREMIERE NATION DE MASHTÉUIATSH, LA PREMIERE
NATION DES INNUS ESSIPIT, LA PREMIERE NATION DE
NUTASHKUAN
parties intervenantes

COMPARUTIONS:

M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER,
M^e DANIEL BENGHOZI
procureurs de la partie requérante.

M^e DANIEL COTÉ
procureur des parties intimées et la CMDRSM.

M^e RICHARD BERGERON,
M^e NANCY FILLION (absente)
procureurs des parties intervenantes.

AUDIENCE DU 14 NOVEMBRE 2013

Nicole Raymond
sténographe officielle bilingue

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

TABLE DES MATIERES

LISTE DES PIECES. 3

* * *

PREUVE DES PARTIES INTIMÉES ET CMDRSM

M. RENÉ TREMBLAY

Interrogatoire par M^e Côté. 5
Contre-interrogatoire par M^e Steinmander. . . 75
Contre-interrogatoire par M^e Bergeron.. . . . 97
Réinterrogatoire par M^e Côté. 118
Re-contre-interrogatoire par M^e Steinmander.. 123

M. RICHARD RIVERIN

Interrogatoire par M^e Côté. 126
Contre-interrogatoire par M^e Steinmander. . . 197
Contre-interrogatoire par M^e Bergeron.. . . . 226
Réinterrogatoire par M^e Côté. 240

* * *

CAUSE CONTINUÉE AU 15 NOVEMBRE 2013

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LISTE DES PIÈCES

PC-11:. 95

Entrevue accordée à Jessy Baron le 27 août 2007,
au lac Xavier, à Saint-Fulgence.

RR-P-9:. 209

Lettre du 10 juin 2009 de maître Côté.

* * *

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

APPEL DE LA CAUSE ET IDENTIFICATION DES PARTIES

L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013),

ce quatorzième jour de décembre.

L'HONORABLE JUGE BANFORD:

Alors, je suis bien content de vous revoir ici ce matin. Je pense que vous aviez annoncé, maître Côté, que votre prochain témoin serait monsieur Tremblay.

M^e DANIEL COTÉ:

Oui.

LA COUR:

Vous êtes prêt à procéder?

M^e DANIEL COTÉ:

Parfait, oui, Monsieur le juge.

LA COUR:

Je suis prêt à vous écouter.

M^e DANIEL COTÉ:

Monsieur René Tremblay.

PREUVE DES PARTIES INTIMÉES ET CMDRSM

(suite)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013),
ce quatorzième jour de novembre,

A COMPARU

RENÉ TREMBLAY

Agé de 70 ans, domicilié et résidant au 1065,
Pierre Bédard à Chicoutimi, province de Québec.

LEQUEL, après avoir été dûment
assermenté, dépose et dit comme suit.

INTERROGATOIRE PAR M^e DANIEL COTÉ,

procureur des parties intimées et la CMDRSM:

Q Alors, monsieur Tremblay, qu'est-ce que vous
faites actuellement comme travail?

R Je suis actuellement retraité. Je suis retraité
depuis 2001.

Q 2001. Quand vous aviez un travail, une vie active
au travail, qu'est-ce que vous faisiez vous?

R J'ai été professeur de carrière au Cégep de
Chicoutimi. Chargé de cours pendant une douzaine
d'années à l'Université du Québec à Chicoutimi.
J'étais particulièrement concerné par les matières
reliées à l'administration, à la comptabilité et
à la finance.

Q Donnez-nous donc votre parcours académique à
partir de votre enfance.

R Je suis né à Chicoutimi. Je résidais au centre-

1 ville de Chicoutimi, au coin de la rue Sainte-Anne
2 et de la rue Racine. Donc, que j'ai commencé à
3 l'âge de six ans à fréquenter une école privée
4 parce que j'avais pas l'âge pour aller à l'école
5 publique, mais dès l'année suivante j'ai commencé
6 mon primaire, j'ai fait mon primaire à Chicoutimi.

7 Q À quelle école vous avez fait votre primaire?

8 R J'ai fait le primaire en partie à l'école Saint-
9 Michel sur la rue Jacques-Cartier. Ensuite à
10 l'école des frères maristes tout ici à côté, ce
11 qui est aujourd'hui l'Auberge du Fjord. J'ai donc
12 étudié mon primaire à l'Auberge, maître Côté.

13 Q Jusqu'à quelle année vous êtes allé au primaire?

14 R J'ai fait tout le primaire jusqu'à la septième
15 année au même endroit.

16 Q Maintenant, au secondaire, vous êtes allé à quel
17 endroit?

18 R Au secondaire également avec les frères maristes,
19 ce qu'on appelait l'Académie commerciale. Au même
20 endroit qui actuellement a été démolie, au coin de
21 Racine et Morin. Et en dixième année on nous a
22 déménagés à l'école Dominique Racine sur la rue
23 Bégin.

24 Q Quel diplôme vous obteniez, là, suite à vos études
25 secondaires?

1 R Après ça j'ai, après mon secondaire, en onzième
2 année, j'ai étudié à l'École de commerce. Alors,
3 à l'époque il n'y avait pas de cégep, alors mon
4 cheminement m'amenait vers des études en commerce.
5 Et il y avait une école affiliée à l'Université
6 Laval qui s'appelait l'École de commerce; elle
7 était située sur la rue Jacques-Cartier et j'ai
8 étudié là, l'équivalent d'un collégial 1 et 2, on
9 appelait ça Pré-commerce 1 et 2.
10 Ensuite il y avait une première qui était
11 l'équivalent de la première année universitaire.
12 Ensuite, je suis allé faire deux autres années à
13 Laval. C'était des années de très forte scolarité
14 ça. On avait les... on devait faire trente à
15 trente-cinq heures de cours par semaine. Alors,
16 quand on compare ça à aujourd'hui là, avec dix-
17 huit heures, c'était presque le double.

18 Q Alors, ensuite il y avait un diplôme de quoi
19 exactement?

20 R Le diplôme que j'ai obtenu c'est une maîtrise en
21 sciences commerciales, option comptabilité.
22 Ensuite j'ai poursuivi des études en relations
23 industrielles. J'ai fait un bac en relations
24 industrielles à l'Université Laval. Par la suite
25 je me suis inscrit à la maîtrise relations

1 industrielles à l'Université de Montréal.
2 Heureusement, j'ai rencontré mon épouse et j'ai
3 pas complété ma maîtrise en relations
4 industrielles!

5 Q Vous deviez à l'âge que vous avez.

6 R Je suis toujours avec la même épouse.

7 Q Alors, vous avez toujours vécu à quel endroit?

8 R J'ai été élevé, moi, dans une maison
9 trigénérationnelle. Alors, je vivais avec mes
10 grands-parents paternels, mon grand-père.

11 Q Qui s'appelait comment?

12 R Qui s'appelait Jean Tremblay, puis ma grand-mère,
13 Hélène Tremblay, ma grand-mère qu'on appelait ma
14 grand-mère sauvage; la fille de ma grand-mère, ma
15 tante, ma tante Eugénie; mon père, ma mère et avec
16 mes deux frères. C'était la maison familiale, si
17 tu veux, sur la rue Sainte-Anne, et c'était plus
18 que la maison familiale parce que, à cause de ma
19 grand-mère, toute la famille élargie passait par
20 chez-nous.

21 Q Vos deux frères s'appelaient comment? André
22 Tremblay, Léo Tremblay. Léo est décédé au moment
23 où on se parle, victime d'un accident.

24 Q Et vous, vous êtes né en quelle année?

25 R J'ai mal compris maître.

1 Q Vous êtes né en quelle année?

2 R Je suis né en 1943.

3 Q Alors vous avez vécu toute votre enfance à
4 Chicoutimi?

5 R J'ai vécu toute mon enfance et mon adolescence à
6 Chicoutimi, au centre-ville; je suis vraiment un
7 fils du centre-ville. J'ai été élevé entre la
8 rivière Saguenay qu'on voit très bien ici là, la
9 rivière Chicoutimi, la rivière aux-Rats. A
10 Chicoutimi, à cette époque, le centre-ville était
11 fortement peuplé, beaucoup de familles mais aussi
12 tout près c'était la forêt.

13 Q Alors, qu'est-ce qui vous a amené, monsieur
14 Tremblay, à vous intéresser, là, aux Métis?

15 R Ah! bien d'abord, je vous disais tout à l'heure,
16 j'ai été élevé avec mes grands-parents et on
17 savait très bien, dès notre enfance, que ma grand-
18 mère, comme disait Monseigneur Victor Tremblay,
19 son cousin -- Monseigneur Victor venait souvent
20 chez nous, à la vieille maison et il faisait
21 d'ailleurs étriver ma grand-mère en lui disant:
22 «Vous en avez du sauvage, vous, madame Tremblay.»
23 Elle était rouge, elle était gênée de ça.
24 Alors, je savais très bien, là, dès, je vous
25 dirais mon enfance avancée, mon adolescence, je

1 savais très bien qui j'étais. Je savais très bien
2 de qui je descendais.

3 Alors, et ensuite je dois vous dire qu'à l'époque
4 où j'ai étudié, au primaire et au secondaire ici
5 au centre-ville, on suivait beaucoup de cours
6 d'histoire. Dans le curriculum de ces cours-là, de
7 nos programmes, je m'excuse, il y avait toujours,
8 je vous dirais, presque un cours d'histoire par
9 sessions. Alors, si on compare ça à aujourd'hui,
10 là, les étudiants sortent, je pense qu'il y en a
11 qui sortent avec des grades universitaires sans
12 aucun cours d'histoire.

13 Q Et vous en avez suivi des cours d'histoire, vous?

14 R Alors, moi, je vous dirais, à presque chaque
15 session on avait des cours d'histoire. Des cours
16 d'histoire du Canada, des cours d'histoire de
17 l'Europe, des cours d'histoire des États-Unis. Les
18 histoires de la Croisade, les histoires des Grecs,
19 les histoires de Romains. J'ai suivi beaucoup de
20 cours d'histoire, alors je m'intéressais à
21 l'histoire. Je me suis toujours intéressé à
22 l'histoire, j'ai toujours lu sur l'histoire. Et
23 j'ai toujours cherché à comprendre d'ailleurs ce
24 phénomène-là que ma grand-mère avait du sauvage.
25 On réussissait pas à le comprendre. On connaissait

1 pas tellement la généalogie à l'époque.
2 Je me souviens bien que quand j'ai commencé à
3 enseigner au cégep en 69-70, je demeurais sur la
4 rue Joliette et à partir de chez nous ce que je
5 voyais, ce que j'avais devant moi c'était le site
6 du poste de traite. Je ne savais d'ailleurs pas
7 que ce site-là était un site de poste de traite.
8 Nous, dans notre enfance, on appelait ça le
9 nicator (sic)

10 Q Le quoi, vous dites?

11 R Le nicator.

12 Q Le nicator.

13 R Un nicator. Je sais pas pourquoi, je sais pas d'où
14 ça vient. D'ailleurs j'ai cherché, j'ai pas
15 trouvé.

16 Et tout de suite, je pense en 71, 72, l'abbé
17 Lorenzo Loranger a sorti un livre qui s'appelait
18 «Chicoutimi poste de traite» que j'ai dévoré, je
19 l'ai tout de suite regardé et qui expliquait qu'il
20 y avait un poste de traite ici à l'embouture (sic)
21 de la rivière Chicoutimi. Ça m'a piqué, ça a piqué
22 ma curiosité et j'ai continué, comme ça, à
23 cheminer. C'était l'histoire des connaissances
24 historiques, là, régionales. Je m'intéressais
25 beaucoup à l'histoire régionale. J'ai beaucoup

1 suivi d'ailleurs les travaux, les écrits de
2 Russel, Russel Bouchard que vous connaissez.

3 Q Alors, ça fait qu'à un moment donné, vous étiez
4 intéressé à la cause, bien c'est-à-dire aux Métis.

5 R Oui, ça, c'est arrivé plus tard. Je vous dirai
6 c'est arrivé vers, c'est arrivé un peu vers l'an
7 2000, peut-être un peu avant, avant que je prenne
8 ma retraite.

9 J'ai pris ma retraite en 2001. Je me souviens qu'à
10 cette époque, là, ça commençait à parler de, ça
11 commençait à parler un peu de l'Approche commune,
12 là. O.K. Puis même avant ça, je vous dirais, là,
13 les affaires autochtones m'intéressaient parce
14 qu'on avait des connaissances, j'avais une bonne
15 connaissance qui était, avec qui j'ai étudié.

16 Q On en parlait, à quel niveau on parlait de
17 l'Approche commune puis ces choses-là, là? A
18 quelle place que vous preniez vos informations?

19 R Ah! Je prenais mes informations -- les premières
20 informations qu'on a eues c'était par les
21 journaux. Les journaux nous informaient, ça a été
22 coulé. Il me semble que ça a été coulé au début
23 des années 2000 ça, cette affaire-là.

24 Q A cette époque-là, là, pouvez-vous nous dire quels
25 journaux vous regardiez à cette époque-là?

1 R A cette époque-là j'avais, on avait le Quotidien,
2 on avait La Presse. C'était les deux principaux
3 journaux que je regardais. Le Devoir à l'occasion.
4 Alors je prenais connaissance de ça. J'ai pris
5 connaissance de, bon, de ces négociations-là qui
6 se tenaient entre des groupes Indiens et le
7 gouvernement du Québec.

8 On nous a dit que c'était des négociations
9 secrètes, des négociations de nature territoriale.
10 Puis finalement on nous a présenté une entente de
11 principe qu'on appelait d'ordre général, là, je
12 pense autour de 2004, fin 2004, quelque chose
13 comme ça.

14 Q Vous étiez...

15 R Donc, c'est ça qui a été un -- si vous voulez, là,
16 c'est ça qui était plus déclencheur.

17 Q A l'époque connaissiez-vous des organisations
18 dites autochtones pour...

19 R Oui.

20 Q Bon, lesquelles que vous connaissiez, vous?

21 R Je connaissais l'Alliance autochtone, j'avais vu
22 passer ces gens-là, mais c'était pas une
23 organisation qui m'intéressait. C'était surtout
24 tourné vers les Indiens en réserves et moi je me
25 suis jamais identifié comme Indien, chez nous on

1 s'est jamais identifié comme Indien, donc j'avais
2 peu d'intérêt pour ça. Je vous dirais j'ai très
3 peu d'intérêts.

4 Par contre je cherchais à voir s'il y a avait pas
5 des organisations qui regroupaient ce qu'on
6 appelait des Sauvages, comme nous.

7 Q Oui.

8 R Au début des années 2000. Et c'est comme ça que
9 j'ai vu que, effectivement, il existait des
10 groupes métis, La Communauté métisse de l'Est
11 entre autres.

12 Q Avez-vous été membre de cette communauté-là, la
13 Communauté métisse de l'Est?

14 R Oui. J'ai été membre de la Communauté métisse de
15 l'Est, je crois en 2003.

16 Q 2003.

17 R Exactement. C'était une communauté qui était basée
18 à Rivière Bleue, Pohénégamook. Elle était
19 chapeauté par monsieur Roland Oakes qui est
20 décédé aujourd'hui, et madame Jacinthe Marchand
21 qui est toujours présente.

22 Q En 2003 c'est vers quelle -- pouvez-vous me situer
23 dans l'année, là, 2003?

24 R Je m'excuse, j'ai mal compris.

25 Q Pourriez-vous nous situer dans l'année 2003 vous

1 avez été membre de cette corporation-là?

2 R Il me semble que c'était vers le début de 2003
3 parce que j'avais pu compter, si vous me
4 permettez, j'avais pu compter sur une généalogie
5 complète. C'est la première fois que je voyais une
6 généalogie de ma famille puis j'avais pu compter
7 sur une généalogie complète que, bien assez
8 complète de ma famille produite par Alexandre
9 Alemann à la, je vous dirai vers... en 2003, en
10 quelque part en 2003.

11 Alors, j'avais pu compter là-dessus et c'est là
12 que j'ai vraiment vu à qui ma famille, via ma
13 grand-mère, là, était attachée. On était attaché
14 aux Peltier.

15 Q Qui avait...

16 R On était attaché à Madeleine Tegouchik, là.

17 Q Qui avait fait la commande à Alexandre Alemann?

18 R C'est un travail, j'étais entré en contact avec,
19 dans mes recherches pour voir, pour en connaître
20 davantage sur les Métis, j'avais... j'étais entré
21 en contact avec maître Pierre Montour. Alors,
22 maître Pierre Montour s'occupait, lui, de la
23 Corporation des Métis de l'Est. C'est comme ça que
24 j'ai vraiment pris connaissance de qui étaient les
25 Métis du jugement parlé et bon, c'est ainsi que je

1 suis rentré en contact avec Alexandre Alemann qui
2 a produit notre généalogie.

3 Q Et votre généalogie, là, vos ancêtres Amérindiens
4 c'était qui?

5 R Oh! Ça remonte à Madeleine Tegouchik, la première
6 épouse de Nicolas Peltier, quelque part en, je
7 pense que Pete (sic) s'est marié quelque part dans
8 les années seize cent soixante et... fin 1670.
9 Alors, ça remonte aussi loin que ça. Par après,
10 par après il y a eu d'autres mariages, là. Ils ont
11 eu une fille. Une fille qui s'est mariée et qui a
12 eu une (inaudible).

13 Q Quand vous avez eu cette généalogie-là quelle a
14 été votre réaction?

15 R Bien, ma réaction c'était, j'étais d'abord très
16 content de voir où j'étais accroché dans l'arbre
17 autochtone. Dans mes racines autochtones j'étais
18 très fier de ça. Je connaissais, je savais que,
19 comme je vous disais tout à l'heure je savais
20 qu'on était Autochtone, mais je savais pas par où,
21 je savais pas comment et j'ai vu, également vu que
22 j'étais très près du poste de traite de Chicoutimi
23 parce que Madeleine Tegouchik elle, n'est pas
24 décédée à Chicoutimi, elle est décédée à Saint-
25 Charles, à Métabetchouan. Elle été enterrée là

1 avec ses deux enfants. Peltier s'est remarié, mais
2 Peltier était très présent ici, au poste de traite
3 de Chicoutimi.

4 Alors, quand il s'est remarié en seconde noce, je
5 pense avec Ouebechinokoue, Françoise
6 Ouebechinokoue, ça s'est passé ici au poste de
7 traite. Et je pense que Ouebechinokoue a été
8 enterrée au poste de traite. Sa troisième épouse
9 également, Outchiouanich, Marie Outchiouanich
10 Nanabesa.

11 Q Ça vous avez appris ça dans vos lectures sur
12 l'histoire du Saguenay?

13 R Oui, j'ai beaucoup lu là-dessus.

14 Q Alors, vous dites...

15 R Je me suis beaucoup informé là-dessus. Je tenais
16 à savoir, là. La connaissance, en fait, ça fait
17 partie de ma vie, là, j'étais professeur, alors je
18 devais tout savoir en me présentant devant le
19 monde. Alors...

20 Q On est en début 2005, vous êtes membre de la
21 Corporation des Métis de l'Est du Canada, c'est
22 ça?

23 R En 2004.

24 Q En 2004. O.K.

25 R En 2004 et je vous dirais fin 2004 on s'est vite

1 rendu compte, je me suis vite rendu compte que, il
2 y avait une communauté métisse ici, une communauté
3 métisse, là. J'ai commencé à percevoir qu'il y
4 avait une communauté, qu'il aurait pu y avoir une
5 communauté métisse et qu'on serait mieux de se
6 regrouper entre nous.

7 Or, c'est ainsi que, avec -- j'ai été mis en
8 contact avec, via la Corporation des Métis de
9 Pierre Montour, j'ai été mis en contact avec Jean-
10 René Tremblay qui, actuellement, est le
11 président-chef de la Communauté métisse du Domaine
12 du Roy Seigneurie de Mingan.

13 Q La Communauté métisse de l'Est du Québec, où vous
14 avez été membre, dans laquelle vous avez été
15 membre, c'était des gens de quel endroit ça, de
16 quelle région du Québec? Ça regroupait des gens de
17 quelle région?

18 R Ce que j'ai pu voir, là, ça regroupait des gens
19 d'un peu partout. Les Métis étaient -- j'ai pu
20 voir que les Métis étaient contents d'avoir une
21 organisation qui s'intéressait à eux, qui les
22 regroupait. Alors, quand je suis allé, je suis
23 allé à une réunion à Pohénégamook puis j'ai vu des
24 gens de... j'ai vu des gens de la Côte-Nord.

25 Q Pohénégamook c'est dans le coin -- c'est à quel

1 endroit, ça, Pohénégamook?

2 R A Rivière Bleue, c'est derrière Rivière-du-Loup.

3 Q O.K.

4 R Hum, hum. Alors, j'ai vu des gens d'un peu
5 partout. Des gens qui étaient des Métis, qui
6 étaient fiers de voir d'où ils venaient, d'être
7 capable de s'accrocher à leur -- de mettre un
8 chapeau sur leur statut autochtone. Les
9 autochtones qui sont les Indiens, les Inuit qu'on
10 connaissait bien quand on était jeune, mais les
11 Métis, quand on était jeune c'était, je vous
12 dirai, là, dans mes nombreux cours d'histoire que
13 j'ai suivis c'est un mot qui était comme banni,
14 hein.

15 C'était pas, on ne parlait pas des Métis, c'était
16 pas -- j'ai l'impression aujourd'hui qu'on voulait
17 pas parler d'un groupe qui était chapeauté par un
18 pendu, Louis Riel. Parce que quand j'étais jeune,
19 un pendu c'était la pire calamité de la planète si
20 vous aviez un pendu dans votre famille. Alors,
21 j'ai jamais entendu, de mémoire, j'ai pas entendu
22 parler de Métis.

23 Alors, à ce moment-là les gens qui se regroupaient
24 étaient fiers d'avoir un ancrage pour une fois.

25 Q Toujours est-il, là, qu'en 2005, vous avez quitté

1 la Corporation des Métis de l'Est du Québec?

2 R Quitté, si vous voulez, oui. J'ai pas renouvelé ma
3 cotisation et nous avons, en 2005, là, nous avons
4 organisé notre Communauté, O.K.?

5 Q Mais qu'est-ce qui a fait que vous organisez la
6 Communauté en 2005?

7 R Comme je vous disais tout à l'heure, au sein de la
8 Communauté de l'Est ça regroupait beaucoup de
9 monde venant de beaucoup d'horizons. Et on s'est
10 rendu compte, je me suis rendu compte que chez
11 nous il y avait probablement une communauté
12 métisse historique en 2005, et qu'on serait mieux
13 de s'organiser entre nous, de s'occuper de nos
14 propres affaires. Or, c'est comme ça qu'à sept ou
15 huit on a incorporé la Communauté.

16 Et très rapidement, à ce moment-là on est allé
17 rencontrer Russel Bouchard pour en connaître
18 davantage sur les origines historiques de cette
19 Communauté.

20 Q Mais est-ce qu'il y a un événement particulier qui
21 a fait que vous avez décidé d'organiser la
22 communauté métisse?

23 R Ah! Bien, à cette époque-là, comprenez qu'on
24 baignait, là, dans l'univers de l'Approche
25 commune. Alors, l'Approche commune ça nous

1 apparaissait menaçant. On savait pas trop trop, on
2 a fini par voir l'ÉPOG, c'est un document assez
3 impressionnant avec des territoires réservés. Je
4 me souviens qu'on voyait le Nistassinan des
5 Indiens de Mashteuiatsh qui était borné par la
6 route L-200, la route de la zec Martin-Valin. Et
7 de l'autre côté c'était le Nistassinan des Indiens
8 d'Essipit. Alors on se demandait, on réside où
9 nous? Dans quelle Nistassinan? Et je chasse, moi,
10 dans ces coins-là.

11 Alors c'est inquiétant de voir qu'on réservait des
12 droits, on s'y connaissait très mal dans le droit
13 autochtone encore à cette époque-là. Alors, on a
14 décidé de se prendre en charge, de se prendre en
15 mains puis ça a été mobilisateur ça, cette sortie,
16 là, de l'entente de principe d'ordre général. Ça
17 nous a mobilisés ça. Ça a regroupé pas mal de
18 monde puis ça a amené beaucoup de monde de chez
19 nous.

20 Q Et en 2005, étiez-vous capable de relier la
21 définition de Métis à quelque chose en
22 particulier?

23 R Bien oui. En 2005, en 2005 on connaissait *Powley*,
24 alors ça, c'était gros ça, là. Était tombé un
25 arrêt de la Cour suprême qui définissait qui est

1 Métis.

2 Q Hum, hum. Et vous...

3 R Qui peuvent avoir des ancêtres à la fois
4 Amérindiens, Euro-canadiens.

5 Q On parle d'un jugement de septembre 2003, là. On
6 parle toujours de septembre 2003?

7 R Septembre 2003, mais avant de le connaître, là.

8 Q O.K.

9 R Non, c'est quelque chose, là, 2004...

10 Q Quand est-ce que vous...

11 R ... avant de l'apprendre, de l'apprivoiser, là.

12 Q Oui, quand est-ce que vous en avez pris
13 connaissance de ce jugement-là?

14 R Rapidement, en 2004.

15 Q Mais comment vous avez pu être capable d'aller
16 chercher ce jugement-là pour en prendre
17 connaissance? Il y a pas des collègues...

18 R Via le site Internet de la Corporation métisse du
19 Québec de Pierre Montour était utile puis les
20 contacts également avec Pierre Montour. Alors, on
21 a pu lire et maître Pierre Montour d'ailleurs,
22 commentait ce jugement-là avec questions/réponses.
23 Alors, on a pu prendre connaissance comme il faut
24 du jugement et c'était clair dans ma tête, là,
25 c'était clair dans notre esprit qu'ils ont

1 réorganisé la communauté métisse, c'était clair
2 que ça nous ressemblait, c'était nous ça. Hein,
3 pour une fois on avait une étiquette qui nous
4 ressemblait. Alors, c'était facile de se...

5 Q Alors, par la suite de la prise de connaissance du
6 jugement *Powley*, comment ça s'organise tout ça,
7 là, la Communauté?

8 R Ah! Il y a eu quelques rencontres de nature plus
9 ou moins formelle, à sept ou huit personnes.

10 Q A quel endroit ça?

11 R Ici, à Chicoutimi.

12 Q Ici, à Chicoutimi.

13 R Oui.

14 Q O.K.

15 R Avec Jean-René-Tremblay, André Tremblay, moi. Il
16 y avait Gilles Potvin je crois, Gérald Truchon,
17 Réal Duchesne, de mémoire, là.

18 Q Puis qui vous a mis en contact avec ces gens-là?
19 Est-ce que vous les connaissiez tous à part André,
20 votre frère, là?

21 R Bien moi, de mon côté je connaissais bien Gilles
22 Potvin, Réal Truchon, euh... Gérald Truchon. Jean-
23 René Tremblay connaissait Réal, bon. Alors, c'est
24 comme ça, là, que ça s'est fait, un peu par le
25 bouche-à-oreille. C'est comme ça qu'on a structuré

1 et incorporé la Communauté. Alors, c'est arrivé,
2 ça, au début 2005.

3 Q Et vous dites que vous connaissiez Réal, c'est-à-
4 dire Truchon, Gérard Truchon et Gilles Potvin.
5 Mais comment vous faites pour savoir qu'ils
6 s'identifient comme Métis ces gens-là?

7 R Bien d'abord on leur demande hein. On leur parle.
8 On leur parle de notre cheminement. Eux aussi se
9 sentaient dans la même situation que moi. Alors,
10 c'est comme ça qu'on s'est regroupé. Mais ces
11 gens-là je les connaissais bien, là, par l'univers
12 du sport. C'était des gens qui... c'est des gens
13 qui pratiquaient le ski de fond, le vélo, et moi
14 j'aime le sport, alors je les connaissais bien
15 comme ça.

16 Alors, on s'est réuni comme ça, on s'est rencontré
17 comme ça. On a pris la décision de s'incorporer.
18 On a été aidé par maître Pierre Montour. C'est
19 comme ça qu'on a, c'est comme ça qu'il s'est fait
20 une banque de règlements. Ça a été suivi d'une
21 première sortie où on a publiquement annoncé
22 notre, publiquement annoncé la mise en place de
23 notre organisation. Et les gens ont commencé à se
24 joindre à nous.

25 Q Bon, maintenant, suite à la -- vous avez incorporé

1 cette organisation-là au niveau fédéral, c'est
2 bien ça?

3 R Au niveau fédéral, oui.

4 Q Alors, vous avez dit tout à l'heure, vous avez
5 communiqué avec Russel Bouchard. Ça arrive
6 comment, ça, comment ça se met en place ces
7 contacts-là avec Russel Bouchard?

8 R Bien, on savait d'abord qu'il devrait y avoir,
9 dans le statut métis, qu'il devait y avoir une
10 communauté métisse historique. Alors, s'il y a pas
11 de communauté métisse historique, il apparaît pas
12 de Métis. Et pour nous la meilleure personne,
13 historien, qui connaît bien la région c'est Russel
14 Bouchard. Je savais également que Russel Bouchard
15 était Métis parce que je crois que Russel a
16 d'ailleurs été dans l'Alliance autochtone, mais on
17 savait que Russel était Métis, chez nous, on
18 savait que ces Bouchard-là étaient Sauvages,
19 étaient ensauvagés. D'ailleurs il le disait, il
20 était descendant des Mackenzie.

21 Alors, on l'a rencontré. Quand je dis "on", là,
22 c'est moi et André Tremblay. On a rencontré Russel
23 et c'était aussi à la demande du Conseil de la
24 communauté qui voulait en savoir plus sur la
25 communauté historique. Faut dire que, à la même

1 époque, nous parlions également avec les
2 dirigeants de la Ville. Les dirigeants de la Ville
3 de Saguenay.

4 Q Pour quelle raison vous parliez avec les
5 dirigeants de la Ville de Saguenay?

6 R Les dirigeants de la Ville de Saguenay voulaient
7 aussi parce que, les dirigeants de la Ville de
8 Saguenay étaient sollicités par l'Alliance
9 autochtone, étaient sollicités par nous, entre
10 autres pour avoir de l'aide, de l'aide pour se
11 structurer. Et ils voulaient savoir, mais c'est
12 quoi ça, c'est quoi ça, cette affaire-là de Métis?
13 C'est quoi cette affaire-là d'Autochtones? En plus
14 il y avait une entente de principe qui était dans
15 le décor, d'ordre général, là.

16 Alors, tout ça mis ensemble, le fait que la
17 municipalité avait de l'intérêt, que nous on avait
18 de l'intérêt, la municipalité a demandé à Russel
19 Bouchard de produire un travail sur l'existence
20 possible d'une communauté historique. Et nous, on
21 était avant ça entrés en contact avec Russel pour
22 les mêmes raisons. Alors, les uns, les intérêts
23 des uns et des autres de la Communauté et de la
24 municipalité ont fait en sorte qu'il y a eu un
25 travail de fait là-dessus.

1 Q Qui a mis l'un en contact de l'autre? Qui a mis la
2 Ville en contact avec Russel, à ce moment-là?

3 R Qui m'a mis en contact...

4 Q Qui a mis la Ville en contact avec Russel
5 Bouchard?

6 R La Ville connaissait très bien Russel Bouchard.
7 Très très bien Russel Bouchard à ce que j'ai pu
8 voir là, moi, Russel avait déjà travaillé pour la
9 Ville, avait déjà produit des écrits pour la
10 Ville. Or, ils le connaissaient très bien, ils
11 savaient que, ils savaient qu'ils pouvaient faire
12 affaire avec lui. On n'a pas servi d'intermédiaire
13 là, dans le genre, on va se rencontrer, on va être
14 présent nous aussi. La Ville est entrée en contact
15 avec eux autres, avec lui, plutôt.

16 Q Et ça a abouti à quoi ça, cette demande-là auprès
17 de Russel Bouchard? En avez-vous connaissance?

18 R Ah! Il a produit un document qui démontrait qu'il
19 y avait des Métis ici qui répondaient aux critères
20 du jugement *Powley*.

21 Q Et vous, vous avez ce document-là à la Communauté?

22 R Oui, on a ce document-là à la Communauté.

23 Q Et vous en avez pris connaissance à ce moment-là?

24 R Pardon?

25 Q Vous en avez pris connaissance au début de la

1 formation de la Communauté simplement...

2 R Oui, oui. Tout à fait. Tout à fait.

3 Q Alors, à partir de là vous avez un petit groupe de
4 personnes, vous avez mentionné tout à l'heure, là,
5 sept ou huit personnes, là. Bon. Qqu'est-ce qui...
6 ça continue comment ça, cette chose-là?

7 R Il y a un conseil, donc, de formé. Il y a un Chef
8 de nommé. Il y a un vice-président, un trésorier,
9 etc. Alors, moi j'étais vice-président. Et on est
10 sorti publiquement assez rapidement. On a fait
11 savoir assez rapidement qu'on était présent. Que
12 nous étions une communauté métisse contemporaine
13 issue dune communauté métisse historique. Ça a
14 provoqué des réactions, ça a provoqué du
15 membership, ça a provoqué des gens qui se sont
16 identifiés qui ont joint la Communauté.

17 Q Quand vous dites...

18 R Plusieurs personnes ont joint...

19 Q ... quand vous dites "on est sorti publiquement",
20 là, qui avait ce travail-là à faire pour sortir
21 publiquement au sein de cette organisation-là?

22 R Au sein de la Communauté, moi j'avais le rôle de
23 porte-parole de la Communauté. Alors, j'ai donc
24 contacté les médias. Si je me rappelle bien on est
25 sorti publiquement dans le cadre d'un cercle de

1 presse. Un cercle de presse, là, qui est organisé
2 par l'Association des journalistes de la région
3 si... Et à l'Hôtel Chicoutimi, dans un cercle de
4 presse où il y avait énormément de journalistes et
5 de communicateurs, où on a affiché nos couleurs.
6 On a dit qui nous étions.

7 Q Et à partir de là, là, ça devient public. Qu'est-
8 ce qui se passe, là, après ça?

9 R Ah! Il se passe qu'il y a beaucoup d'intérêt pour
10 la chose. Beaucoup de monde qui s'intéresse,
11 qu'est-ce... qui téléphone, qui... On a, je vous
12 dirais, on est un peu débordé parce que, à ce
13 moment-là on n'a pas les moyens de nos ambitions,
14 là, hein, on n'a pas de moyens financiers, on n'a
15 pas de local, on n'a pas... C'est tout du
16 bénévolat, hein, on compte sur le bénévolat des
17 uns et des autres.

18 Q Ah! Vous étiez pas beaucoup, là; on parle de sept,
19 huit, à ce moment-là.

20 R Bien, les gens du conseil, on était huit.
21 Exactement, au début, là, avant qu'on forme, avant
22 qu'il y ait une première assemblée générale en
23 2005.

24 Q Et comment vous faites pour réunir, pour avoir du
25 membership, autrement dit, là, qu'est-ce que vous

1 faites?

2 R Euh...

3 Q Pour grossir les rangs vous faites quoi
4 exactement?

5 R On s'est donné très rapidement une registraire qui
6 nous a aidés de façon presque bénévole au début,
7 avec une très petite rémunération, qui est venue
8 par après. Et c'est elle qui tenait le membership,
9 le registre du membership et qui émettait une
10 carte de membre pour confirmer que la personne
11 était Métisse.

12 Q Mais pour rejoindre ces membres-là, quelles
13 actions le comité a mises de l'avant?

14 R Des actions publiques via les médias. Ensuite, on
15 a organisé des rencontres d'informations pour
16 rejoindre, pour informer les Métis. Alors, on
17 partait et on allait un peu partout. Ici, au
18 Saguenay, à Jonquière, à Saint-Fulgence, au Lac-
19 Saint-Jean, sur la Côte-Nord, à Charlevoix. Alors,
20 on allait rencontrer les gens dans des assemblées,
21 des assemblées qui pouvaient être dans des sous-
22 sols d'église, des sous-sols de motel, des
23 arrières de restaurant.

24 On faisait savoir qu'on allait se présenter via
25 nos contacts qui étaient dans ces endroits-là, qui

1 étaient déjà entrés en contact avec nous. Ou
2 encore par des entrevues que je donnais dans des
3 radios locales, sur la Côte-Nord ou ici. Parce
4 qu'ici il y a les -- les journalistes
5 s'intéressaient beaucoup à ça. Les journalistes me
6 téléphonaient pour avoir de l'information là-
7 dessus.

8 Alors on a tenu de nombreuses assemblées comme
9 celle-là...

10 Q Quand vous dites nombreuses...

11 R ... avec...

12 Q ... quand vous dites "nombreuses assemblées",
13 c'est environ combien là, selon vous?

14 R On en a tenu en 2005, 6, 7, 8, 9, 2009, là,
15 certainement pendant au moins cinq ans. Et il y
16 avait le conseil d'administration qui en tenait et
17 par la suite, les dirigeants, les responsables de
18 clans parce que comme le membership était étendu
19 sur le territoire on a créé des clans, des
20 regroupements de Métis sur une même parcelle de
21 territoire et il y a des gens des clans qui ont
22 commencé, eux aussi, à tenir des rencontres
23 d'informations.

24 Par exemple, sur la Côte-Nord c'était difficile de
25 se rendre. C'était loin, ça exigeait beaucoup.

1 C'était tout du bénévolat, maître Côté, hein,
2 comprenez qu'on a très, eu très peu, on en
3 reparlera peut-être, là, mais on a eu très peu
4 d'aide de la part des gouvernements, au contraire
5 même.

6 Alors, on a rencontré comme ça beaucoup de monde
7 puis les clans en ont rencontré beaucoup. Entre
8 autres, à l'époque, le clan Métis Côte-Nord a
9 beaucoup rencontré de, beaucoup tenu de rencontres.
10 Alors, combien, quelque part entre cinquante et
11 cent rencontres je vous dirais là, certainement,
12 qui se sont tenues.

13 Q Qui se sont tenues au niveau de la communauté au
14 complet.

15 R Au niveau de la communauté, je dirais, là, peut-
16 être près d'une centaine de rencontres comme ça. On
17 a, en d'autres termes, là, le devoir de rejoindre
18 et informer les Métis, là, qui était un devoir qui
19 incombait aussi beaucoup aux autorités
20 gouvernementales suite au jugement Powley, hein.
21 Suite à la Commission d'enquête sur les peuples
22 autochtones, commission royale. Alors, on était les
23 seuls à le faire, on l'a fait. On a accompli nos...

24 Q Comment vous avez su ça, là, que ça devait être le
25 gouvernement qui fasse ça? Vous avez su ça comment,

1 là, que ça devait retomber sur les épaules du
2 gouvernement d'informer les Métis?

3 R Bien, si je me rappelle bien, moi, en 2000, dans le
4 budget du gouvernement canadien de 2004, le
5 gouvernement Martin, déjà, à cette époque-là, il y
6 avait un vingt millions qui avait été réservé pour
7 établir des relations avec les communautés métisses
8 de partout au Canada.

9 Q O.K.

10 R Hein, bâtir des relations, vingt millions. On n'a
11 rien vu, on a, nous ici, là, du vingt millions ce
12 qu'on a eu, on a demandé de l'aide au gouvernement
13 fédéral et via le député de l'époque, monsieur
14 André Harvey, ce qu'on a réussi à obtenir c'est un
15 montant de 18 000 \$. Or, 18 000 \$, là, lorsque vous
16 partez puis vous allez sur la Côte-Nord avec une
17 équipe de trois, quatre, vous faites le tour du
18 Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est vite dépensé. C'est
19 ça qu'on a eu.

20 Et je me rappelle qu'également, l'année d'après, je
21 pense en 2005, sur le budget 2005-2006, il y avait
22 encore un autre trente millions. Alors, le
23 gouvernement canadien faisait donc un effort pour
24 rejoindre les Métis. Mais du côté du Québec, au
25 même moment il y avait un blocage systématique de

1 la part des politiciens québécois.

2 Q Mais vous avez appris ça comment, là, que le budget
3 avait été voté au niveau fédéral, vous apprenez ça
4 comment?

5 R Via Internet, sur le site du gouvernement canadien,
6 je crois que c'était sur le site des Affaires
7 indiennes, le bureau de l'interlocuteur fédéral
8 auprès des Métis. Alors, j'ai fait imprimer un
9 petit texte, vous voyez clairement ce qu'on vous
10 dit là-dedans, le gouvernement canadien dégage
11 vingt millions pour bâtir des relations avec les
12 Métis d'un peu partout. Alors vingt millions, si
13 Québec s'était pas immédiatement placé, dès 2004,
14 via son ministre en charge du secrétariat des
15 Affaires autochtones, monsieur Pelletier à
16 l'époque...

17 Q Oui.

18 R ... s'il s'était pas placé et braqué dans une
19 position de négociationnisme à l'endroit de la
20 communauté métisse, et de nier l'existence des
21 Métis, s'il avait adopté une attitude plus neutre
22 de recherches à cette époque-là il y avait de
23 l'argent sur la table pour procéder.

24 **M^e DANIEL BENGHOZI:**

25 Excusez-moi, je m'objecte, là, on est dans de

1 l'opinion ici, c'est absolument pas factuel. C'est
2 l'opinion du témoin que vous cherchez à obtenir.

3 **M^e DANIEL COTÉ:**

4 Q Vous, vous avez su ça comment en réalité, là?

5 **LA COUR:**

6 Je comprends, maître Côté que vous êtes d'accord
7 avec l'intervention de votre collègue?

8 **M^e DANIEL COTÉ:**

9 Non, je suis pas d'accord, Monsieur le juge, parce
10 que..

11 **LA COUR:**

12 Alors, est-ce qu'on pourrait discuter de
13 l'objection...

14 **M^e DANIEL COTÉ:**

15 Oui.

16 **LA COUR:**

17 ... parce que, en fait, on a une objection...

18 **M^e DANIEL COTÉ:**

19 Oui.

20 **LA COUR:**

21 ... sur la question.

22 **M^e DANIEL COTÉ:**

23 Oui. On a entendu tout à l'heure monsieur Tremblay
24 dire qu'il s'intéressait aux médias, qu'il
25 s'intéressait à -- il va sur les sites Internet

1 pour vérifier tout ça, alors je vais venir à, je
2 pourrais commencer par cette question-là, là, à
3 quel endroit il a su ça cette chose-là.

4 **LA COUR:**

5 Bien, je comprends que vous allez reprendre votre
6 question?

7 **M^e DANIEL COTÉ:**

8 Je reprends ma question. Je vais passer à la pièce
9 I... passer à la pièce -- elles sont où mes
10 pièces?

11 Q Je vais vous montrer des documents, monsieur
12 Tremblay, la pièce **I-38**.

13 **(DISCUSSION HORS DOSSIER)**

14 **LA COUR:**

15 Vous allez poursuivre?

16 **M^e DANIEL COTÉ:**

17 Pardon?

18 **LA COUR:**

19 Vous pouvez poursuivre?

20 **M^e DANIEL COTÉ:**

21 Oui. Bien, j'ai remis ma pièce au collègue; il me
22 dit qu'il l'a pas reçue. Moi, les dernières pièces
23 que j'ai envoyées à mon collègue, c'est **I-40**,
24 c'est-à-dire **I-41**, **I-40** à **I-42** mais la pièce **I-38**
25 je les ai envoyées en même temps que toutes les

1 autres. Ils prennent connaissance de la pièce.

2 **M^e DANIEL BENGHOZI :**

3 Monsieur le juge, le rapport **I-38** il y a plusieurs
4 choses à l'intérieur de cette pièce. Je comprends
5 que c'est des articles de l'Actualité et du
6 Quotidien qui portent sur une déclaration des
7 ministres. En tant que telle, la déclaration du
8 Ministre, j'ai pas de difficulté à ce qu'elle soit
9 produite. Par contre on voit également un article,
10 en page 3, qui est un article rédigé par Russel
11 Bouchard, qui comporte de l'opinion sur les
12 déclarations des ministres, entre autres. Ça, à
13 notre avis, ce n'est pas recevable à ce stade-ci.
14 Si monsieur Bouchard veut venir en témoigner à
15 l'audition, comme il doit venir témoigner au mois
16 de mars, je comprends, qu'il le fasse à ce moment-
17 là.

18 Mais pour l'instant, je considère qu'on est dans de
19 l'opinion et puis le dernier article qui est en
20 page 6, est un article du, rédigé par le témoin, de
21 c'est ce je comprends, et qui comporte également
22 son opinion sur les déclarations des ministres. A
23 mon avis, à notre avis ce n'est pas non plus
24 recevable en preuve à ce stade-ci, c'est de
25 l'opinion.

1 Alors, je m'objecterais au dépôt tel quel de cette
2 pièce et je demanderais à tout le moins qu'elle
3 soit peut-être divisée, s'il veut déposer les deux
4 premiers articles.

5 **M^e DANIEL COTÉ:**

6 C'est bien, Monsieur le juge, on va déposer les
7 deux premiers articles.

8 Alors, Monsieur le juge, je vais, au niveau de la
9 pièce, je vais la modifier en conséquence.

10 **LA COUR:**

11 Alors, je comprends que le document modifié **I-38**
12 est composé maintenant de deux photocopies
13 d'articles parus dans les journaux?

14 **M^e DANIEL COTÉ:**

15 C'est bien ça, Monsieur le juge.

16 **LA COUR:**

17 Alors, tel que présenté, maître Benghozi, est-ce
18 que vous avez d'autres commentaires concernant
19 votre objection?

20 **M^e DANIEL BENGHOZI:**

21 Ce que je comprends c'est qu'il reste seulement les
22 deux premiers articles que j'ai eus. C'est ça,
23 maître Côté? J'ai pas d'autre... j'ai pas
24 d'objection.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e RICHARD BERGERON:

Alors, pour ma compréhension c'est un premier article du 21 novembre 2007 puis un autre du 26 octobre 2006, c'est tout?

M^e DANIEL COTÉ:

Oui. Les autres je les présenterai lorsque Russel Bouchard témoignera.

LA COUR:

Alors, dans ce cas-là, je comprends que votre objection est retirée, maître Benghozi?

M^e DANIEL BENGHOZI:

C'est ça.

M^e DANIEL COTÉ:

Q Monsieur Tremblay, je vais vous montrer deux articles de journaux, cotés **I-38**, vous allez me donner les dates de ces articles-là. Le premier article est en date du?

R Le premier article est en date du mercredi 21 novembre 2007.

Q Et le deuxième article, à la page 2, est en date du?

R Le deuxième est en date du 26 octobre 2006.

Q Vous, avez-vous déjà pris connaissance de ces articles-là? Comme vous avez dit tout à l'heure, là, vous...

1 R Ma photo apparaît sur le deuxième.

2 Q O.K. Puis vous êtes à l'affût de l'actualité dans
3 le domaine des Métis, c'est exact?

4 R C'est ça, exactement.

5 Q Qu'est-ce que vous avez appris par ces articles-
6 là?

7 R Ce qu'on a appris à l'époque c'est la position du
8 gouvernement du Québec. La position, dans la
9 première, la position du ministre des Affaires
10 intergouvernementales, monsieur Benoit Pelletier.
11 Alors là, monsieur Pelletier disait que:

12 **«Il n'est pas question pour le**
13 **gouvernement d'accepter un autre groupe**
14 **à la table... -- la table des**
15 **négociations d'une approche commune --**
16 **... qui ne détient pas de reconnaissance**
17 **légale.»**

18 Et également que le Ministre a rappelé que:

19 **«Aucune communauté n'a été identifiée**
20 **comme étant une communauté répondant à de**
21 **tels critères.»**

22 C'est-à-dire aux critères du jugement Powley.
23 Alors, il disait que:

24 **«Les communautés métisses ont pris**
25 **naissance dans l'Ouest canadien...»**

1 Ce qui voulait dire à toutes fins pratiques que la
2 nôtre qui a pris naissance ici, là, était pas une
3 communauté métisse.

4 **«... et ont survécu à la colonisation.»**

5 Q O.K.

6 R C'est ça que, l'essentiel, là, du premier à la page
7 13.

8 Q Vous apprenez dans le deuxième article quoi
9 exactement?

10 R Alors, dans le deuxième article d'octobre 2006:

11 **«Le ministre délégué aux Affaires**
12 **autochtones du Québec, Geoffrey Kelley,**
13 **a déclaré mardi à Myriam Ségal, sur les**
14 **ondes de CKRS Radio, que pour le**
15 **gouvernement du Québec il n'existe pas de**
16 **communauté métisse.»**

17 La position du gouvernement du Québec.

18 Q Ça, vous le voyez sur le Quotidien. Vous, avez-vous
19 entendu le Ministre sur les ondes de la radio?

20 R Moi j'ai pas entendu le Ministre sur les ondes de
21 la radio.

22 Q O.K.

23 R Alors, les ondes de la radio de Myriam Ségal. J'ai
24 lu le verbatim que Russel Bouchard avait.

25 Q Mais vous avez pris connaissance, là, de la

1 déclaration sur le journal, là...

2 R Exactement.

3 Q ... c'est le Quotidien ça? Métis dans... c'est le
4 journal, Le Quotidien?

5 R Ça, c'est le journal Le Quotidien.

6 Q O.K.

7 R Exactement. Et le verbatim était très clair là. Le
8 Ministre Kelley en... le Ministre Kelley en 2006
9 signifiait très clairement qu'il y avait pas de
10 communauté métisse, que la position du Québec
11 c'était qu'il y avait pas de communauté métisse au
12 Québec. Donc, c'était la négation de notre
13 Communauté.

14 Q Les rencontres que vous avez faites avec les
15 groupes là, ça s'est fait aux environs de ces
16 années-là, pour rejoindre comme vous dites, puis
17 informer les Métis.

18 R 5, 6, 7, 8, 9.

19 Q O.K. Vous avez parlé des clans tout à l'heure;
20 pourquoi ça a été formé ces clans-là, à quoi ça
21 pouvait servir les clans?

22 R On avait beaucoup de memberships, rapidement on a
23 atteint deux, trois mille membres. Alors, il est
24 très difficile de servir tous ces gens-là dans
25 différentes parties. Ces gens-là, c'est gens-là

1 aiment ça se rencontrer, se connaître, alors ça
2 fait bien quand vous avez une autre organisation
3 qui peut s'en occuper, qui peut transmettre
4 l'information, qui peut les animer, qui peut les
5 informer.

6 Or, c'est comme ça qu'on a, c'est comme ça que des
7 clans se sont créés, le clan Chicoutimi, le clan
8 Pikauba dans le secteur Jonquière, le clan Métis
9 Côte-Nord, le clan du Grand Brûlé à Sacré-Coeur.
10 Ça, ce sont les premiers qui se sont créés, là,
11 rapidement.

12 Q C'est des gens plus proches, de...

13 R Des gens plus proches de leur milieu, plus proches
14 des Métis du milieu. Plus proche, par exemple,
15 celui du Grand Brûlé, plus proche des Métis de
16 Sacré-Coeur, pouvant les réunir, pouvant les
17 rejoindre, pouvant leur transmettre de
18 l'information.

19 Q Actuellement, savez-vous combien la Communauté
20 comporte de membres?

21 R Actuellement la Communauté, le nombre de Métis est
22 autour de cinq mille trois, cinq mille quatre.

23 Q Puis répartis, là, de quelle façon, je veux dire,
24 sur quels territoires que... d'où viennent, d'où
25 proviennent ces gens-là?

1 R D'abord, ça comprend huit clans, donc on a beaucoup
2 de membres du clan Ouananiche.

3 Q C'est situé à quel endroit ça?

4 R C'est le secteur Dolbeau-Mistassini. Après ça,
5 Pikauba à Jonquière. Le clan Chicoutimi qui est
6 très gros, qui regroupe la Ville de Chicoutimi, la
7 Municipalité de Saguenay, là, Chicoutimi, La Baie
8 et en descendant jusqu'à Petit-Saguenay. Qui
9 regroupe également Falardeau, Saint-Honoré, Saint-
10 Fulgence.

11 Q O.K.

12 R Ensuite il y a le clan Grand Brûlé de Sacré-Coeur
13 qui lui s'étend jusqu'à Forestville et au-delà, là.
14 L'autre côté de Forestville il y a le clan de la
15 Manic qui va jusqu'après Baie-Comeau. Ensuite c'est
16 le clan... ensuite c'est, il y a plus de clans
17 métis Côte-Nord. Métis Côte-Nord s'est organisé par
18 ses propres moyens, mais on est quand même présent
19 sur le territoire via le clan des Voyageurs.
20 Le clan des Voyageurs regroupe les Métis qui sont
21 pas actuellement résidants du Saguenay-Lac-Saint-
22 Jean, de la Côte-Nord ou de Charlevoix. Il y a le
23 clan Charlevoix également.
24 Alors, ça fait un total de huit clans, si je me
25 trompe pas là, qui regroupent les cinq mille trois

1 ou cinq mille quatre membres de la Communauté.

2 Q Vous avez dit tout à l'heure, monsieur Tremblay,
3 que vous êtes un chasseur, vous?

4 R Oui, je chasse depuis, ah! depuis très jeune, peut-
5 être depuis l'âge de douze, treize ans.

6 Q Vous chassez quoi?

7 R Je chasse l'orignal. Je chasse un peu, je trappe un
8 peu le lièvre.

9 **M^e DANIEL BENGHOZI:**

10 Objection -- excusez-moi, monsieur.

11 (S'adressant à la cour)

12 Je vois pas la pertinence des questions sur la
13 chasse. On a affaire à un représentant de la
14 Communauté métisse du Domaine du Roy, soit; il
15 témoigne pas à titre d'intimé. Ses habitudes de
16 chasse, j'en vois pas la pertinence à ce stade.

17 **M^e DANIEL COTÉ:**

18 Monsieur le juge, il s'agit d'un témoin, c'est vrai
19 que c'est pas un intimé, mais il y a pas juste les
20 intimés d'abord qui peuvent parler de leur
21 expérience personnelle de Métis. Monsieur Tremblay
22 est membre de la Communauté, alors il peut nous
23 exprimer sa culture parce que c'est la preuve que
24 j'ai à faire, c'est la preuve d'une culture et, peu
25 importe le témoin, un témoin membre peut venir

1 parler de cette culture-là et c'est parfaitement
2 pertinent.

3 **LA COUR:**

4 Ça me paraît tout à fait pertinent également.
5 Allez-y.

6 **M^e DANIEL COTÉ:**

7 Q Bon, on en était -- vous chassez l'orignal depuis
8 l'âge de treize ans.

9 R Non, je chasse pas l'orignal depuis l'âge de treize
10 ans. Je pratique la chasse depuis l'âge de treize
11 ans. J'ai commencé à... j'ai commencé en... à
12 chasser la perdrix.

13 Q O.K.

14 R Ensuite, j'ai longtemps chassé la perdrix du temps
15 de ma vie active, là, de ma vie professionnelle
16 active où j'avais moins de temps, mais je chasse
17 l'orignal depuis autour de 1974, 75. Je chasse
18 également le lièvre. J'ai aussi chassé à l'époque
19 le canard, maintenant je ne chasse plus le canard,
20 je touche plus à ça.

21 J'ai aussi chassé, à l'occasion d'excursions en
22 canot parce que j'ai descendu beaucoup de rivières
23 en canot, alors c'est moi qui étais responsable de
24 la chasse, de la nourriture. A ces occasions-là
25 j'ai chassé le caribou. J'ai chassé l'outarde. J'ai

1 chassé plusieurs gibiers.

2 Q Alors, vous dites, vous avez commencé à treize ans,
3 là, la chasse au petit gibier. L'orignal, vous avez
4 commencé à chasser ça vers quelle époque à peu
5 près?

6 R J'ai chassé l'orignal à compter de 74, 75.

7 Q Pour quelle raison vous avez commencé à chasser
8 l'orignal à partir de cette période-là?

9 R Pour quelle raison?

10 Q Oui, pour quelle raison?

11 R Parce que le territoire que je fréquentais à cette
12 époque, dans le secteur du Pied des monts Valin,
13 là, secteur du lac Xavier, était un territoire qui
14 était assez giboyeux en orignal, alors j'ai
15 commencé à m'intéresser à ce gibier-là.

16 Q Et vous êtes installé, vous êtes installé comment,
17 là, pour la chasse à l'orignal?

18 R Ah! Les premiers temps on chassait à partir de
19 campements. On s'installait des tentes très près
20 des sites de chasse, pas trop près pour ne pas
21 déranger le gibier. Mais rapidement, si je me
22 souviens bien, autour de... au début de 1980, 80,
23 82, nous nous sommes bâti un camp en bois rond,
24 assez près de nos sites de chasse encore une fois.

25 Q A quel endroit exactement?

1 R Pour pouvoir y résider.
2 Q A quel endroit exactement?
3 R Au lac Balancine à Saint-Fulgence.
4 Q Un camp en bois rond que vous avez construit là.
5 Actuellement avez-vous -- est-ce que ce camp-là
6 existe toujours?
7 R Actuellement le camp existe toujours. Maintenant
8 est-ce qu'on a habité? On a construit à côté un
9 autre camp en planches, un peu plus confortable que
10 le camp en bois rond.
11 Q Ce camp-là, est-ce que vous avez un bail du
12 Ministère?
13 R Oui, sur ce camp-là on a un bail du Ministère qui
14 nous a été accordé, qu'on a demandé. Qu'on a
15 accepté lors de -- Le gouvernement du Québec a, mon
16 Dieu, accordé une espèce d'amnistie, là, autour de
17 1985, 6 ou 7, là, je crois, pour ceux qui avaient
18 des camps qu'il qualifiait d'illégal. Alors, on a
19 estimé, là, parce que ce camp-là je le possède avec
20 André Tremblay. On a estimé, bon, on n'avait pas le
21 temps de commencer à "dealer", de commencer à
22 questionner sa justesse, son à propos, là, au plan
23 légal, alors on a accepté de prendre un bail, ce
24 qui coûtait somme toute assez peu cher à l'époque.
25 J'ai aussi deux autres camps situés au lac Cul

1 d'Ours, près du lac Balancine, mais ceux-là sont
2 pas des camps enregistrés sous bail.

3 Q Alors, pourquoi avoir choisi cet endroit-là au lac
4 Balancine?

5 R Le lac Balancine, d'abord, c'était un très bon lac
6 de pêche à la mouche. Et le type de pêche à la
7 mouche que moi je pratique, que nous pratiquons,
8 c'est la pêche à une mouche qu'on appelle la
9 "muddler" qui simule un insecte qui vient à
10 éclosion assez tard le soir, jusqu'à la noirceur.
11 Alors, comme on a long à parcourir, bien, il était
12 préférable qu'on couche sur les lieux, on s'est
13 donc bâti là.

14 Ensuite, à cet endroit-là, c'est un endroit
15 giboyeux, c'est un, il y a de beaux sites de chasse
16 à l'original, alors on avait besoin d'un camp proche
17 de nos sites de chasse parce qu'il est pas question
18 de commencer à voyager des dizaines de kilomètres,
19 le matin à la noirceur ou le soir à la noirceur; il
20 faut avoir des camps proches de nos sites de
21 chasse. Alors, c'est comme ça qu'on s'est installé
22 au Balancine et à Cul d'Ours.

23 Q Et vous vous rendiez comment au début, là, au début
24 des années 80, là, quand vous avez construit ce
25 camp-là vous vous rendiez comment à cet endroit-là?

1 R On se rendait là à pied, via une trail, là, qu'on
2 appelait la trail du Balancine. On faisait quatre
3 à cinq kilomètres à pied. Par après, par après il
4 y a eu un chantier puis on pouvait y accéder en
5 quatre roues, en motorisé. Alors, on se rend en
6 motorisé à l'heure actuelle, mais on doit franchir
7 une quinzaine de kilomètres pour se rendre. Puis,
8 là, c'est pour ça qu'il faut avoir un pied-à-terre.
9 C'est impensable de, c'est impensable de pratiquer
10 ces chasses-là sans avoir un pied-à-terre, là, très
11 près du site.

12 Q Quand vous dites "très près du site", pourquoi vous
13 dites que c'est un endroit giboyeux ce terrain-là?

14 R Ah! Parce que je l'ai observé, maître Côté.

15 Q Et les résultats...

16 R J'ai fait beaucoup de tests, je l'ai observé, j'ai
17 observé de visu. Et c'est aussi parce que j'ai du
18 succès à la chasse, hein? A chaque année ou
19 presque, on recueille de l'orignal, on mange de
20 l'orignal, la famille mange de l'orignal, alors
21 j'ai observé que c'était un endroit giboyeux de
22 cette manière-là, en prélevant et en le voyant
23 avant de prélever.

24 Q Vous avez du succès depuis quand exactement?

25 R Depuis les années 80.

1 Q Puis vous faites comment pour remarquer que c'est
2 un endroit giboyeux?

3 R Ça prend d'abord des marécages, un endroit
4 marécageux. Ensuite, dans ces endroits-là on
5 observe rapidement des pistes. Alors, à l'époque il
6 y avait pas de ces caméras, là, qui permettent de,
7 que beaucoup de gens ont, qui permettent de filmer,
8 mais vous voyez qu'il y a beaucoup de pistes, qu'il
9 y a beaucoup de crottin, qu'il y a beaucoup de
10 mangeures, de rognures d'orignal après les arbres.
11 Vous voyez que les branches sont cassées. Vous
12 voyez qu'il y a des ravages d'hiver parce qu'ils
13 ont cassé beaucoup de branches dans un secteur.
14 Alors, toutes ces observations-là vous amènent à
15 conclure que c'est un bon site, que c'est là que
16 vous devez vous installer.

17 Q Alors, quand on parle de chasse à l'orignal, là,
18 comment vous préparez ça, vous, une chasse à
19 l'orignal?

20 R La préparation c'est presque toute l'année durant.
21 Alors, il faut avoir près du site, si vous chassez
22 à l'affût, hein, il y a deux façons de chasser.
23 Vous pouvez chasser à la fine, en marchant en forêt
24 à certaines occasions, à certaines heures, puis
25 vous pouvez chasser à l'affût à d'autres occasions,

1 d'autres heures.

2 Alors, quand vous chassez à l'affût vous avez
3 besoin de caches, caches dans les arbres. Vous vous
4 surélevez pour faire disparaître vos odeurs. Ces
5 caches-là doivent être bâties, construites. Vous
6 avez aménagé également vos salines. Y amener du
7 sel, les dégager pour pouvoir voir sur les salines.

8 Q Et les caches, bien, en fait, revenir aux caches,
9 vous construisez ça comment les caches?

10 R Pour venir aux caches?

11 Q Vous construisez ça comment les caches, c'est
12 aménagé comment?

13 R C'est relativement sommaire. On va se choisir trois
14 ou quatre arbres qui sont près et environ à douze
15 ou quinze pieds dans les airs on va fabriquer une
16 tablette qui relie, qui est reliée après les trois
17 ou quatre arbres et une échelle qui va vous grimper
18 sur la tablette. Et, au-dessus de vous, vous
19 installez un toit pour pouvoir chasser pendant
20 qu'il pleut. Parce que lorsqu'il y a une pluie
21 fine, c'est très bon pour la chasse. Alors c'est
22 préférable d'avoir une protection, sinon c'est
23 difficile de résister.

24 Q Vous parlez d'une saline. Comment vous fabriquez ça
25 une saline?

1 R On l'alimente avec des blocs de sel très tôt au
2 printemps. Alors, on va se rendre sur nos sites de
3 saline et on va accrocher le sel après des arbres
4 qu'on a coupés. Ou, encore, on va mettre le bloc de
5 sel sur un tronc qu'on a coupé, qu'on a coupé à la
6 grandeur du bloc puis on installe le bloc là-
7 dedans.

8 L'orignal vient lécher le sel, particulièrement les
9 femelles avec les veaux au printemps. Ils vont
10 lécher comme ça, ça leur apporte du calcium, ça les
11 renforcit et ça crée une fréquentation. Alors, les
12 mâles vont venir également, les veaux, les
13 femelles. Ça crée de l'activité dans un secteur et
14 lorsque arrive le temps de la chasse, c'est plus
15 facile de prélever comme ça.

16 Q Vous entretenez les salines combien de mois par
17 année?

18 R On commence à entretenir les salines, là, au mois
19 d'avril et on les garde actives jusqu'au mois de
20 juillet facilement, même que des fois on continue
21 quand on s'aperçoit qu'ils viennent, on continue en
22 août. Je sais que plusieurs chasseurs qui les
23 gardent très actives puis qui les alimentent avec
24 d'autres nutriments jusque pendant la chasse.

25 Q O.K.

1 R Parce qu'il y a toutes sortes de moyens
2 aujourd'hui, là. Moi, j'utilise pas ces moyens-là,
3 j'ai pas besoin de le faire.

4 Q Maintenant, racontez-nous, là, une journée de
5 chasse typique, là, pour vous c'est quoi
6 exactement? Comment ça fonctionne?

7 R Ça commence très tôt. Une chasse à l'orignal, il
8 faut que vous vous leviez, pour ma part, moi, c'est
9 vers quatre heures et demie le matin. Déjeuner,
10 préparer nos affaires, de telle sorte que vers cinq
11 heures et demie, six heures moins quart, avant le
12 lever du jour, là, quand la petite journante (sic)
13 apparaît on s'en va sur les sites.

14 C'est toujours important de pouvoir appeler
15 lorsqu'il y a encore un peu de noirceur; les
16 animaux sont actifs. Alors, par rapport moi je
17 chasse le matin comme ça, là, jusque vers neuf
18 heures et demie.

19 Ensuite je reviens vers le camp. Pendant le jour je
20 vais marcher puis je vais aller voir d'autres
21 sites, je vais aller voir s'il y a de l'orignal
22 ailleurs. Et l'après-midi, vers trois heures et
23 demie, je recommence à l'affût, dans la cache, et
24 tout ça jusqu'à la noirceur, jusqu'à ce que la
25 noirceur apparaît. Parce que c'est bon les fins de

1 jour, les petites fins de jour, là, et les
2 petites... les petits levers de jour. C'est là que
3 c'est bon, c'est là qu'on prélève le plus.

4 Alors, on revient, quand je reviens le soir, là, je
5 reviens à la noirceur. Je reviens au camp à la
6 noirceur avec une lampe de tête.

7 Q Et...

8 R C'est pour ça qu'il faut installer un camp assez
9 près, là, parce qu'il est pas question de faire
10 quinze kilomètres, là, à la noirceur, là.

11 Q Vos caches sont à quelle distance du camp?

12 R Environ, dans mon cas, environ trois à quatre cents
13 mètres.

14 Q Trois à quatre cents mètres. O.K. Est-ce qu'il y a
15 d'autres motifs pour avoir un camp, là, sur le site
16 de chasse?

17 R Bien, il y a le motif de la pêche, comme je vous
18 disais.

19 Q O.K.

20 R Hum, hum. Ensuite il y a le motif du prélèvement.
21 C'est clair que, de la cueillette, parce que c'est
22 clair qu'on doit avoir du bois, là, hein, on
23 chauffe pas à l'électricité. Alors, il faut couper.
24 Il faut pouvoir y aller puis quand on coupe, bien,
25 on a besoin d'un camp. On a toujours besoin de, on

1 a toujours besoin d'un toit sur la tête, là. Parce
2 que quand on revient de chasse, souvent on revient
3 très mouillé, là, dans des conditions difficiles;
4 alors il faut tout de suite avoir de la chaleur. Le
5 motif de la chaleur c'est extrêmement important
6 pour nous.

7 Q Le camp...

8 R Si on veut résister.

9 Q Le camp il est chauffé à l'aide de quel système?

10 R Il est chauffé avec un poêle à bois.

11 Q Puis le bois vous le prenez...

12 R Un foyer. C'est du bois qu'on coupe autour,
13 généralement du bouleau ou encore de l'épinette,
14 morts, séchés.

15 Q Alors quand vous avez tué un orignal, comment ça
16 s'organise maintenant toutes vos activités?

17 R Après l'abattage?

18 Q Après l'abattage, oui.

19 R Après l'abattage rapidement il faut saigner
20 l'orignal. Et il faut l'éviscérer, il faut pas le
21 laisser gonfler. Si vous le laissez comme ça, là,
22 plusieurs heures, de nombreuses heures, huit ou dix
23 heures, vous risquez qu'il gonfle. Alors, très
24 rapidement il faut le saigner, il faut l'éviscérer,
25 l'ouvrir.

1 Q O.K.

2 R Si c'est tard le soir, si vous avez abattu tard le
3 soir, vous vous contentez de l'ouvrir, vous
4 installez un bâton à l'intérieur du coffre et vous
5 le laissez s'aérer comme ça pendant la nuit. Vous
6 reprenez le travail le lendemain matin.

7 Le lendemain matin vous le débitez en quatre
8 quartiers. Vous transportez les quatre quartiers.
9 Vous prélevez le filet mignon, le coeur, ces
10 choses-là, le foie. Vous pouvez manger, et très
11 rapidement, le filet mignon si vous voulez. Ensuite
12 c'est le transport.

13 Q Vous transportez ça comment?

14 R Si vous abattez en forêt, vous vous organisez pour
15 vous rendre le plus près possible avec un quatre
16 roues, si c'est possible. Sinon, vous le faites
17 avec une espèce de brancard, que j'ai, avec une
18 roue centrale, deux personnes. Un quartier sur le
19 brancard et vous amenez, vous approchez l'original
20 près du véhicule qui va le transporter.

21 Si vous êtes chanceux, vous avez le véhicule tout
22 près. Si vous êtes chanceux vous abattez près d'un
23 lac, vous vous rendez en canot, vous transportez
24 l'original en quatre quartiers dans le canot. Vous
25 amenez l'original près du camp, si vous avez pas le

1 temps de descendre votre orignal vers la ville,
2 vous l'amenez près du camp, vous le suspendez. Vous
3 le laissez à l'air libre. Faut pas commettre
4 l'erreur, là, de le mettre au soleil puis de le
5 fermer. Vous le laissez à l'air libre, vous le
6 laissez sécher, vous l'enveloppez avec du coton à
7 fromage pour éviter que les mouches aillent pondre
8 dedans puis qu'il se développe des vers.
9 Alors, par après, là, si vous l'avez suspendu une
10 journée ou deux, vous l'amenez. Moi, je l'amène
11 chez nous où j'ai une petite chambre froide. Je me
12 suis aménagé une chambre froide. On le suspend dans
13 la chambre froide puis il va rester là, si c'est un
14 orignal jeune on va le laisser là de douze à quinze
15 jours. Si c'est un orignal âgé, comme cette année
16 par exemple, c'était un orignal d'au moins cinq ans
17 et demi, il est resté là vingt-quatre jours avant
18 qu'on le débite.

19 Q En chambre froide, vous nous dites.

20 R Pardon?

21 Q Parce que l'orignal est en chambre froide.

22 R L'orignal est en chambre froide pendant vingt-
23 quatre jours cette année. Alors, on le débite puis
24 on s'organise nous-mêmes pour le débiter. On le
25 débite dans un de nos garages...

1 Q Mais ça se passe comment?

2 R ... avec de l'aide, on a l'aide d'une bouchère, là.

3 Q O.K.

4 R Et on le débite, on l'empaquette et ensuite, bien
5 on place ça dans des congélateurs.

6 Q Les produits de votre chasse vous les séparez de
7 quelle façon?

8 R On se sépare ça, là, entre les chasseurs du groupe,
9 en parties à peu près égales entre les chasseurs du
10 groupe. C'est comme ça qu'on se sépare ça. Par
11 après, bien, évidemment, quand chacun a sa partie,
12 sa portion, il en fait ce qu'il veut. Pour ma part,
13 moi, je sais que j'en donne beaucoup aux enfants.
14 Alors, j'arrive justement de là.

15 La semaine dernière je suis allé en porter à ma
16 fille qui est à Gatineau. J'en ai laissé quelques
17 dizaines de livres. Eux aussi en mangent, ils
18 adorent ça. Ils en mangent depuis qu'ils sont assez
19 jeunes.

20 Q Pour revenir à votre identification, monsieur
21 Tremblay, là, qu'est-ce qui a... pourquoi vous avez
22 décidé, là, un bon moment donné, de vous identifier
23 Métis. Est-ce qu'il y a des événements particuliers
24 qui ont fait ça?

25 R il y a certainement l'événement de, l'événement de

1 l'Approche commune, là, ça c'est très clair, là.
2 Ça, ça a joué un grand rôle. Mais dans ma vie, moi,
3 je vous ai expliqué au tout début que j'ai toujours
4 cheminé par là. J'ai toujours cheminé vers la
5 connaissance de qui j'étais, parce que je savais
6 que j'étais autochtone, mais quel type
7 d'autochtone, quel statut d'autochtone? Je suis pas
8 un Indien. Je suis pas un Inuit. On connaissait
9 très mal les Métis. Je savais que j'étais sauvage.

10 Q Et en quelle année...

11 R Je savais qu'il y avait beaucoup de sauvages dans
12 mon coin aussi, d'ailleurs.

13 Q O.K. En quelle année vous êtes rentré membre de la
14 CMDRSM?

15 R Ah! Tout de suite au moment où on a organisé la
16 Communauté, en 2005.

17 Q Et je comprends que votre camp, vous, il est, il y
18 a un bail du Ministère?

19 R Celui-là a un bail, Balancine a un bail.

20 Q Puis ceux sur -- en 2005 est-ce que, il pouvait pas
21 être contesté à ce moment-là?

22 R En 2005 il y a pas...

23 Q En 2005, votre droit à ce camp-là que vous parlez,
24 au lac Balancine, il était pas contesté?

25 R Non, il n'était pas contesté.

- 1 Q Actuellement, avez-vous encore un bail sur ce...
- 2 R Oui, on a encore un bail.
- 3 Q Encore un bail.
- 4 R Oui, sur ce camp-là.
- 5 Q O.K.
- 6 R Pas sur les deux autres.
- 7 Q Et de quelle façon, monsieur Tremblay, là, vous
8 vous identifiez Métis?
- 9 R Au sein de la Communauté?
- 10 Q Partout en général, si vous le faites.
- 11 R Partout en général?
- 12 Q Oui, si vous le faites en général, là. De quelle
13 façon vous vous identifiez, que vous dites que vous
14 êtes Métis, là?
- 15 R Bien, beaucoup par mes pratiques, maître Côté. Des
16 pratiques liées à la chasse, liées à la pêche,
17 liées à la cueillette, je fais mon bois de poêle,
18 je me fais toujours quatre, cinq cordes de bois.
19 Liées aussi à mes activités de plein air, j'ai
20 toujours...
- 21 Q Je veux dire, de quelle façon vous vous identifiez
22 à autrui comme étant Métis?
- 23 R A autrui?
- 24 Q A autrui, oui. De quelle façon vous vous identifiez
25 aux autres personnes que vous êtes Métis?

1 R Ah! J'ai une carte de membre, je leur dis que je
2 suis membre de la Communauté métisse. Je les
3 informe que je suis membre de la Communauté
4 métisse.

5 Q O.K.

6 R Hum, hum.

7 Q Pourriez-vous nous dire quelle réaction les gens
8 ont quand vous leur dites ça?

9 R Ils sont toujours curieux. Ils sont toujours
10 curieux de savoir qui est Métis, si eux autres le
11 sont. Comment ils pourraient joindre la communauté?
12 Il y a beaucoup de curiosité par rapport à ça. Il
13 y a beaucoup de gens qui pourraient l'être, alors
14 il y a beaucoup de curiosité.

15 Q Participez-vous, monsieur Tremblay, à des concours
16 de panaches d'orignal? Ça vous est tu déjà arrivé
17 ça, de faire ça?

18 R Non, je suis pas un grand amateur de concours, mais
19 j'ai été, oui. D'ailleurs cette année je suis allé
20 à ce qui s'appelle, là, le Festival de chasse à
21 l'orignal de Sainte-Rose où on a beaucoup de nos
22 membres qui sont présents, alors je suis allé.

23 Q Sainte-Rose, quel endroit exactement à Sainte-
24 Rose?

25 R C'est à Sainte-Rose là, dans le village, sur la

1 rue, au tout début de la rue Principale, dans le
2 pavillon communautaire de la municipalité.

3 Q Vous parlez Sainte-Rose-du-Nord, du village de
4 Sainte-Rose-du-Nord?

5 R Oui.

6 Q Qui est situé à quel endroit ce village-là?

7 R Sainte-Rose-du-Nord est situé à environ, je vous
8 dirais, c'est un village qui est adjacent à Saint-
9 Fulgence, donc qui est situé à l'est de Saint-
10 Fulgence, sur le bord du Saguenay. C'est à, je vous
11 dirais, vingt-cinq kilomètres d'ici, là, de
12 Chicoutimi.

13 Q Qu'est-ce qui se passe dans ces rassemblements-là?

14 R Les gens fraternisent beaucoup. Ça fraternise
15 beaucoup, ça parle beaucoup de leur chasse. Comment
16 ils ont abattu, combien ils ont vu d'originaux,
17 s'ils en ont manqué. Ensuite les gens viennent
18 beaucoup montrer, ils sont fiers de montrer qu'ils
19 ont abattu, alors ils vont venir avec des panaches,
20 montrer leurs panaches, des tout petits, des plus
21 gros. Et il y a des prix d'accordés, il y a des
22 prix d'accordés pour un panache plus typique, pour
23 un gros panache, pour une grosse femelle qui n'a
24 pas de panache, mais les gens emmènent la tête.

25 Q O.K.

1 R Mais ça, c'est seulement qu'une partie, je vous
2 dirais, là, de la soirée. Il y a beaucoup de prix
3 de présence. C'est très généreux en prix de
4 présence, soit dit en passant. Des canots, des
5 quatre roues, des génératrices, des cannes à pêche,
6 des carabines, alors c'est intéressant pour les
7 gens d'y aller.

8 Q Vous dites...

9 R Il y a des frais d'inscription. Il faut que les
10 gens s'inscrivent d'avance, hein, pour participer
11 au concours. Vous pouvez y aller. Vous pouvez aller
12 fraterniser sans vous inscrire.

13 Q O.K.

14 R Mais si vous voulez participer au concours, vous
15 devez vous inscrire.

16 Q Vous avez dit tout à l'heure, il y a beaucoup de
17 Métis qui fréquentent ce genre de cérémonie là.
18 Comment vous faites pour savoir ça?

19 R Hum, c'est pas écrit dans leur front, là. C'est des
20 gens qui sont membres de notre Communauté. C'est
21 des gens que je connais comme ça, membres de notre
22 Communauté. Je les vois, je les reconnais
23 facilement. C'est des chasseurs. Mais moi, ce que
24 je vois dans ce temps-là c'est des membres de notre
25 Communauté, grand nombre de personnes de notre

1 Communauté.

2 C'est ainsi que je les identifie, c'est ainsi que
3 je les reconnais parce que, si je me promène sur la
4 rue Racine, reconnaître un Métis, reconnaître un
5 Indien, je suis pas capable, c'est pas marqué dans
6 le front. Moi, j'ai vécu ici, au centre-ville, j'ai
7 vécu côte à côte avec des Indiens. Il y en un qu'on
8 reconnaissait parce qu'il disait qu'il était
9 Indien. Puis l'autre, on l'a appris quand, on l'a
10 appris seulement quand il a été rendu à vingt-cinq
11 ans puis qu'il a décidé d'aller étudier avec des
12 bourses liées aux Indiens.

13 Alors, par après il est devenu chef de la nation
14 Huron à Laurette. Mais les vingt-cinq premières
15 années de sa vie, on vivait avec lui puis c'était
16 pas marqué Indien, là, dans le front puis on savait
17 même pas qu'il était Indien, là. Or, c'est -- il
18 faut que les gens le disent, hein, il faut que les
19 gens s'affirment, c'est la meilleure façon de le
20 savoir. Ou c'est que les gens ont des cartes.

21 Q Mais dans ces manifestations-là, rencontrez-vous
22 des Métis que vous ne connaissiez pas?

23 R Oui. Je rencontre des Métis que je connais pas. Ces
24 gens-là, soit qu'ils me connaissent parce que j'ai
25 été porte-parole, ils m'ont vu, et ils m'adressent

1 la parole, ils me disent qu'ils sont Métis. Ou,
2 encore des gens me disent spontanément qu'ils sont
3 Métis eux, dans ces endroits-là. C'est comme ça.

4 Q Puis quel échange, là, il y a entre les
5 participants, là, entre vous? Quelle sorte
6 d'échanges que vous faites, là?

7 R D'échanges?

8 Q Oui, d'échanges, là. Vous parlez de quoi en
9 réalité, là?

10 R Ça parle beaucoup d'activités de plein air ces
11 gens-là, beaucoup. Ça va parler de leurs chasses,
12 c'est certain, mais ça va aussi parler de leurs
13 balades en motoneige puis de leurs sorties en canot
14 puis de leurs pêches, puis ça va parler de leurs
15 fréquentations de forêt très, très souvent, de
16 leurs organisations de chasses. Ça tourne beaucoup
17 autour de ça.

18 Q Vous, monsieur Tremblay, vous passez combien de
19 jours annuellement, là, à votre camp du lac
20 Balancine?

21 R Ça va dépendre des années, mais je vous dirais
22 certainement de vingt, vingt-cinq, trente jours par
23 année. Et en plus, bien, pendant l'été, du mois de
24 juin au mois d'octobre je vis au lac Xavier.

25 Q Qui est situé à quel endroit?

1 R Il est situé à Saint-Fulgence, en forêt.
2 Q C'est un chalet ça...
3 R C'est un chalet.
4 Q ... de villégiature?
5 R Au début c'était un camp, plus un camp, là, mais je
6 l'ai aménagé en chalet, alors l'été je m'en vais
7 vivre là avec Jacinthe, ma femme; dans le temps
8 avec les enfants. Donc, j'étais très près de la
9 forêt. A d'autres occasions, moi, ce que je faisais
10 c'est que je faisais des sorties de canot en forêt.
11 J'ai fait beaucoup de sorties de canot en forêt.
12 Q A quels endroits vous êtes allé...
13 R Beaucoup de rivières.
14 Q oui, à quels endroits vous êtes allé dans vos
15 sorties de canot en forêt?
16 R Ah! Mon Dieu! Je suis allé aux quatre coins du
17 territoire du Domaine-du-Roy. J'ai descendu
18 beaucoup de rivières dans le lac Saint-Jean. La
19 Métabetchouan, la Chamouchouan, la rivière du Chef,
20 la Mistassibi Nord-Est, la Manouane, la (inaudible)
21 ici, du Moulin, la Sainte-Marguerite, la Portneuf.
22 De nombreuses rivières. J'ai descendu toute la
23 rivière De Pas dans le nord du Québec jusqu'à la
24 George, le fleuve George qui nous a menés chez les
25 Inuit au Nord, à Kangiqsualujjuaq, on a été parti

1 un mois et demi en canot.

2 Q Qui organisait ces sorties-là?

3 R Nous-mêmes. Alors, à ce moment-là, je m'en
4 rappelle, la longue expédition nous étions six. On
5 organisait ça nous-mêmes. La base de nourriture
6 puis la nourriture du jour, ce qu'on avait besoin
7 comme gibier, comme pêche. Bien, c'est moi qui
8 m'occupais de ça.

9 Q Vos excursions, ça s'est passé de, environ autour
10 de quelles années ces excursions-là, de canot?

11 R Ah! Mon Dieu! Je devais avoir, je vais essayer de
12 me situer dans le temps, là. De 72 jusqu'à --
13 cinquante ans, quarante-trois, cinquante -- 72 à au
14 début des années 90, 93, ça veut dire une vingtaine
15 d'années.

16 Q Les produits de votre chasse, vous mangez ça
17 comment ces produits-là?

18 R Comment je les mange?

19 Q Oui. De quelle façon vous mangez les produits de
20 votre chasse?

21 R Ah! Pour ma part, actuellement j'en mange beaucoup
22 en steak haché. C'est une façon de le manger. Je le
23 mange en rosbif. Je le mange en petit steak, que je
24 fais revenir. Je vais manger la langue en la
25 faisant bouillir, en la décapant par après, en la

1 tranchant en minces tranches puis en la faisant
2 revenir dans le beurre avec des oignons,
3 possiblement d'autres aliments dedans.

4 Le coeur, on a l'habitude de le faire bouillir avec
5 un bouilli, l'automne, à l'occasion d'une
6 épluchette de blé d'Inde. Alors, on s'organise une
7 épluchette de blé d'Inde, je fais ça à l'extérieur
8 chez nous. Je mange le coeur comme ça.

9 Le filet mignon, souvent en famille, avec les
10 enfants. Je le mange souvent à l'extérieur sur un
11 feu de bois, moi, au lac Xavier. Alors... et on se
12 fait, ce que j'appelle des petites pizzas
13 autochtones, là, puis on met là-dessus de la
14 viande, entre autres viandes des tranches fines
15 d'orignal.

16 Des fois on mange l'orignal en carpaccio, c'est-à-
17 dire l'orignal cru, là. Je pense qu'ils mettent ça
18 dans de l'huile d'olive, là, ou des huiles un peu
19 plus fortes, là. C'est délicieux, c'est en tranches
20 minces.

21 Q Qui prépare ça ce genre de plat là?

22 R Jacinthe pour beaucoup.

23 Q Jacinthe c'est qui ça?

24 R Jacinthe c'est ma femme depuis un bon bout de
25 temps.

1 Q Est-ce qu'il y a d'autres membres de votre famille
2 qui s'identifient Métis?

3 R Oui. Mes deux enfants s'identifient Métis.

4 Q O.K.

5 R Oui. Ma fille est très fière de ça, mon garçon
6 également.

7 Q Ils ont quel...

8 R Ma femme...

9 Q ... ils ont quel âge vos enfants, là?

10 R Sophie a près de quarante ans.

11 Q Sophie, oui, O.K.

12 R Oui. Et Charles, une trentaine d'années, là. Hum,
13 hum.

14 Q Et votre femme, est-ce qu'elle s'identifie?

15 R Ma femme s'identifie, ma femme est Métisse, là,
16 elle est de la lignée de Christine Kichera, là, qui
17 vivait à Saint-Fulgence, mariée avec Moïse
18 Tremblay. Elle, elle est de la lignée de la famille
19 des Maltais, là, produit maison à l'époque. Elle
20 est de cette même famille-là. Elle est très fière
21 de s'identifier.

22 Ma femme est artisan, elle produit un produit de
23 très belles bourses en cuir. Elle lui donne, elle
24 leur donne toujours un petit cachet autochtone, là.
25 Soit qu'elle mette dessus de la fourrure. Produit

1 aussi des espèces de châles, là, un peu modernes,
2 là, à laquelle elle va accrocher des plumes. Elle
3 s'identifie comme, son nom d'artisan c'est Jacinthe
4 des bois. Et elle est toujours fière de
5 s'identifier comme telle.

6 Elle nomme ses collections du nom des femmes Métis.
7 Alors, la collection Tegouchik, la collection
8 Nanabesa.

9 Q O.K.

10 R Du nom des... parce que le métissage, notre
11 métissage, le fait qu'on est Métis vient des
12 femmes, les femmes Amérindiennes.

13 **LA COUR:**

14 Maître Côté, vous savez que j'aime pas tellement
15 interrompre des témoignages, mais quand ça se
16 prolonge, à un moment donné il faut sentir le
17 besoin de...

18 **M^e DANIEL COTÉ:**

19 Pendre un break.

20 **LA COUR:**

21 ... prendre un repos.

22 **M^e DANIEL COTÉ:**

23 Oui.

24 **LA COUR:**

25 A moins que vous m'informiez que vous n'en avez pas

1 pour longtemps...

2 **M^e DANIEL COTÉ:**

3 J'en ai, non, j'en ai pas pour longtemps.

4 **LA COUR:**

5 Alors, peut-être qu'on pourrait compléter puis on
6 prendra notre...

7 **M^e DANIEL COTÉ:**

8 Oui, je vais compléter.

9 **LA COUR:**

10 ... pause par la suite.

11 **M^e DANIEL COTÉ:**

12 Q Et pour compléter, dites donc à la cour quel, pour
13 pratiquer vos activités chasse et pêche, quel
14 équipement vous possédez?

15 R Je possède quelques canots. J'ai un canot à la
16 Balancine, un canot à Cul d'Ours, un canot au Bras.
17 J'ai un canot à lac Xavier. Ça en fait donc quatre.
18 Je possède plusieurs carabines. Une 22 que j'ai eue
19 à l'âge de douze ou treize ans, qui m'a été donnée
20 par un vieil oncle qui m'a aidé; ça m'a initié à la
21 chasse. Je possède un 28, qui vient de la famille
22 de Jacinthe, qui appartenait à son arrière-grand-
23 père. Je possède un 20. Je possède une 303 avec
24 laquelle j'ai chassé l'orignal la première fois. Et
25 une 3006.

1 J'ai également besoin d'un motorisé, donc j'ai un
2 quatre roues. L'hiver, pour se rendre sur les sites
3 de chasse j'ai besoin d'une motoneige, donc j'ai
4 une Tundra, un véhicule de neige. J'ai aussi un
5 véhicule...

6 Q Quand vous dites une Tundra...

7 R ... quatre motrices de l'automobile, là.

8 Q ... quand vous dites une Tundra, un véhicule de
9 neige, là, pourquoi vous dites ça?

10 R C'est la marque Tundra de Bombardier.

11 Q O.K.

12 R Alors, on a besoin d'un -- c'est très difficile de
13 chasser à l'orignal, pour organiser votre chasse,
14 sans avoir une motoneige. Je vous dirais, là, les
15 chasseurs à l'orignal doivent à peu près tous avoir
16 une motoneige.

17 Q Vous avez un quatre roues également, vous dites,
18 un...

19 R J'ai un quatre roues, oui, il est basé au lac
20 Xavier. Je m'en sers très peu pour faire de la
21 randonnée; je m'en sers pour mes pratiques de
22 chasse et de pêche.

23 Q Et quand vous dites, quelle distance qu'il y a
24 entre lac Xavier, là, où vous avez votre chalet
25 puis votre, au lac Balancine où vous avez le camp,

1 là, de chasse?

2 R En motorisé il y a une quinzaine de kilomètres. Si
3 je me rends en ligne droite, du sud vers le nord,
4 je dois franchir quatre kilomètres à travers la
5 forêt, en piste.

6 Q Mais pourquoi vous prenez pas le quatre kilomètres,
7 vous prenez...

8 R Parce que c'est impossible...

9 Q ... pourquoi? Il y a une distance là?

10 R Il faut traverser la -- il faut traverser un lac
11 pour se rendre là.

12 Q Vous y allez quand le lac est gelé, je suppose?

13 R L'hiver, en motoneige, on y va sur le lac glacé.

14 Q Lorsque vous participez à des activités culturelles
15 de la Communauté.

16 R Oui.

17 Q Lesquelles, vous participez auxquelles activités?

18 R On organise toujours, le 21 juin, jour de la fête
19 des Autochtones qui est de plus en plus soulignée
20 par le gouvernement canadien, on organise toujours
21 une rencontre sur le site du poste de traite. Comme
22 cette année il y avait là encore certainement plus
23 d'une centaine de personnes, c'est fort
24 intéressant, ça nous rapproche des sources d'où on
25 vient.

1 L'été, la Communauté organise aussi, ou les clans
2 organisent ce qu'ils appellent des pow-wow, là, des
3 rencontres. Alors, cette année il y en avait une,
4 si je me rappelle, à Sainte-Rose. On est allé à
5 Sainte-Rose. Il y a aussi des déjeuners qui sont
6 organisés, brunchs. Ce sont les activités de groupe
7 organisées par la Communauté que je connaisse, là.

8 **M^e DANIEL COTÉ:**

9 C'est bien, Monsieur le juge, j'ai pas d'autres
10 questions.

11 **LA COUR:**

12 C'est bien. Alors, on va suspendre pour une
13 quinzaine de minutes.

14 **(SUSPENSION DE L'AUDIENCE)**

15 **(REPRISE DE L'AUDIENCE)**

16 **LA COUR:**

17 Alors, maître Steinmander, c'est vous qui allez
18 procéder au contre-interrogatoire?

19 **CONTRE-INTERROGATOIRE PAR M^e LEANDRO STEINMANDER,**
20 **procureur de la partie requérante:**

21 Oui.

22 Q Bonjour, monsieur Tremblay.

23 R Bonjour, maître Steinmander.

24 Q Et vous avez mentionné que vous passez une partie
25 de l'été ou une partie de l'année dans le chalet

1 avec votre femme et ça, c'est situé où?

2 R C'est situé au lac Xavier, à Saint-Fulgence.

3 Q Est-ce qu'il y a d'autres chalets autour?

4 R Il y a, ça, au lac Xavier il y a vingt-six ou
5 vingt-sept implantations, vingt-six ou vingt-sept
6 chalets. Et il y a d'ailleurs, maintenant, des
7 résidants permanents. Il y a deux ou trois
8 résidants permanents.

9 Q Donc, ça veut dire que c'est des résidences
10 principales pour certaines de ces personnes-là?

11 R Tout à fait.

12 Q Et pour vous?

13 R Non, ce n'est pas ma résidence principale. Ça n'a
14 jamais été ma résidence principale.

15 Q Et c'est une résidence de villégiature?

16 R C'est une résidence de villégiature si vous voulez.
17 C'est ma -- je sais pas si villégiature c'est le
18 mot correct, là, mais c'est ma seconde résidence.

19 Q Je comprends. Et les autres résidences sont aussi
20 des secondes résidences?

21 R Oui.

22 Q Parmi les vingt-sept.

23 R Oui. Ah! Il y a peut-être deux ou trois résidants
24 permanents.

25 Q Connaissez-vous de nom les autres habitants du lac

1 Xavier?

2 R Ah! Oui, je connais le nom des autres habitants.

3 Q Pouvez-vous nous en donner?

4 R Oui, je peux vous en donner. Il y a des Tremblay,
5 des Baillargeon, des Fortin, des Girard, des
6 Desbiens, des Savard. Des Girard, plusieurs. Il y
7 a des Gagnon. Il y a des Martin. Il y a des
8 Bouchard puis... et ainsi de suite, là.

9 Q Est-ce que ces gens-là et vous, vous êtes
10 propriétaires du bien-fonds?

11 R Oui. C'est une chose que l'état nous a offerte il
12 y a plusieurs années. Moi j'en ai bénéficié. Je
13 pense que la plupart des gens se sont portés
14 acquéreurs de leur terrain.

15 Q Expliquez-nous ça. Ce sont des terres publiques?

16 R C'était des terres publiques.

17 Q Et plutôt que de les donner à bail, ces
18 emplacements, le Ministère vous a accordé le
19 terrain, vous a cédé le terrain par une vente,
20 c'est ça?

21 R Par une vente.

22 Q Et ça, ces ventes-là sont contemporaines de quel --
23 situez dans le temps, s'il vous plaît,
24 l'acquisition du bien-fonds.

25 R J'essaye de me rattacher à un événement, là. Je

1 vous dirai, je suis arrivé là en 74, on a dû nous
2 vendre, je présume, là, au détour des années 90,
3 là, début 90 peut-être.

4 Q Donc, si je comprends bien, d'abord vous
5 construisez. C'est vous qui avez construit le
6 bâtiment en 74?

7 R Moi, là, j'ai acheté conjointement avec mon frère,
8 un vieux camp.

9 Q Quand vous dites, votre frère, c'est?

10 R Je vous comprends mal, maître Steinmander.

11 Q Quand vous dites, votre frère, c'est qui?

12 R C'est André Tremblay.

13 Q D'accord.

14 R Alors, on a acheté parce que j'avais pas les
15 moyens. C'était quand même pas des grosses sommes
16 à l'époque, mais c'était 7 000 \$ puis j'étais au
17 début de ma carrière, là. Avant ça j'étais
18 étudiant, donc j'avais rien d'accumulé. Alors, on
19 a acheté ça, deux familles, et c'était modeste, là,
20 c'était...

21 Q Je vous parle de 74. En 74, vous construisez ou
22 vous achetez ce qui est déjà construit?

23 R J'achète en 74.

24 Q La construction.

25 R Oui.

1 Q Une construction modeste à l'époque.

2 R Oui.

3 Q Et en 90 vous allez, disons, solidifier votre
4 acquisition lorsque vous achetez l'emplacement sur
5 lequel il est bâti?

6 R Exactement.

7 Q Et répétez-moi la valeur de l'acquisition initiale,
8 le bâti.

9 R 7 000 \$. Le 7 000 \$ ça comprenait les choses
10 suivantes, maître Steinmander. Ça comprenait tout
11 le contenu du camp, tous ses meubles meublants,
12 toute sa vaisselle, toute sa literie. Donc quand je
13 suis arrivé là, quand nous sommes arrivés là, on a
14 pu occuper immédiatement. Ça comprenait également
15 un garage, hangar à bateaux et tout son contenu,
16 tous ses outils. Ça comprenait trois embarcations
17 dont une embarcation, trois embarcations dont une
18 embarcation, là, avec un moteur majeur, quarante
19 forces, en aluminium. Deux embarcations en bois. Et
20 ça comprenait aussi un pick-up GMC des années 50.
21 Tout ça, 7 000 \$.

22 Q Et vous étiez, à l'époque, jeune professeur?

23 R Oui, j'étais jeune professeur puis annuellement on
24 gagnait à peu près 7 000 \$.

25 Q Mais avec de belles perspectives d'avenir. Dites-

1 moi, les autres vingt-sept villégiateurs sont,
2 l'histoire de leur établissement est similaire à la
3 vôtre?

4 R J'ai mal compris.

5 Q Les autres villégiateurs, les vingt-six autres,
6 est-ce que leur histoire, la façon qu'ils se sont
7 retrouvés au lac Xavier, c'est similaire à la
8 vôtre?

9 R Non, c'est pas nécessairement similaire, maître
10 Steinmander.

11 Q Racontez-nous.

12 R Je peux pas les connaître tous là, mais je peux
13 vous dire que, au lac Xavier, la villégiature comme
14 telle, ce que vous nommez la villégiature comme
15 telle, là, ça a dû commencer ça dans les années
16 1910. Alors, c'est des gens d'ici, là,
17 principalement de Chicoutimi, des notables qui
18 pouvaient se payer ça, qui sont allés s'installer
19 là, c'était un lac de pêche. Alors, ils sont allés
20 s'installer là principalement pour la pêche, des
21 camps somme toute modestes.

22 Par exemple le mien, moi, à l'origine c'était un
23 camp en bois rond qui faisait à peu près, je vous
24 dirais, huit par dix. Il est encore partie
25 composante du chalet que j'ai, huit par dix.

1 Alors, les gens sont arrivés là, dont des prêtres,
2 en passant, là, des curés de la paroisse Saint-
3 François-Xavier. Ils sont arrivés là comme ça,
4 progressivement, là, un, deux, trois, quatre, cinq.
5 Et ensuite, je pense c'est en 1939, ils ont obtenu
6 un, je sais pas si c'est un permis, là, oui, ça
7 doit être un permis de club privé. Le gouvernement
8 accordait ce genre de permis là en 39. Alors, ces
9 gens-là se sont incorporés en club privé de pêche.
10 Ils ont incorporé comme ça leur site.

11 Q Quand c'était incorporé en club privé, qu'est-ce
12 que ça voulait dire concernant l'accès au périmètre
13 du club?

14 R Ça voulait dire que l'accès était contrôlé. Ça
15 voulait dire que, comprenez, là, que des clubs
16 privés ici ça foisonnait, hein, il y en avait de
17 très nombreux. La forêt était cadennassée à toutes
18 fins pratiques par des clubs privés, avait des
19 barrières un peu partout. D'ailleurs ça a
20 considérablement limité l'accès à la forêt cette
21 affaire-là.

22 Je sais que les gens de Saint-Fulgence, les Métis
23 de Saint-Fulgence qui voulaient avoir accès à la
24 forêt avaient des petits problèmes avec ça. Même
25 des gros problèmes avec ça. Mais c'était une

1 pratique de l'époque, le gouvernement avait statué
2 comme ça puis il avait accordé ces baux-là à ces
3 gens-là.

4 Q Et vous acquérez en 74.

5 R Oui.

6 Q Et le club privé existe toujours ou il a été, il a
7 perdu de ses privilèges?

8 R Non, il existait toujours. Jusqu'à la fin des clubs
9 privés, là, en 1977, 78, là, avec l'avènement du
10 Parti Québécois il y a eu déclubage. A ce moment-là
11 ça en a été terminé des droits exclusifs de pêche
12 que le gouvernement accordait. Moi j'ai pas connu
13 ça, là.

14 Q Mais vous étiez là en 74.

15 R J'étais là en 74, mais on était à la fin. Alors je
16 vous dirais, là, que c'était passablement ouvert.
17 Les droits exclusifs, là, les gens se référaient
18 pas à ça du tout.

19 Q Et vous avez mentionné plus tôt avec maître Côté
20 que les gens qui vous accompagnent dans la
21 fondation de la Communauté, de votre organisation,
22 c'est des gens qui, que vous connaissiez
23 d'activités de plein air, que vous connaissiez des
24 activités en nature. C'est ça?

25 R Pour deux.

- 1 Q Monsieur Potvin.
- 2 R Pour Gérard Truchon et pour Gilles Potvin. Je les
3 connaissais parce qu'ils faisaient du ski de fond
4 au Club du mont Valin puis je les connaissais là.
- 5 Q C'est de là que vous les connaissez?
- 6 R Oui.
- 7 Q Est-ce qu'ils sont, ils sont propriétaires des
8 bâtis au lac Xavier?
- 9 R Non, pas du tout.
- 10 Q Y a-t-il d'autres propriétaires du lac Xavier qui
11 rentrent dans cette phase fondatrice de la
12 Communauté, à votre connaissance, à part votre
13 frère?
- 14 R Parmi le groupe qui a organisé la Communauté,
15 incorporé la Communauté?
- 16 Q C'est ça ma question, oui.
- 17 R Oui, il y en a un, Michel Aubé.
- 18 Q Est-il un propriétaire de chalet?
- 19 R Il est un résidant permanent du lac Xavier.
- 20 Q Est-ce qu'il fait partie de l'association?
- 21 R De l'association du lac Xavier?
- 22 Q Exactement.
- 23 R Oui, au lac Xavier il y a une association toujours
24 vivante. Elle va fêter cette année son soixante-
25 quinzième anniversaire.

1 Q Et avez-vous occupé un certain rôle dans cette
2 organisation?

3 R Oui. Rapidement quand je suis arrivé, là, j'ai
4 occupé un rôle au conseil d'administration de
5 l'association, de ce qu'on appelait le Club Saint-
6 François-Xavier. J'ai été, j'ai déjà occupé le
7 poste de président du Club Saint-François-Xavier
8 pendant certainement une quinzaine d'années.

9 Q Jusqu'en 2009, au moins?

10 R Bien, 74, trois, quatre ans avant 77, plus 15, 92,
11 certainement jusqu'à dans les années 90, 95.

12 Q Pas par après, quand je vous ai interrogé en 2009?

13 R Pardon?

14 Q Pas par après, quand je vous ai interrogé en 2009.

15 R J'ai mal compris, maître Steinmander.

16 Q Vous disiez que votre période de fonction en tant
17 qu'officier de cette organisation-là s'achève
18 quelque part dans les années 90?

19 R Oui.

20 Q Et en 2009 vous n'étiez plus en fonction lorsque je
21 vous ai interrogé et après intervention de la
22 Communauté métisse du Domaine du Roy la Seigneurie
23 de Mingan.

24 R En 2009 je n'étais plus, je crois que je venais de
25 sortir, je venais de quitter. Ça va faire ça quatre

1 ans que j'ai quitté, là.

2 Q Est-ce que cette association-là où quelqu'un des
3 membres a eu maille à partir avec le gouvernement
4 dans des poursuites civiles concernant l'accès au
5 territoire?

6 R Oui, je crois. Michel Aubé, je crois, là,
7 dernièrement.

8 Q Est-ce que l'Association a été partie dans un
9 quelconque litige civil?

10 R Oui, l'Association a été partie là-dedans, oui.

11 Q Et...

12 R C'est récent ça.

13 Q Expliquez-nous dans quel contexte.

14 R Vous me demandez des efforts de mémorisation vous,
15 là.

16 Q Vous venez de dire que c'est récent.

17 R Le contexte est à peu près le suivant. C'est un
18 litige qui portait sur la propriété d'un camp en
19 forêt, le camp de Michel Aubé qui aurait été
20 transféré au Club Saint-François-Xavier. Il y a eu
21 un avis de reprise de possession de la part du
22 Ministère là-dessus. Les parties ne s'entendaient
23 pas sur qui était propriétaire. Michel Aubé disait
24 que c'était à lui. Les gens du Club disaient
25 également qu'ils avaient promis de remettre la

1 propriété à Michel Aubé.

2 Tout ça a été amené en cour et ça, la propriété
3 avait été, je pense reconnue à Michel Aubé où,
4 encore, on n'a pas accordé à Michel Aubé le droit
5 d'intervenir. Là, rendu là, c'est juridique ou
6 judiciaire, là, ça m'échappe.

7 Q Très bien. Vous mentionnez le cas de Michel Aubé,
8 c'est dans les années 2000 certainement ou même...

9 R Oui.

10 Q Mais auparavant, dans les années 90, vous n'avez
11 pas souvenir d'autres litiges impliquant
12 l'Association, je parle du lac Xavier, ou des
13 membres du lac Xavier?

14 R Ou des membres du lac Xavier qui auraient fait
15 quoi?

16 Q Qui auraient été parties à des litiges avec le
17 gouvernement concernant l'aménagement du
18 territoire.

19 R Concernant l'aménagement du territoire?

20 Q Oui. L'accès au territoire.

21 R Dans les années 90?

22 Q Oui.

23 R Je me rappelle pas, maître Steinmander.

24 Q Ça va. Nous sommes dans les années 2000, les
25 informations commencent à sortir à propos des

1 rencontres entre le gouvernement et les Innus. Le
2 mot «Approche commune» devient un vocable de la vie
3 publique du Saguenay, Côte-Nord et, à ce moment-là,
4 vous dites que vous êtes en cheminement, en
5 cheminement à la découverte de votre identité
6 autochtone. Vous avez dit aujourd'hui: "Je
7 cherchais une organisation qui regroupe des
8 Sauvages comme nous."

9 R Oui.

10 Q C'est les années 2000. Vous venez de passer une vie
11 active de professeur universitaire depuis trente
12 ans et vous expliquez à ce moment-là, vous racontez
13 aujourd'hui, il y a quatorze ans, vous vous sentez
14 Sauvage.

15 R Sauvage depuis mon enfance.

16 Q Depuis votre enfance. Donc, vous avez mentionné,
17 justement, à propos de votre enfance l'épisode de
18 Monseigneur Tremblay, à la maison...

19 R Monseigneur Victor.

20 Q ... qui taquinait votre grand-mère à propos de ses
21 origines. C'est exact?

22 R C'est ça, oui.

23 Q Et vous avez dit que c'était la grand-mère Sauvage.

24 R J'ai dit ça.

25 Q Donc, dans votre famille que maintenant vous

1 qualifiez de famille Sauvage, on désignait la
2 grand-mère comme la grand-mère Sauvage.

3 R On disait que la grand-mère avait du sauvage.

4 Q Donc, qu'elle n'était pas Sauvage.

5 R Oh! Monseigneur Victor disait, la grand-mère avait
6 du sauvage. C'était, je vous dis l'expression qui
7 était dite à l'époque. On savait donc que la grand-
8 mère avait du sauvage.

9 Q Très bien. Je vais vous montrer la pièce **I-38**, le
10 premier article de journal. Pourriez-vous lire le
11 paragraphe, le troisième paragraphe de la première
12 colonne de cet article, qui commence par «La Cour
13 Suprême du Canada», et on rapporte les propos de
14 Benoit Pelletier. Le troisième paragraphe, s'il
15 vous plaît.

16 R **«La Cour suprême du Canada, dans ses**
17 **décisions, accorde des droits à des**
18 **communautés métisses. Elle a fixé des**
19 **critères pour reconnaître ces communautés**
20 **dans des décisions, a déclaré le Ministre**
21 **Pelletier, visiblement convaincu qu'il y**
22 **a des chances...»**

23 Est-ce que je continue?

24 Q Jusque là ça va. Et donc, il y a des critères
25 juridiques de reconnaissance d'une communauté

1 métisse, d'un peuple métis, c'est ça?

2 R Oui.

3 Q Et le Ministre affirme:

4 **«Il n'est pas question pour le**
5 **gouvernement d'accepter un autre groupe**
6 **à la table qui ne détient pas de**
7 **reconnaissance légale.»**

8 Donc, la question qui se pose pour l'organisation,
9 et je parle de l'organisation de la Communauté
10 métisse Domaine du Roy, c'est celle de démontrer
11 l'existence au sens des critères mentionnés par le
12 Ministre. Et vous dites que vous n'avez reçu aucune
13 aide, que le gouvernement n'a pas exécuté son
14 devoir qui lui incombe, vous avez dit aujourd'hui,
15 d'informer la population.

16 Et je vais vous montrer la pièce **PC-8**, qui va vous
17 être montrée à l'écran.

18 R L'écran que j'ai devant moi?

19 Q Pardon? C'est exact, oui. La pièce **PC-8**, à part le
20 juge, vous l'avez tous à l'écran.

21 **LA COUR:**

22 Pour les fins de référence dans le cas où on aurait
23 à lire les notes sténographiques, on parle de
24 quelle pièce exactement?

25

1 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

2 Alors...

3 LA COUR:

4 Vous l'identifiez comment?

5 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

6 ... la pièce **PC-8**, elle a un nom dans la
7 déclaration commune. «Protection selon la...»

8 Alors, quand on va parler de la pièce **PC-8**, et en
9 suivant le libellé de l'inventaire des pièces
10 communiquées par le procureur général, amendé, il
11 s'agit des procès-verbaux des quatre assemblées
12 générales annuelles. Ce document contient en liasse
13 quatre procès-verbaux d'assemblées générales de
14 l'Organisation.

15 LA COUR:

16 Alors de la CMDRSM.

17 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

18 Exactement. Et en particulier, quand nous allons
19 revenir sur ces textes-là, je parle du troisième
20 procès-verbal, procès-verbal de l'assemblée
21 générale du 20 octobre 2007 et, pour aller vite à
22 l'extrait, au point 8.3.

23 LA COUR:

24 C'est bien.

25

1 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

2 Q Alors, mon collègue va encadrer particulièrement le
3 paragraphe des études commandées où il est
4 question, pour le bénéfice de tous les membres
5 réunis à l'assemblée générale, de la problématique
6 du dossier de l'Approche commune. Et cette mention
7 dit:

8 *«Les études commandées par le ministère*
9 *de la Justice à l'Université Laval sur*
10 *notre identité métisse ne sont pas*
11 *terminées. La Communauté a refusé de*
12 *participer à cette étude. La Communauté*
13 *a accepté plutôt de participer à l'étude*
14 *dirigée par la chaire d'étude sur*
15 *l'identité métisse du Collège*
16 *universitaire de Saint-Boniface.»*

17 Je vais continuer, mais est-ce qu'il y a des
18 experts affiliés à cette chaire sur l'identité
19 métisse de Saint-Boniface qui témoigneront au
20 procès, monsieur Tremblay?

21 R Bien, je présume que monsieur Baron devrait, Jessy
22 Baron, devrait témoigner et il y a également,
23 voyons, son nom m'échappe...

24 **LA COUR:**

25 Vous pouvez nous aider maître Côté, peut-être?

1 M^e DANIEL COTÉ:

2 Emmanuel Michaud?

3 LE TÉMOIN:

4 R ... Manuel, Emmanuel Michaud, exactement.

5 LA COUR:

6 C'est connu, c'est annoncé.

7 M^e DANIEL COTÉ:

8 Oui, oui.

9 LE TÉMOIN:

10 R Effectivement, Emmanuel Michaud.

11 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

12 Q Emmanuel Michaud qui a eu la possibilité d'être
13 supervisé par...

14 R Par le docteur Denis Gagnon qui est le titulaire de
15 la chaire sur l'identité métisse.

16 Q Alors, je continue. Un monsieur qui s'appelle André
17 Forbes, secondé par un monsieur qui s'appelle
18 Russel A. Bouchard, voici ce qu'ils disent:

19 *«Il est proposé par André Forbes et*
20 *secondé par Russel A. Bouchard une*
21 *dérogation mineure afin que Jessy Baron*
22 *s'adresse à l'assemblée. Accepté à*
23 *l'unanimité.»*

24 Je suppose que la dérogation mineure c'était le
25 droit de parler alors qu'on n'était pas membre de

1 la Communauté?

2 R C'est ça.

3 Q Alors, ce monsieur Jessy Baron de cette institution
4 universitaire de Saint-Boniface explique:

5 **«Selon monsieur Baron, la base de l'étude**
6 **est qu'il existe des Métis sur le**
7 **territoire. On veut connaître comment les**
8 **Métis vivent au quotidien. L'étude sera**
9 **déposée aux responsables de la Communauté**
10 **métisse du Domaine du Roy la Seigneurie**
11 **de Mingan avant le dépôt final pour**
12 **publication.»**

13 C'est ce qui a été dit à l'assemblée générale?

14 R Si j'étais?

15 Q Est-ce que ce que je viens de lire reflète ce qui
16 s'est passé à l'assemblée générale?

17 R De mémoire, oui.

18 Q Donc, il y a les études commandées par, je suppose
19 Canada, Québec, à l'Université de Laval, auxquelles
20 le procès-verbal explique que l'Organisation a
21 refusé de participer. Et il y a les études de
22 Saint-Boniface, Manitoba, auxquelles la Communauté
23 participe, participera. Nous sommes en 2007 et
24 quelques mois plus tard ce seront les entrevues,
25 les entrevues de Jessy Baron qui seront faites

1 auprès des membres de l'Organisation, c'est ça?

2 R C'est bien ça, maître Steinmander.

3 Q Ce qui distingue les études de Laval des études de
4 Saint-Boniface, c'est que les études de Laval
5 posent la question s'il existe, la question de
6 l'existence d'une communauté métisse. Mais monsieur
7 Baron a rassuré les membres, au procès-verbal c'est
8 consigné, comme quoi le point de départ c'est qu'à
9 la base, il existe une Communauté et qu'il s'agit,
10 là, l'étude qui sera faite de vérifier les
11 conditions de vie de ce temps-là.

12 Je vais vous montrer un document. Qu'est-ce que
13 c'est ce document-là, monsieur Tremblay?

14 R Je m'excuse, j'ai pas compris.

15 Q Oui. Excusez-moi. Je vous demande qu'est-ce que
16 c'est le document que vous avez devant vous?

17 R C'est une entrevue que j'ai accordée à monsieur
18 Jessy Baron.

19 Q En date...

20 R Le 27 août 2007.

21 Q O.K.

22 R Au lac Xavier, à Saint-Fulgence.

23 Q Allons à la dernière page, et c'est votre nom --
24 que nous allons coter, avec l'aide de madame la
25 greffière, ça serait **PC-11**, n'est-ce pas?

1 **LA GREFFIERE :**

2 C'est bien ça.

3 (PIECE PC-11 PRODUITE)

4 **M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

5 Q Vous êtes à la fin de l'entrevue. L'entrevue a lieu
6 à votre propriété du lac Xavier.

7 R Tout à fait.

8 Q Et l'interviewer vous demande si vous avez quelque
9 chose à ajouter et la section soulignée, pourriez-
10 vous la lire, s'il vous plaît?

11 R Alors, je m'adresse à Jessy Baron:

12 *«Je voudrais juste te dire aussi que*
13 *c'est intéressant ce que vous faites là,*
14 *que vous regardiez le processus de*
15 *transmission de l'identité. J'aime ça, je*
16 *trouve que c'est bien ce que vous faites.*
17 *C'est très différent d'une recherche sur*
18 *l'existence. Vous faites cela*
19 *correctement. C'est cela que je veux vous*
20 *dire, je vous félicite. Je te remercie de*
21 *t'être déplacé jusqu'ici.»*

22 Q Merci. Si on revient à la pièce PC-8, on vous l'a
23 montrée à l'écran, et on monte en haut du point
24 8.3, c'est la mémoire des assemblées, ce document-
25 là. Dans la mémoire des assemblées il est écrit:

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

«Russel A. Bouchard...»

Je suis au dernier, dernier alinéa antérieur à 8.2.

«Russel A. Bouchard conseille au clan...»

Russel A. Bouchard était présent à l'assemblée générale.

«Russel A. Bouchard conseille au clan qui est dans la lutte des droits: nous devons toujours prévoir le côté spirituel. La Constitution canadienne protège automatiquement -- je suppose -- la dimension spirituelle. Dégageons le concept de l'Ours, l'Ours qui a sorti de sa ouache.»

Est-ce que ce sont les propos qui ont été entendus à l'assemblée générale?

R Je ne me souviens pas, maître Steinmander.

Q Très bien. Est-ce que c'est bien, ce document-là est bien le procès-verbal de l'assemblée que j'ai mentionnée?

R Je crois que oui.

M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

Je n'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

Merci.

LA COUR:

Maître Bergeron.

1 M^e RICHARD BERGERON:

2 Oui.

3 **CONTRE-INTERROGATOIRE PAR M^e RICHARD BERGERON,**
4 **procureur des parties intervenantes:**

5 Q Bonjour, monsieur Tremblay. Est-ce que vous
6 m'entendez bien?

7 R Bonjour, maître Bergeron.

8 Q Monsieur Tremblay, donc, vous avez fait carrière
9 toute votre vie professionnelle comme professeur au
10 Cégep de Chicoutimi, ai-je bien compris, mais aussi
11 chargé de cours à l'Université du Québec à
12 Chicoutimi?

13 R C'est bien le cas.

14 Q Et vous avez mentionné dans votre témoignage qu'en
15 tout début de votre établissement en ville, à votre
16 retour de vos études à Laval, vous aviez une maison
17 sur la rue Joliette, c'est bien ça?

18 R Exactement.

19 Q Et vous l'avez habitée, c'était à quelle hauteur?
20 Est-ce que vous c'était proche du poste CJPM, là,
21 si on veut, le Mont Sainte-Claire, si on veut
22 situer?

23 R Ah! Pas du tout.

24 Q Non.

25 R C'était où la rue Sainte-Anne perd son nom et la

1 rue Joliette gagne le sien.

2 Q Près des Chevaliers de Colomb.

3 R Immédiatement en haut de la côte de la rue Sainte-
4 Anne. Vous montez toutes les côtes de la rue
5 Sainte-Anne dont la toute dernière qui est très
6 abrupte et sur ce plateau-là il venait de se
7 construire un bloc appartements que j'ai habité là.

8 Q C'était tu les blocs de J.A. Belley, sur la gauche,
9 là?

10 R Sur la gauche en montant, immédiatement en haut...

11 Q Oui, O.K.

12 R ... je sais pas si c'est J.A. Belley.

13 Q Et vous avez habité là pendant combien de temps?

14 R Ah! J'ai habité là, je vous dirais, trois ans,
15 peut-être quatre ans.

16 Q Et par la suite?

17 R Par la suite j'ai habité sur la rue Price,
18 immédiatement à côté du barrage, voisin du barrage.
19 Le barrage était dans la cour arrière.

20 Q Mais maison qui a, a-t-elle résisté au déluge?

21 R Elle a été démolie après le déluge.

22 Q Et par la suite?

23 R Par la suite j'ai acheté une maison sur la rue
24 Rodolphe, le long du Saguenay. Ce qu'on appelle le
25 long du Saguenay.

- 1 Q Près du boulevard Saguenay.
- 2 R Près de J.R. Théberge.
- 3 Q Près de J.R. Théberge, le long...
- 4 R Elle débouche sur J.R. Théberge.
- 5 Q Et puis, là, vous êtes depuis combien de temps sur
6 la rue Pierre-Bédard?
- 7 R Vingt-cinq ans.
- 8 Q Vingt-cinq ans. Parce que je constate que vous êtes
9 mon voisin, ou presque.
- 10 R Oui, exactement. On est presque des voisins.
- 11 Q Oui. Vos enfants, qui sont aujourd'hui des gens
12 fort adultes, ont eu un cheminement scolaire aussi,
13 je présume. Ils ont fait des études?
- 14 R Oui, Sophie a fait une maîtrise en communication et
15 Charles, lui il a pas terminé son bac en
16 enseignement de l'anglais. Ce qui fait mon malheur
17 d'ailleurs, maître Bergeron.
- 18 Q Voilà. Et j'ai compris que votre fille habitait
19 Gatineau?
- 20 R Elle habite Gatineau.
- 21 Q Et elle travaille dans son domaine?
- 22 R Elle travaillait dans son domaine; elle a abandonné
23 pour être consultante.
- 24 Q Ah! Bon. Et votre garçon travaille ici, est-il ici
25 à Chicoutimi ou au Saguenay?

1 R Il travaille pour Vidéotron.

2 Q Vidéotron ici, à Chicoutimi?

3 R Oui.

4 Q Vous avez parlé beaucoup de votre frère dans votre
5 témoignage, qui est ici présent d'ailleurs.
6 Rapidement là-dessus, puisqu'on est dans les
7 cheminements, je comprends et vous me direz si ce
8 que je vous dis est inexact, que votre frère a fait
9 sa carrière comme ingénieur chez Alcan?

10 R C'est bien le cas, oui.

11 Q Et lui aussi -- on va revenir au lac Xavier -- mais
12 lui aussi habite encore ici à Chicoutimi, longtemps
13 dans le Domaine du Roy?

14 R Oui.

15 Q Et récemment sur le boulevard Saint-Sacrement?

16 R Vous connaissez tous les cheminements, maître
17 Bergeron.

18 Q Bien, si je les connais pas vous allez me le dire.
19 Vous avez témoigné sur votre arrivée au lac Xavier
20 plus ou moins en 1974, vous avez, avec votre frère,
21 acheté un camp. Bien, je me trompe pas que, je le
22 sais pas quand, vous me le direz, après ça vous
23 avez pas cohabité toujours, votre frère a acheté
24 l'ancienne chapelle du lac?

25 R Bien, on l'a achetée conjointement parce qu'on

1 avait acheté conjointement la première; ensuite on
2 a séparé les parties.

3 Q Donc, de sorte que, après séparation si je peux
4 m'exprimer ainsi, votre frère avait l'ancienne
5 chapelle et vous aviez le camp?

6 R Exact.

7 Q Et votre frère a agrandi, rénové l'ancienne
8 chapelle qui elle aussi fait partie de son ensemble
9 et vous, vous avez agrandi, rénové le camp qui fait
10 partie de votre ensemble et vous êtes des voisins?

11 R C'est ça.

12 Q C'était un club privé, j'aimerais qu'on parle un
13 peu de ça. Quand vous êtes arrivé là c'était encore
14 ou ça achevait parce que, évidemment, c'est le
15 gouvernement du Parti Québécois en 1976, avec la
16 mise en place des zecs, qui a abandonné les clubs.
17 Donc en 74 c'était encore club privé, il y avait,
18 est-ce qu'il y avait encore, il y avait encore un
19 gardien du lac Xavier ou il y en avait pas?

20 R Il y avait un gardien, au lac Xavier il y avait
21 ceci de particulier. C'est que le gardien était
22 gardien et cantonnier. Alors, c'est le gardien qui
23 avait la responsabilité de l'entretien des huit
24 kilomètres de chemin que le Club Saint-François-
25 Xavier avait comme responsabilité.

1 Q Est-ce qu'il y avait une barrière?

2 R Oui, il y avait une barrière.

3 Q Alors, il fallait passer à la barrière; le gardien
4 nous faisait entrer ou pas. Est-ce que...

5 R Il fallait montrer patte blanche.

6 Q Oui. Vous avez dit, les clubs privés étaient,
7 avaient été, bon, créés en 1939, il y avait déjà
8 une occupation de gens, vous avez dit: "C'était des
9 notables." Est-ce qu'à votre connaissance, puis
10 soyez bien à l'aise si vous en savez rien, c'était
11 un peu la situation qu'on voyait, vous dites, il y
12 en avait beaucoup de clubs, donc des gens un peu en
13 moyens, notables pour répéter votre expression, qui
14 allaient comme ça à des clubs de chasse et pêche et
15 qui, finalement, quand le gouvernement l'a permis,
16 se sont fait un club privé pour aller chasser/
17 pêcher, c'est exact?

18 R Écoutez, j'ai pas fait d'étude, là, sur la
19 composition des clubs privés, maître Bergeron. Mais
20 pour avoir un club privé il y avait des frais. Il
21 y avait des droits d'accès, il y avait des frais
22 annuels. Il fallait avoir les moyens. C'est dans ce
23 sens-là que je vous ai dit, les gens qui étaient
24 là, c'est des notables, c'est des gens qui avaient
25 le moyen. C'est des gens qui étaient capables de

1 payer ça. C'était des commerçants ou c'était des
2 professionnels.

3 Q Comme, par exemple, au lac Xavier je me rappelle
4 quand j'étais jeune il y avait les Guay de
5 Plomberie Guay qui avaient... qui étaient les
6 pionniers de la place. Vous vous rappelez de ça?

7 R Tout à fait.

8 Q Il y avait...

9 R Il y avait monsieur Arthur Guay qui était là...

10 Q Oui, le père.

11 R ... qui était propriétaire.

12 Q Puis après ça le, je sais pas s'ils sont encore là,
13 il y avait les Martin c'est Martin, Léo Automobile,
14 concessionnaire Honda ça?

15 R Tout à fait, maintenant c'est son fils Dany.

16 Q C'est Dany qui est là. Et ainsi de suite. Est-ce
17 que vous vous rappelez les limites du Club Saint-
18 François-Xavier, parce que c'était pas juste le
19 pourtour du lac, là. Les clubs de chasse et pêche
20 avaient des territoires avec d'autres lacs qui
21 permettaient aux gens d'aller chasser, pêcher sur
22 un vrai territoire délimité. Il allait jusqu'où le
23 territoire du lac Xavier, est-ce que vous vous
24 rappelez?

25 R A ma connaissance, le Club Saint-François-Xavier il

1 n'avait que des droits de pêche sur deux lacs, le
2 lac Xavier puis le lac Balancine.

3 Q Alors, le lac Balancine faisait partie du Club
4 Saint-François-Xavier?

5 R Oui.

6 Q Et entre les deux il y avait pas d'autres lacs dans
7 les environs, petits lacs, étangs ou autres?

8 R Il y a des petits lacs dans les environs.

9 Q Et est-ce qu'à votre connaissance c'était la même
10 situation, si je m'en vais vers l'est, par exemple
11 si je prends le lac Laurent, c'était le Club du lac
12 Laurent avait aussi un chapelet de lacs et un
13 territoire réservés exclusivement à ses membres du
14 club?

15 R Je ne sais pas.

16 Q Vous le savez pas.

17 R Je suis pas capable de vous répondre.

18 Q Et si je vous pose la question pour lac Saint-
19 Germain, est-ce que vous le savez aussi?

20 R Lac Saint-Germain je crois que c'était un club.

21 Q Club privé, le Club Saint-Germain?

22 R Oui.

23 Q Est-ce que vous savez si ce Club Saint-Germain
24 comportait aussi un territoire assez vaste
25 comportant plusieurs lacs?

1 R Je peux pas vous répondre, maître Bergeron.

2 Q Très bien. Est-ce qu'il était à votre connaissance
3 aussi et toujours qu'il y avait, là on parle de ce
4 que tout le monde, les gens désignent comme étant
5 le Piedmont (sic), c'est-à-dire tous les terrains
6 et territoires situés au sud du mont Valin comme
7 tel ou des monts Valin, donc lac Xavier, je m'en va
8 un petit peu vers l'est, lac L'Orage, je me
9 retourne vers l'est, lac Saint-Germain qui allait,
10 lui, jusqu'à rivière Sainte-Marguerite, mais est-ce
11 qu'il est à votre connaissance qu'il y avait aussi
12 des clubs privés plus au nord, c'est-à-dire lac
13 Jalobert, tous les lacs, là, sur la route de la zec
14 aujourd'hui Martin-Valin, est-ce qu'il était à
15 votre connaissance que c'était aussi des clubs
16 privés?

17 R Oui, tout à fait, je peux même vous dire que vers
18 l'âge de treize ans j'avais un oncle qui possédait
19 un club, un camp au lac Jalobert et il m'a emmené
20 avec lui, à la pêche, à quelques reprises au lac
21 Jalobert. Et on passait, à cette époque-là, la
22 route d'accès passait par le lac Xavier pour
23 prendre le chemin Desbiens ensuite aboutir dans ce
24 que vous connaissez comme la L-200 aujourd'hui,
25 là...

- 1 Q Exact.
- 2 R ... et monter au Jalobert.
- 3 Q Est-ce que c'était le Club Pemishkao qui était là
4 à cette époque-là?
- 5 R C'était pas le Pemishkao. Le Pemishkao c'était au
6 voisin. C'était le Jalobert, je pense, ça
7 comprenait les lacs Jalobert, Le Breton, Bersimis,
8 Travers, Le Marié. Je vous dis ça de mémoire, là.
- 9 Q Oui.
- 10 R Puis c'était ce club-là, là.
- 11 Q Puis il y avait Coseio (sic) puis il y avait
12 Moncouche.
- 13 R Il y avait Moncouche.
- 14 Q Et est-ce que vous c'était la même chose, des
15 notables qui entretenaient ces clubs-là puis se
16 faisaient un campe (sic) de chasse et pêche sur
17 des territoires de lacs aussi, mais plus au nord?
- 18 R En tout cas, je peux vous parler pour mon oncle.
- 19 Q Oui.
- 20 R C'était un agronome.
- 21 Q Un agronome.
- 22 R Il avait le moyen de se payer ça.
- 23 Q Puis il y avait au lac Coseio Corriveau,
24 l'arpenteur puis l'ingénieur Dauphinois au lac de
25 la Hache. Des noms connus?

1 R Tout à fait.

2 Q Dernière question là-dessus, mais je reviens de
3 façon plus contemporaine parce qu'on a parlé du lac
4 Balancine, vous avez -- donc, quand vous avez
5 installé votre campe, pour employer l'expression,
6 au lac Balancine et sur lequel vous avez un bail
7 émis par le gouvernement, donc après 74, dans le
8 fond c'est l'ancienne limite du Club Saint-
9 François-Xavier?

10 R Oui.

11 Q Et je vais vous exhiber une pièce, monsieur
12 Tremblay, qui a été produite, en fait je vais me
13 servir de la cote du procureur général, parce que
14 ça a été produit aussi par mon collègue, mais je
15 suis un peu mêlé dans ses «I», là, mais c'est la
16 pièce, pour les fins des notes que je vous
17 mentionne ça, c'est pas pour vous allumer une
18 lumière à vous nécessairement, mais **GC-P-6**.

19 (S'adressant à la cour)

20 Et, Monsieur le juge, avec votre permission je vais
21 m'avancer parce que j'ai pas de machin, là, pour le
22 mettre à l'écran. Bien, je l'ai mais c'est -- non,
23 je l'ai pas, je suis pas connecté.

24 Q Et la **GC-P-6** pour -- je vais attendre que Monsieur
25 le juge ait en mains la pièce.

1 (S'adressant à la cour)

2 En fait, c'est **GC-P-5**, excusez-moi, Monsieur le
3 juge. **GC-P-5**.

4 **LA COUR:**

5 Alors, vous êtes à un document qui est une carte en
6 réalité?

7 **M^e RICHARD BERGERON:**

8 Oui. En fait, dans **GC-P-5**, Monsieur le juge, il y
9 a un certain nombre de cartes et je les prends dans
10 l'ordre où elles apparaissent à la pièce et ce qui
11 m'intéresse c'est là -- il y en a une première qui,
12 si vous vous rappelez, là --

13 Q C'est pour le tribunal, monsieur Tremblay, que
14 j'indique ça, et pour les notes.

15 (S'adressant à la cour)

16 il y avait l'emplacement de plusieurs camps de
17 monsieur Corneau, sur un périmètre qui borde le
18 lac Xavier à l'extrémité ouest et qui comprend le
19 lac Roger, le lac Laurent, si je décris, et plus
20 le... la page d'après il y a une autre carte,
21 c'est pas celle-là qui m'intéresse. Et là, il y a
22 des photos. Il y a une troisième carte, ce n'est
23 pas celle-là qui m'intéresse. Il y a une quatrième
24 carte plus loin, là où est désigné le campe qui a
25 été désigné comme étant le numéro 6, qui fait

1 l'objet de l'avis d'éviction de monsieur Corneau.
2 Et c'est cette carte que je veux exhiber au témoin,
3 monsieur René Tremblay. Je sais pas si vous la
4 visualisez, Monsieur le juge.

5 **M^e DANIEL COTÉ:**

6 Non, je vois pas, moi, je sais pas lequel que
7 c'est.

8 **LA COUR:**

9 C'est parce que là vous avez...

10 **M^e RICHARD BERGERON:**

11 Attendez, je vais aller vous la...

12 **LA COUR:**

13 ... vous êtes avancé dans la liste des pièces,

14 **M^e DANIEL COTÉ:**

15 C'est GP-P-5 ça.

16 **LA COUR:**

17 La P-7.

18 **M^e RICHARD BERGERON:**

19 Ah! C'est parce que moi elle m'a été, je l'ai en
20 mains comme étant G... là, c'est mêlant cette
21 affaire-là, sont en liasse, hein.

22 **M^e DANIEL COTÉ:**

23 C'est PG-7 ça.

24 **M^e RICHARD BERGERON:**

25 C'est 7.

1 (DISCUSSION HORS DOSSIER)

2 Oui, oui, exactement, c'est GC-P-7.

3 M^e DANIEL COTÉ:

4 GC-P-7.

5 M^e RICHARD BERGERON:

6 O.K. Excusez-moi. Je l'avais incorrectement
7 identifiée. Alors, pour les fins des notes j'attire
8 donc l'attention du témoin sur une carte
9 apparaissant à la pièce GC-P-7.

10 Q Alors, je vous exhibe cette carte, monsieur
11 Tremblay, vous permettez que je m'approche de vous
12 un peu?

13 R Bien, oui. Bien oui.

14 Q C'est pour des fins pratiques. J'ai surligné en
15 jaune qu'est-ce qui avait été déjà indiqué avec un
16 cercle sur la carte. Vous voyez il y a le numéro 6
17 et ça a été indiqué comme étant le campement de
18 monsieur Corneau. Mais je vois, si je le mets dans
19 le bon sens, que tout de suite, tout de suite collé
20 sur ce campe est le lac Balancine. Donc, là où se
21 trouve votre propre camp à vous qui fait l'objet
22 d'un bail en bonne et due forme, est-ce que c'est
23 effectivement, on parle du bon lac?

24 R Oui, lac Balancine, il est bien inscrit.

25 Q Donc, vous êtes tout à fait, j'ai pas trop idée de

- 1 l'échelle de cette carte, là, quant aux distances,
2 j'ai ma petite idée parce que je m'en doute, mais
3 la distance qu'il y a, est-ce que je me trompe,
4 elle est pas tellement grande entre le campe de
5 monsieur Corneau puis le vôtre?
- 6 R Ça, ça doit être -- le lac Balancine est là, Lac
7 Balancine, le nord est en haut, là.
- 8 Q Le nord il est dans...
- 9 R Le nord est en haut de la carte.
- 10 Q Non, non, il faut la mettre à la verticale. Là où
11 il y a un 8 en haut, là, c'est le nord ça.
- 12 R C'est ça. Alors, ça, c'est le campe de Ghislain,
13 Ghislain Corneau, ici.
- 14 Q Oui, oui. C'est ça.
- 15 **LA COUR:**
- 16 Le G 6, il y a inscrit le chiffre 6.
- 17 **M^e RICHARD BERGERON:**
- 18 Le chiffre 6.
- 19 R C'est ça, le 6.
- 20 Q Puis on voit le lac Balancine...
- 21 R Vous voyez le lac Balancine, le campe est ici, là.
- 22 Q Le petit point qu'il y a d'indiqué c'est votre
23 campe?
- 24 R Ça, c'est mon campe, c'est ça.
- 25 Q O.K.

- 1 R Mais me rendre, partir du camp, là, puis me rendre
2 au campe à Ghislain, là...
- 3 Q Non, je comprends que je vois les lignes, là, il y
4 a de l'escarpement, mais à vol d'oiseau?
- 5 R A cervelle (sic) d'oiseau, là, je vous dirai, je le
6 sais pas s'il y a trois kilomètres. Pas plus que
7 ça, là, peut-être deux kilomètres, deux points
8 cinq. Mais me rendre là, là, à pied, c'est
9 certainement, certainement plus de cinq kilomètres,
10 six kilomètres.
- 11 Q Je comprends que ça va pas en ligne droite.
- 12 R Non.
- 13 Q Mais en terme territorial, autrement dit, quand
14 vous chassez tous les deux sur votre campe, vous à
15 lac Balancine puis monsieur Corneau dans le sien,
16 mettons que pour la faune, on est un peu dans le
17 même environnement. L'orignal qui va passer en
18 avant de son campe peut être le même orignal qui va
19 aboutir dans votre territoire de chasse?
- 20 R Les probabilités sont très minces.
- 21 Q Ah oui?
- 22 R Très, très minces. C'est assez loin, c'est un
23 territoire qui est assez, qui a une morphologie
24 assez brisée, là, très montagneux.
- 25 Q Donc, est-ce que vous je dois en conclure qu'un

1 territoire de chasse, somme toute en kilomètres
2 carrés c'est pas très grand, puisque les chasseurs
3 sont relativement proches un de l'autre?

4 R Je vous dirais qu'un territoire de chasse, pour un
5 individu, là, c'est intéressant de chasser quand
6 vous avez autour d'un kilomètre par un kilomètre.
7 Je parle d'une personne. O.K. Si vous êtes dans le
8 milieu, là, cinq cents mètres de chaque côté, cinq
9 cents mètres par haut...

10 Q Ça se résume à ça un peu.

11 R ... vous vous dérangez pas trop. Mais là où est
12 situé le camp de, par exemple, de Ghislain Corneau,
13 par rapport à l'endroit où moi je chasse...

14 Q Vous vous tirez pas dessus.

15 R Non. Non seulement on se tire pas dessus...

16 Q Vous vous dérangez pas.

17 R ... mais il va abattre -- on dérange pas d'aucune
18 espèce de manière -- il va abattre un orignal puis
19 neuf fois sur dix je l'entendrai même pas tirer,
20 puis une 3006 ça roule, hein, c'est un coup de
21 canon, c'est bang! brouououou! Alors, neuf fois sur
22 dix je l'entends pas tirer puis c'est la même chose
23 pour lui.

24 Q Mais je comprends aussi que le déplacement en forêt
25 sur des territoires c'est difficile, dans le sens

1 que faire quatre kilomètres en plein bois ça se
2 fait pas aisément.

3 R Exactement. C'est pas facile.

4 Q C'est pas facile.

5 R Remarquez que ça se fait très bien, là.

6 Q Bien, tout se fait, mais c'est pas facile.

7 R Mais par exemple, je pourrais pas dormir à son camp
8 et chasser où je chasse, c'est trop loin.

9 Q Très bien. On va changer de sujet puis ça va être
10 mon dernier sujet en ce qui concerne les questions
11 que j'ai à vous poser, monsieur Tremblay.

12 Vous avez, je reviens à l'organisation de
13 l'Association, la CMDRSM, vous avez mis sur pied
14 cette association-là aux alentours de 2005, on
15 constate et j'ai remarqué dans votre témoignage, à
16 plus qu'une reprises et d'ailleurs, quand vous
17 aviez déjà été interrogé vous l'aviez mentionné que
18 c'était la prise de connaissance par vous de
19 l'existence de l'Approche commune qui a été, et
20 corrigez-moi si c'est pas correct ce que je vous
21 dis, mais qui a été un peu l'élément déclencheur de
22 votre démarche. Un peu pas mal.

23 R Vous savez, il faut toujours quelque chose, il faut
24 un intérêt pour se motiver. Puis le fait qu'on
25 était en train de négocier une entente

1 territoriale, ça a été un déclencheur. C'est très
2 clair que ça a été un gros déclencheur.

3 Q Et pour quelle raison ça a été un déclencheur?
4 C'est ça que je veux savoir. Pour quelle raison le
5 fait que les Premières Nations négocient une
6 entente avec les gouvernements a été pour vous
7 personnellement un déclencheur de faire quelque
8 chose?

9 R La gestion du territoire aurait pu relever d'eux,
10 hein? On ne sait pas si, on ne savait pas, je sais
11 toujours pas d'ailleurs, si on aurait pu être
12 exclus de là, exclus de mes places de chasses, ne
13 plus pouvoir les fréquenter. Avant l'ÉPOG, c'était
14 tout du oui-dire. On se comprend? Aller jusqu'à
15 2000, là, on entendait parler de négociations
16 territoriales, mais pour reprendre l'expression de
17 l'époque, c'était des négociations secrètes. C'est
18 ça qui sortait à l'époque. Mais quand c'est secret
19 on peut s'imaginer n'importe quoi. Alors, on peut,
20 y compris le pire. Puis le pire ça pouvait être
21 que, lors, avant que...

22 Q Puis le pire pour vous c'était...

23 R ... ou encore, tu réservais à autre chose.

24 Q O.K. Le pire pour vous c'était, je vais employer
25 peut-être l'expression pas bonne, mais une espèce

1 de main mise territoriale des Premières Nations sur
2 des territoires qui incluait ceux que vous
3 fréquentez?

4 R C'est ça. Ça pouvait être l'exclusion.

5 Q Et c'est ce qui a été votre motivation à démarrer
6 quelque chose?

7 R C'en est une, O.K. C'en est une. C'est le fait que
8 c'était entouré de toute une brume cette affaire-
9 là.

10 Q Et depuis lors, puisque l'ÉPOG est un document qui
11 est publié et public, est-ce que vous avez eu
12 l'occasion de prendre connaissance de ce document-
13 là aller jusqu'à ce jour? Je présume que oui?

14 R Je l'ai vu.

15 Q Vous faites oui de la tête.

16 R Je l'ai vu. Maintenant, je suis pas un spécialiste
17 de l'ÉPOG. Je sais toujours pas là-dedans on parle
18 du titre foncier aborigène, mais je sais toujours
19 pas si on accorderait un titre foncier aborigène
20 aux Innus. Un titre foncier aborigène bien, ça veut
21 dire quoi ça? Hein? Est-ce que c'est exclusif? Moi
22 je suis pas assis à la table de L'ÉPOG. J'aurais
23 bien aimé pouvoir y aller à la table. Nous aurions
24 aimé pouvoir y aller à la table de l'ÉPOG.

25 Q J'ai déjà compris ça.

1 R Ça n'aurait été, moi, je vais vous dire, que
2 normal. Il y a assez de Métis par ici, là, qu'on
3 aurait dû faire une place aux Métis.

4 Q Et je comprends que vous, aujourd'hui, vous avez
5 toujours cette même crainte de 2005 qui est le
6 scénario du pire, on va l'appeler comme ça?

7 R Bien, je vous dirai que, avec le jugement qui a été
8 rendu par la présente cour, là, dans le dossier de
9 l'injonction qu'on avait mis de l'avant, là, vous
10 vous appellerez certainement?

11 Q Absolument.

12 R Alors, le jugement, le jugement a été clair, il
13 nous a dit: Vos droits éventuels, ils sont pas
14 menacés par un traité. Alors on se dit, nos droits
15 ne sont pas menacés par un traité entre les Innus
16 et le gouvernement du Québec si on arrive à une
17 reconnaissance. En ce sens-là, ça éclaircit le
18 panorama.

19 Q L'occupation territoriale...

20 R Ça éclaircit le panorama.

21 Q ... pour vous, est sécurisé comme ça.

22 R Exactement. Quoiqu'il peut se créer des précédents,
23 hein. C'est toujours dangereux ça quand on négocie
24 puis qu'il y a pas encore de décision de rendue
25 puis que les gens se mettent à occuper le

1 territoire. Parce qu'on les voit aller à l'heure
2 actuelle, hein. On voit bien le groupe Huron, là,
3 ce qu'il est en train de faire puis le groupe de
4 Mashteuiatsh ce qu'il est en train de faire, puis
5 ils s'en viennent occuper vers le sud, là, et ils
6 s'en viennent...

7 Q Est-ce que le groupe...

8 R ... ce qu'on appelle les limites du Domaine du
9 Roy, là.

10 Q Est-ce que le groupe Huron de Wendake est dans la
11 négociation de l'Approche commune, de...

12 R Non, mais dans les faits on les voit descendre vers
13 le sud et c'est inquiétant.

14 Q J'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

15 **LA COUR:**

16 Maître Côté, est-ce que vous avez des questions
17 additionnelles?

18 **M^e DANIEL COTÉ:**

19 Oui. Oui, j'ai une question additionnelle.

20 **RÉINTERROGATOIRE PAR M^e DANIEL COTÉ,**

21 **procureur des parties intimées et la CMDRSM:**

22 Q Alors on vous a montré tout à l'heure, monsieur
23 Tremblay, la pièce **PC-8**, qui est le procès-verbal
24 d'une assemblée à la CMDRSM, tenue le 20 octobre
25 2007 où on parle de l'étude de l'Université Laval.

1 R Oui.

2 Q Pourriez-vous nous dire pourquoi la CMDRSM a pas
3 accepté de participer à cette étude-là?

4 R Oui. Cette étude-là est venue dans la foulée de
5 probablement du budget fédéral de 2004-2005 où il
6 y avait de l'argent pour bâtir des relations avec
7 les Métis. Alors le fédéral s'est associé, le
8 bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis,
9 monsieur André Guertin à l'époque qui était le
10 responsable, s'est associé avec des parties du
11 gouvernement québécois. Il s'est associé avec le
12 ministère des Ressources naturelles qui a mis des
13 fonds, je crois, dans l'étude; avec le ministère de
14 la Justice du gouvernement québécois avec qui on
15 est en conflit; avec, je me souviens pas trop,
16 trop, quelle autre composante du gouvernement
17 québécois, pour mettre dans un fonds géré par le
18 Fonds québécois de recherche sur la société et la
19 culture, FQRSC, O.K.

20 Alors, ils ont mis ensemble une somme, somme toute
21 modeste, pour une étude de cette envergure-là, une
22 somme de 142 000 \$, de mémoire. On peut 142,
23 142 500 \$. Or nous, la FQRSC, Fonds québécois de
24 recherche, là, est allée en appel d'offres auprès
25 des chercheurs. Et le chercheur qui a été retenu,

1 chercheur en titre, c'est monsieur Laurier Turgeon
2 de l'Université Laval.

3 Monsieur Laurier Turgeon a bâti son équipe de
4 chercheurs, une grosse équipe de chercheurs. Il
5 avait récupéré, je vous dirai, la piscine des
6 chercheurs du Québec.

7 Q Avez-vous des noms de chercheurs qui étaient
8 associés?

9 R Ah! Il y avait, je sais qu'Étienne Rivard, un des
10 nôtres, était là. Je pense que monsieur Beaulieu,
11 l'historien de l'Université Laval était là. Bon,
12 monsieur Rousseau, un des chercheurs du procureur
13 général, et d'autres étaient là. Je les connais pas
14 tous.

15 Alors, monsieur Turgeon est venu nous rencontrer
16 puis il nous a demandé notre collaboration. Le
17 docteur Turgeon, c'est un docteur en
18 anthropologie... en ethnologie. Alors, il est venu
19 nous rencontrer pour nous demander notre
20 collaboration. Évidemment, on était un peu inquiet
21 quand on voyait les commanditaires de l'étude là,
22 parce qu'il les appelait ainsi, les commanditaires
23 de l'étude. Et vous aviez là-dedans Justice Québec
24 qui était là puis le MRN qui était là puis ces
25 gens-là sont nos vis-à-vis, là, dans le litige.

1 Alors, on a demandé, nous, d'avoir plus qu'une
2 collaboration, mais de pouvoir assister à ça,
3 d'être partie prenante de ça. On connaît les Métis,
4 on connaît le territoire qu'on occupe. On est là.
5 Je veux dire, dans notre tête, il était évident
6 qu'on devait avoir un siège là, qu'on devait
7 s'asseoir, qui pouvait aider. Et on nous a dit,
8 non. Monsieur Turgeon nous a dit: Non, on ne peut
9 pas, vous ne pouvez pas être là. Or, comme on
10 pouvait pas être là on n'allait certainement pas
11 endosser les conclusions d'une étude en donnant
12 notre collaboration aveugle. C'est pour ça qu'on
13 n'a pas participé à cette étude-là.

14 Et je dois vous dire, maître Côté, que cette étude-
15 là elle a avorté après peu de temps. Elle a rien
16 produit. De façon sibylline ils nous ont dit: Les
17 conditions ne sont... les conditions n'étaient pas
18 rassemblées pour mener à terme avec succès, une
19 semblable étude. De telle sorte qu'elle n'a rien
20 produit. Et le 142 500 \$, ne me demandez pas où il
21 est rendu. Mais on n'a pas participé dans ce sens-
22 là, on n'a pas voulu accorder notre accord dans ce
23 sens-là.

24 Je vous disais, c'est modeste 142 500 \$ parce que
25 par après j'ai eu l'occasion de voir ce que ça

1 coûte des chercheurs puis comment c'est difficile
2 d'en trouver des chercheurs. Hein, le pool de
3 piscine, le pool de, la piscine de chercheurs au
4 Québec, là, en anthropologie c'est assez petit,
5 vous en avez fait vite le tour. J'ai moi-même
6 cherché des chercheurs pendant plusieurs mois avant
7 de réussir à arriver à se bâtir une équipe parce
8 que quand vous cognez à la porte de ces différentes
9 personnes, que vous les appelez, vous apprenez vite
10 que, on peut pas, on travaille déjà pour le
11 gouvernement du Québec, on travaille pour le MRN,
12 on travaille pour le procureur général, on
13 travaille pour Hydro-Québec. On va être en conflit,
14 on travaille pour le fédéral. Or, vous vous
15 retrouvez devant pas grand-chose.

16 Et cette étude-là, quand elle a avorté, à ma
17 connaissance, les principaux chercheurs de cette
18 étude ont été repris par le gouvernement du Québec
19 et ils font partie de l'équipe de chercheurs du
20 procureur général.

21 Q Merci, j'ai pas d'autres questions.

22 **LA COUR:**

23 Oui, maître Steinmander, les questions ont suggéré
24 d'autres observations?

25

1 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

2 Oui, sur les récents propos de monsieur Tremblay et
3 je pense que je vous ai repris la pièce **PC-11**.
4 C'est ça.

5 **RE-CONTRE-INTERROGATOIRE PAR M^e STEINMANDER,**
6 **procureur de la partie requérante:**

7 Q L'entrevue de Jessy Baron que nous avons cotée
8 **PC-11**, la dernière page c'est celle que j'avais
9 soulignée en vert, mais tournons la page encore une
10 fois en remontant, donc à la page 20.

11 R Oui.

12 Q A peu près au milieu de la page, avec la phrase:
13 «L'argent a dû aller plus à l'ouest.» Je vais vous
14 lire:

15 **«L'argent a dû aller plus à l'ouest...»**

16 Vous dites à Jessy Baron le jour de l'entrevue à
17 l'été 2007:

18 **«... parce qu'eux autres sont mieux**
19 **organisés, plus structurés que nous. Il**
20 **y a de l'argent qu'on sait qui est allé**
21 **à Laval, hein, dans l'étude sur**
22 **l'existence d'une communauté métisse.**
23 **Selon Powley, il y a une partie de cet**
24 **argent qui a été là, c'est quelques**
25 **petites cents, c'est environ 150 000 \$.»**

1 Est-ce que c'est bien l'étude de 142 000 \$ dont
2 vous parliez?

3 R Oui.

4 Q *«Encore là ils sont allés poser la*
5 *question: Existe-t-il des Métis, selon*
6 *Powley? Question complètement, je dirais,*
7 *folichonne. Une question à poser au juge,*
8 *si tu veux, aux tribunaux. A des*
9 *chercheurs c'est comme si on avait posé*
10 *la question en Ontario, hein, des*
11 *chercheurs de l'Université de Toronto:*
12 *Est-ce qu'il existe des Québécois au*
13 *Québec? Mais au Québec ça lèverait les*
14 *masses en l'air puis on déchirerait notre*
15 *chemise sur la place publique, pour ce*
16 *qui est de l'étude à l'Université Laval.*
17 *En plus, ils nous ont même pas intégrés*
18 *à l'étude pour les raisons que vous venez*
19 *d'expliquer. C'est quelque chose qui ne*
20 *se fait pas.»*

21 Ce sont vos propos. Ce sont vos propos?

22 R Oui, certainement, ça vient de monsieur Baron, il
23 a dû être colligé correctement.

24 Q C'est tout. Merci.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LA COUR:

Pas d'autres questions? Alors, ça compléterait avec le témoin?

M^e DANIEL COTÉ:

Oui, Monsieur le juge.

LA COUR:

Bien, vous pouvez retourner à votre place, monsieur Tremblay. Merci.

LE TÉMOIN:

Merci, Monsieur le juge.

LA COUR:

Merci.

ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS.

LA COUR:

Oui. Alors, où en sommes-nous avec votre plan de match?

M^e DANIEL COTÉ:

J'ai un autre témoin que je pourrais commencer. Il est midi, on peut faire une demi-heure, je pense, si vous êtes d'accord. Monsieur Richard Riverin.

* * *

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013),
ce quatorzième (14e) jour de novembre,

A COMPARU

RICHARD RIVERIN

Agé de 61 ans, domicilié et résidant au 2150,
Saint-Jean-Baptiste, Chicoutimi, province de
Québec.

LEQUEL, après avoir été dûment
assermenté, dépose et dit comme suit.

INTERROGATOIRE PAR M^e DANIEL COTÉ,

procureur des parties intimées et la CMDRSM:

Q Alors monsieur Riverin, pourriez-vous nous dire le
nom de vos parents?

R Mon père s'appelle Julien Riverin et ma mère
s'appelle Murielle Blackburn.

Q Pourriez-vous nous dire également le nom de vos
grands-parents paternels?

R Mes grands-parents paternels j'ai mon grand-père,
Pierre Riverin et ma grand-mère, Maria Brassard.

Q Et du côté maternel, vos grands-parents
s'appellent?

R Du côté maternel, mon grand-père s'appelle Victor
Blackburn et ma grand-mère s'appelait Églantine
Pilote.

Q Est-ce que vous avez connu, de votre vivant, vos

1 grands-parents?

2 R Oui.

3 Q Connaissez-vous les ancêtres, des aïeuls qui sont
4 plus vieux dans votre descendance?

5 R J'en connais dans un certain sens, pas de les avoir
6 connus parce qu'ils étaient décédés, mes aïeux
7 étaient décédés quand j'étais conscient, mais je
8 les connais pour avoir fait des recherches puis en
9 entendre parler par mes parents puis...

10 Q Je vais vous montrer un document, monsieur Riverin,
11 sur la pièce **I-1**. On va l'examiner. Pourriez-vous
12 nous dire, monsieur Riverin, de quoi il s'agit?

13 R C'est mon arbre généalogique.

14 Q Pourriez-vous nous dire qui a fait cet arbre-là?

15 R Celui-là que j'ai là?

16 Q Oui.

17 R Bien, c'est moi et ma conjointe qui l'a monté avec,
18 confirmé par la généalogiste qui me l'avait
19 confirmé quand j'ai rentré membre à la Communauté.

20 Q Vous parlez de quelle généalogiste?

21 R La madame du lac Docteur, je m'en rappelle jamais
22 de son nom.

23 Q Madame Vallée?

24 R Madame Vallée.

25 Q Madame Vallée. Alors, vous êtes entré membre de la

1 Communauté métisse du Domaine du Roy en quelle
2 année, monsieur Riverin?

3 R Dans ses débuts, si je me rappelle bien c'est en
4 2005, quand elle s'est formée.

5 Q Pourriez-vous nous dire pour quelles raisons,
6 monsieur Riverin, vous prétendez être Métis?

7 R Bien, mes ancêtres, mes ancêtres sont, je... c'est
8 un mot que je veux pas dire, là, c'est pas beau,
9 là. J'ai des ancêtres Indiens dans mes... il y a
10 des Indiens dans mes ancêtres.

11 Q Pourriez-vous nous dire à partir de quand vous avez
12 su ça que vous avez des Indiens dans vos ancêtres?

13 R Ah! On était jeunes chez nous...

14 Q Oui.

15 R ... puis du côté de ma mère, notre mère disait tout
16 le temps, ah! il y a une Sauvagesse, on a une
17 ancêtre que c'est une Sauvagesse. Ils parlaient
18 toujours de la Sauvagesse.

19 Q Vous aviez quel âge? Vous aviez quel âge à ce
20 moment-là?

21 R Ah! On était jeunes. Ça s'est toujours dit, mais
22 maman disait tout le temps: Bien, là, faut pas en
23 parler, parce que ma grand-mère avait honte de ça,
24 ma grand-mère maternelle, c'était une honte à
25 l'époque d'avoir des ancêtres Indiens dans notre

1 lignée.

2 Q Puis votre mère vous disait ça; à quelle occasion
3 votre mère pouvait vous dire ça?

4 R Bien, on en parlait comme ça. D'abord, on avait des
5 comportements assez sauvages puis, là, elle disait
6 que ça venait de loin. Ça fait qu'elle faisait
7 toujours la remarque en voulant, dire, ah! c'est
8 normal, on a une Sauvagesse dans la famille.

9 Q Quand vous avez eu votre arbre généalogique, vous
10 me dites à peu près vers 2005, c'est exact?

11 R Celui-là que j'ai là, oui, mais il s'en est déjà
12 parlé bien antérieurement puis j'ai une de mes
13 cousines qui avait fait monter l'arbre généalogique
14 à sa mère, autrement dit une soeur à maman, elle
15 avait fait monter son arbre généalogique pour
16 donner en cadeau à sa mère, qui remontait à Hugh
17 Blackburn et à Geneviève Gagnon.

18 Q Vous dites "une tante"; de quelle tante il s'agit?

19 R De la soeur à maman, madame Antoine Gauthier,
20 Yvette Blackburn.

21 Q A partir, à quelle époque elle a monté cet arbre
22 généalogique là?

23 R Hé! sainte-bénite! C'est dans les années... je l'ai
24 dans mes dossiers, là. De mémoire je m'en souviens
25 pas, mais ça doit être peut-être dans les années

1 80, quelque chose comme ça. Je l'aurais, en sortant
2 de mes dossiers j'aurais la date exacte par
3 exemple, là.

4 Q Dans les années 80.

5 R Approximatif.

6 Q Vous, avez-vous eu connaissance de ce travail-là de
7 votre tante?

8 R Je l'ai eu plus tard, quand j'ai monté mon dossier.
9 C'était pas ma tante, c'était ma cousine qui
10 l'avait fait monter.

11 Q O.K. Maintenant...

12 R Puis j'ai demandé à ma cousine une copie. Quand
13 j'ai bâti mon arbre généalogique, à ce moment-là
14 elle m'a produit, elle, une copie. J'avais même un
15 cousin de Bagotville qui avait sorti à mon garçon,
16 il était, il travaillait, lui, à l'Institut Saint-
17 Georges, mon garçon était placé là puis il avait
18 donné une copie, il avait fait un petit arbre
19 généalogique qu'il avait donné à mon garçon. Mon
20 garçon était jeune, avait neuf ans à l'époque.

21 Puis il avait, lui, c'était du côté des Riverin,
22 ils nous avaient, il avait fait une lignée pour
23 nous montrer d'où ce qu'on venait avec nos
24 ancêtres.

25 Q Puis cette généalogie-là, que vous venez de dire,

1 qui a été remise à votre garçon, là.

2 R Oui.

3 Q Remise à votre garçon, de quoi ça parlait comme, au
4 sujet de vos ancêtres?

5 R Bien, ça nous remontait toujours à la même place,
6 à Hugh Blackburn. Parce que c'est bizarre, moi,
7 dans ma parenté, dans ma lignée, c'est que ma mère
8 est descendante d'Hugh Blackburn puis mon père est
9 descendant d'Hugh Blackburn.

10 Q On le voit dans votre généalogie...

11 R Oui.

12 Q ... I-1.

13 R C'est ça, la mère à papa c'est une Blackburn en
14 plus.

15 Q Alors, quelle a été votre réaction quand vous avez
16 vu la première généalogie qui a été faite sur votre
17 famille?

18 R Bien, on a une certaine fierté quand on regarde
19 l'histoire un peu puis on regarde nos ancêtres d'où
20 ils viennent, parce que je sais qu'à l'époque ils
21 parlaient que notre ancêtre arrivait de l'Écosse
22 puis ils disaient tout le temps que notre ancêtre
23 c'était un bandit, un voyou que les Anglais
24 auraient mis sur les bateaux pour envoyer faire la
25 guerre aux Français, ici, au Québec. Puis quand on

1 regarde notre histoire avec Hugh Blackburn, nos
2 ancêtres d'Écossais, bien, on s'aperçoit que
3 c'était pas un voyou.

4 Il a travaillé beaucoup pour... à La Malbaie il
5 s'occupait de... quand la Couronne anglaise avait
6 pris le dessus, bien, il est venu comme assistant
7 d'un intendant, une affaire de même, puis il
8 s'occupait de remplir des dossiers, des documents
9 avant de s'en venir ici, dans la région.

10 **LA COUR:**

11 Peut-être pour notre compréhension et aussi pour
12 les fins des notes, là.

13 **M^e DANIEL COTÉ:**

14 Oui.

15 **LA COUR:**

16 Le document en question, l'arbre généalogique, là,
17 remonte à Hugh Blackburn. Mais qui était Hugh
18 Blackburn?

19 **M^e DANIEL COTÉ:**

20 Q Oui, monsieur, monsieur Riverin, êtes-vous au
21 courant qui était Hugh Blackburn?

22 R Hugh Blackburn, d'abord c'est mon premier ancêtre
23 écossais qui est rentré au Québec. C'est lui qui
24 est le départ de tous les Blackburn au Québec. Lui,
25 il était marié avec une fille qui s'appelait

1 Geneviève Javotte Gagnon, qui était, elle était la
2 fille à Cécile Kaorate, une Indienne.

3 Q Cécile Kaorate puis son mari c'était un Gagnon, le
4 mari de Cécile.

5 R Le mari de Cécile Kaorate c'est Jean-Baptiste
6 Gagnon.

7 Q Mais comment vous savez ça, vous que Cécile Kaorate
8 c'est une Indienne? Vous avez su ça comment?

9 R Bien, on a... j'en ai discuté avec beaucoup de
10 monde, j'ai sorti mon arbre généalogique, je l'ai
11 fait faire. Après ça on a fait les études parce
12 qu'on sait que la... il y a encore une... parce que
13 les parents de Cécile Kaorate puis en haut en
14 montant c'est tous des Indiens.

15 Q Mais, là, vous l'avez pas mise sur votre arbre
16 généalogique Cécile Kaorate?

17 R Ah! Ça a pu arriver que je l'aie...

18 Q Que vous arrêtez à Hugh Blackburn, Geneviève
19 Gagnon.

20 R J'ai arrêté à Hugh Blackburn, là, hein, bien c'est
21 justement parce que Geneviève Gagnon bien, c'est la
22 fille à Cécile Kaorate.

23 Q Et depuis quand, monsieur Riverin, vous vous
24 identifiez comme Métis?

25 R Bien, moi je dirais depuis le début des années

1 2000. Peut-être avant aussi, mais avant on savait,
2 on se savait descendants d'Indiens, mais là, depuis
3 qu'il se parle des Métis, quand ils ont sorti
4 l'histoire des Métis on se trouve une identité qui,
5 autrement dit, c'est elle. Parce que je suis pas un
6 Anglais, je suis pas un Français, puis je suis pas
7 un Indien. Alors, je suis quoi?

8 Alors, quand on regarde ce qui se passe dans notre,
9 dans nos lignées d'ancêtres on se rend compte qu'on
10 est, on va dire comme nos grands-parents disaient,
11 on est des bâtards, mais le mot bâtard pour moi
12 c'est être Métis, dans ma situation à moi qui est,
13 autrement dit, un mélange d'Indien et de blanc
14 Européen, selon ce qu'on sait.

15 Q Quel événement a fait que vous avez décidé, là, de
16 vous affirmer Métis?

17 R Bien, c'est arrivé dans les années, au début des
18 années 2000, réellement, que j'ai commencé à
19 m'installer, à m'occuper de ce sujet-là, quand j'ai
20 été, j'ai eu un avis d'expropriation du
21 gouvernement du Québec, à mon camp de chasse.

22 Q Votre camp de chasse qui est situé à quel endroit?

23 R Je suis sur le long de la rivière Péribonka, pas
24 loin du lac Saint-Jacques, à la hauteur de la
25 Centrale Péribonka IV de l'Hydro-Québec.

1 Q De quel côté de la rivière Péribonka vous...

2 R Je suis de ce côté ici de la rivière Péribonka, je
3 passe par Falardeau pour monter, je passe pas par
4 Chutes-des-Passes.

5 Q Vous êtes du côté est de la rivière Péribonka?

6 R C'est ça.

7 Q Côté est. Alors, quand, O.K. Alors, c'est ce qui a
8 fait, c'est ce qui a provoqué, là, votre sentiment
9 de...

10 R Bien, là, ça, c'est sûr que ça m'a fait réagir puis
11 là, à ce moment-là, j'entendais parler de, c'était
12 pas la Communauté, c'était la... avant la
13 Communauté il y avait un autre organisme à grandeur
14 du Québec, je cherche son nom.

15 Q Peut-être la Corporation métisse de...

16 R La Corporation métisse du Québec, j'ai rentré
17 membre à ce moment-là, là.

18 Q O.K.

19 R Parce que la Communauté métisse du Domaine du Roy
20 n'existait pas quand moi j'ai rentré membre, j'ai
21 fait mes premiers...

22 Q Vous avez découvert ça comment la Corporation
23 métisse du Québec?

24 R Si je me rappelle bien, c'était avec un ami à mon
25 père, qu'on a avait été dîner ensemble puis qui

1 m'avait expliqué le phénomène puis qu'il y avait
2 des Métis qui existaient puis il y avait une
3 communauté qui existait dans laquelle ça me donnait
4 le droit de pouvoir utiliser un terrain
5 prétendument non utilisable parce que, selon la
6 Charte, selon la loi du gouvernement du Québec,
7 c'était marqué que «Nul n'a le droit d'utiliser un
8 terrain de la Couronne à moins de posséder un
9 droit.» Puis la Charte canadienne, à l'article 34
10 nous dit que les Métis, la Charte dit, les droits
11 des Métis, des Autochtones puis tout ça, vont être
12 respectés.

13 Alors, je me considère réellement un Métis, alors
14 je me dis, j'ai le droit d'occuper un terrain.
15 C'est sur ça que je...

16 Q Vous dites, c'est un ami de votre père qui vous a
17 informé de ça?

18 R Oui.

19 Q Il s'appelle qui, cet ami-là?

20 R Je me rappelle pas de son nom. Je l'ai vu une fois
21 dans ma vie ce gars-là, à un dîner. Je pourrais le
22 savoir, mon père est encore vivant à quatre-vingt-
23 treize ans. Ça serait possible de le savoir.

24 Q Alors, on va parler de votre jeunesse, monsieur
25 Riverin. Vous avez toujours... à quelle place vous

1 avez vécu?

2 R Bien, moi, je suis venu au monde ici, à Chicoutimi.
3 J'ai toujours demeuré à Chicoutimi. Mon père vit
4 encore dans la même maison familiale, sur la rue
5 Saint-Sacrement à Chicoutimi. Après ça, moi, j'ai
6 jamais quitté la région, j'ai toujours resté à
7 Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Laterrière, La Baie
8 puis chaque fois que j'ai demeuré c'était toujours
9 autour d'ici.

10 Q Puis votre père, lui, il a demeuré, il vient d'où
11 votre père?

12 R Mon père il vient de Ville de La Baie, dans ce
13 temps-là ça s'appelait Bagotville. Il est venu au
14 monde là puis il déménagé dans le temps de la
15 guerre à Chicoutimi, en 38.

16 Q Et puis votre mère?

17 R Ma mère elle est venue au monde sur la rue Sainte-
18 Anne à Chicoutimi. Puis elle, ma mère, quand ils se
19 sont mariés ils ont restés ici à Chicoutimi puis
20 après ça ils se sont bâti en 48, sur la rue Saint-
21 Sacrement.

22 Q Et vos grands-parents eux, à quel...

23 R Bien, même, mon grand-père Blackburn restait sur la
24 rue Sainte-Anne jusqu'à son décès, puis ma grand-
25 mère. Puis ma grand-mère Riverin, elle, ils ont

1 déménagé à Chicoutimi, ils ont resté sur la rue de
2 la Colline puis quand ils sont décédés ils
3 restaient sur le boulevard Talbot, à côté de chez
4 Canac-Marquis.

5 Q Quand vous dites, ils sont déménagés, ils venaient
6 d'où avant de (inaudible)?

7 R Ils venaient de La Baie.

8 Q Ils venaient de La Baie.

9 R De La Baie.

10 Q Comme ça des gens qui ont été (inaudible)...

11 R Mon grand-père Riverin c'était un
12 contracteur-plombier de La Baie puis ma grand-mère,
13 Maria, qui était une Brassard, ses parents étaient
14 des commerçants.

15 Q Vous avez été à l'école primaire à quel endroit?

16 R J'ai fait, l'école Jacques-Cartier puis l'école
17 Saint-Georges.

18 Q Ça, c'est situé dans quelle ville?

19 R Jacques-Cartier est ici, dans le bas de la ville,
20 j'ai fait 58-59 à l'école Jacques-Cartier puis
21 après ça j'ai fait jusqu'à la septième année à
22 l'école Saint-Georges. Après ça j'ai fait mon
23 premier secondaire à Jacques-Cartier puis j'ai fini
24 mes études secondaires à Dominique-Racine puis
25 après ça j'ai fait mon DEC au Cégep de Chicoutimi.

- 1 Q C'est toutes des écoles de Chicoutimi.
- 2 R Oui.
- 3 Q Votre D.E.C., votre DEC, comme vous dites, au Cégep
4 de Chicoutimi c'était en quoi exactement?
- 5 R C'était en sciences humaines.
- 6 Q O.K.
- 7 R Mais j'ai pas continué, j'ai pas été plus loin.
- 8 Q Vous êtes pas allé à l'Université?
- 9 R Non.
- 10 Q Alors, après votre DEC, qu'est-ce que vous faites?
- 11 R J'ai rentré travailler pour mon père qui était
12 entrepreneur.
- 13 Q Votre père, il faisait quoi exactement?
- 14 R Il était un contracteur en isolation.
- 15 Q Il a fait ça pendant combien d'années?
- 16 R Bien, il a commencé, lui a commencé son entreprise
17 personnelle en 67.
- 18 Q Toujours en isolation?
- 19 R En isolation, que je continue aujourd'hui.
- 20 Q Alors, vous, vous avez travaillé combien de temps
21 pour votre père?
- 22 R Bien, je travaillais pour mon père de 74 à 85.
23 Après ça il y a eu un conflit familial. J'ai quitté
24 puis j'ai parti à mon compte, puis en...
- 25 Q Dans quel domaine, dans quel domaine vous êtes

1 parti à votre compte?

2 R Toujours en isolation. Puis en 2001 j'ai redécollé
3 la compagnie à mon père parce que mon père avait
4 vendu à mon frère puis mon frère s'était planté
5 puis en 80... en 2001 j'ai redécollé la compagnie
6 familiale.

7 Q Pourriez-vous nous dire, monsieur Riverin, comment
8 vous vous identifiez Métis? De quelle façon vous
9 vous identifiez?

10 R Bien, je m'identifie premièrement par mes origines,
11 la première des choses. La deuxième des choses, par
12 mes habitudes, je crois, mes habitudes de vie.

13 Q Mais vis-à-vis d'autrui par exemple, là, comment
14 est-ce que vous vous identifiez vis-à-vis d'autrui,
15 là?

16 R Attends un peu, je comprends mal votre question à
17 ce moment-là, là.

18 Q Vous l'exprimez comment aux autres qui vous
19 entourent, votre... que vous êtes Métis?

20 R Bien, je m'en cache pas du tout. J'ai plaisir même
21 à en parler. Quand les gens... quand on parle puis
22 en plus que depuis plusieurs années on entend
23 parler du dossier aux nouvelles et à plusieurs
24 places, alors je me suis toujours impliqué dans la
25 conversation parce je suis fier de l'être puis j'ai

1 pas de gêne à l'avoir non plus.

2 Q Mais à qui vous dites que vous êtes Métis?

3 R Bien, aux gens qui m'entourent, à mon entourage.

4 Q C'est-à-dire?

5 R Ah! C'est des amis, des confrères de travail, la
6 parenté. Des gens, les gens qu'on côtoie, puis
7 quand on rencontre les gens de la Communauté aussi.

8 Q Puis quand vous parlez au travail, là, vous avez...
9 avez-vous des employés, d'abord, au travail?

10 R A l'occasion j'ai des employés. J'ai toujours un ou
11 deux employés, mais je veux dire, je vas souvent
12 sur les chantiers.

13 Q O.K.

14 R Puis sur les chantiers, bien, je rencontre plein de
15 monde, là, quoi, ça fait quarante ans que je
16 travaille sur la construction, alors on jase puis
17 on placote puis, là, tout le monde le sait que le
18 dossier est parti puis dans mon cas, moi, j'en suis
19 un. A ce moment-là les gens, il y en a qui lâche
20 des pointes puis l'autre m'agace puis on en
21 discute, on en parle.

22 Q Parlez-vous de la Communauté, est-ce que vous
23 parlez de la Communauté métisse?

24 R Oui.

25 Q Vous vous le... est-ce que vous vous expliquez,

1 vous l'expliquez comment ça, la Communauté?

2 R Bien, j'explique la Communauté en ce que je pense
3 aussi. C'est un groupe de personnes qui
4 représentent, qu'on fait partie d'une communauté
5 d'individus. Après ça, on travaille pour se faire
6 reconnaître dans ce sens-là.

7 Q Est-ce qu'il y a d'autres membres de votre famille
8 qui s'identifient Métis?

9 R Bien, j'ai ma soeur, Marie-Josée.

10 Q Elle a quel âge votre...

11 R Après ça...

12 Q Elle a quel âge votre soeur?

13 R Elle a cinquante-trois, Marie-Josée.

14 Q Elle demeure à quel endroit?

15 R Elle demeure à La Baie. Mais ça, à La Baie c'est
16 une maison temporaire parce qu'elle est toujours
17 dans le bois, elle est toujours en forêt.

18 Q O.K.

19 R Elle a les habitudes, là, elle est... quand le
20 chalet est ouvert, bien, même quand le chalet y est
21 pas elle va passer des périodes de deux mois, trois
22 mois en forêt au lac Pit Morgan sans descendre.

23 Q C'est situé à quel endroit ça, monsieur Riverin?

24 R C'est pas loin de chez moi. C'est à la même hauteur
25 au point de vue altitude, mais c'est plus vers

1 l'est, le réservoir Pit Morgan.

2 Q O.K.

3 R O.K. C'est en haut de la zec Onatchiway.

4 Q C'est un chalet qui lui appartient?

5 R C'est à son chum, elle puis son chum. O.K. Comme

6 là, son chum est là, lui, il est parti deux

7 semaines, elle est obligée de rester pour des

8 raisons de santé, là, elle se fait faire des

9 opérations, mais elle va repartir. Rien qu'un

10 exemple.

11 Elle, quand la chasse arrive, à l'original, elle

12 passe les trois semaines dans sa cache, elle va

13 même pas au camp. O.K. Lui est dans sa cache, elle

14 est dans sa cache puis ils chassent. Ça c'est, elle

15 est plus, elle est plus forestière que moi.

16 Q Est-ce qu'il y a d'autres personnes de votre

17 famille qui s'identifient?

18 R J'ai ma fille.

19 Q Votre fille qui s'appelle?

20 R Alison.

21 Q Alison. Elle a quel âge?

22 R Elle a trente ans. A peu près, là, vingt-neuf,

23 trente.

24 Q Trente ans.

25 R Après ça j'ai mon père.

- 1 Q Votre père, vous avez dit tout à l'heure qu'il
2 avait quatre-vingt-treize ans?
- 3 R Quatre-vingt-treize ans. Puis j'ai mon frère, là,
4 que j'ai convaincu en fin de semaine.
- 5 Q Votre frère qui s'appelle?
- 6 R Pierre-Antoine.
- 7 Q Ça a pris du temps à le convaincre ou bien...
- 8 R Oui.
- 9 Q Oui. Comment ça se fait que ça a pris tant de
10 temps?
- 11 R Mon frère est un gars de grand'ville, il a fait sa
12 carrière à Montréal, alors il pense pas région, il
13 pense pas régional puis il pense pas comme nous
14 autres. Il pense ciment, asphalte, boucane,
15 ascenseurs.
- 16 Q Oui, mais...
- 17 R Dix-huit étages dans les airs, pas de branches, pas
18 de gazon.
- 19 Q Puis il va pas à la chasse. J'imagine qu'il va
20 pas...
- 21 R Oui, il vient à la chasse.
- 22 Q Il vient à la chasse avec vous autres.
- 23 R Il vient à la chasse tous les automnes avec moi.
24 Puis il vient à la pêche tous les étés, mais il
25 croyait pas à ma cause.

1 Q Votre père, ça fait combien de temps qu'il
2 s'identifie, lui? Il est rendu à quatre-vingt-
3 treize ans.

4 R Ça fait pas longtemps. Papa il a rentré ça doit
5 faire une année ou deux, là, une couple d'années
6 qu'il est rentré, là.

7 Q C'est vous qui l'avez convaincu?

8 R Bien à force de lui expliquer qu'est-ce que c'est
9 qu'on faisait, qu'est-ce que c'est que... Bien, en
10 plus, papa est une personne qui a toujours aimé la
11 forêt. Fait que, à un moment donné il dit: "C'est
12 correct -- il dit -- moi aussi je va rentrer."

13 Q Connaissez-vous d'autres membres de la Communauté?

14 R Oui, j'en connais; je les connais parce qu'on se
15 rencontre à l'occasion. Intimement non, mais je les
16 connais. Il y a plusieurs que je connais, il y en
17 a des fois que je rencontre au restaurant puis on
18 mange ensemble puis on jase, des choses comme ça.

19 Q Vous pourriez en nommer quelques-uns des Métis que
20 vous connaissez, que vous rencontrez?

21 R Bien, il y a toujours notre grand sage que je
22 rencontre au restaurant, monsieur Vallée, Régis
23 Vallée.

24 Q O.K.

25 R Après ça il y a Jean-René, il y a René que je

1 rencontre, puis d'autres personnes qu'on se voit,
2 là, j'ai pas une grosse mémoire des noms, ça fait
3 que c'est sûr que ça me nuit un peu, là. Puis il y
4 avait les gens qu'on rencontrait quand on faisait
5 nos méchouis, là, nos pow-wows.

6 Q Vous même vous participez à ces activités-là du...

7 R Quand il y a des activités comme ça moi je
8 participe, j'aime ça.

9 Q Vous avez participé à quoi (inaudible)?

10 R Bien, j'ai fait les pow-wows, les pow-wows qu'on
11 faisait. Après ça j'ai été au déjeuner qu'on a fait
12 à Saint-Fulgence l'année passée.

13 Q Les assemblées, est-ce que vous vous fréquentez les
14 assemblées?

15 R J'essaye d'y aller mais mon travail, souvent, comme
16 cette année j'étais supposé y aller puis j'étais
17 dans le Parc de Chibougamau, j'ai pas eu de
18 disponibilité, mon travail m'en a empêché.

19 Q Vous travaillez pas toujours ici?

20 R Je travaille rarement ici, j'ai toujours, je suis
21 quasiment toujours à l'extérieur. Je travaille,
22 j'ai travaillé dans les réserves indiennes. J'ai
23 passé quatorze mois à Igaluit, dans le Grand Nord
24 sur la construction d'un poste de police, une GRC.
25 J'ai travaillé dans les réserves indiennes du

1 Québec un petit peu partout, La Baie-James.

2 Alors...

3 Q Puis c'est toujours de l'isolation, là.

4 R C'est toujours des travaux d'isolation.

5 Q De l'isolation. Alors, vous avez un camp de chasse,
6 vous avez dit, là, pas loin de la rivière
7 Péribonka, à l'est de la rivière Péribonka. Quelles
8 sont les activités que vous faites à partir de ce
9 camp-là?

10 R Bien, les activités sont la chasse, la pêche. Après
11 ça, la présence en forêt. Beaucoup d'exploration
12 parce que j'adore faire de l'exploration, j'adore
13 aller essayer des nouveaux lacs, de chercher des
14 nouveaux secteurs, des nouvelles choses. Après ça il
15 y a quelques amis qui sont dans le secteur aussi,
16 alors on fait des rencontres. Après ça, l'automne,
17 bien, c'est les fruits.

18 Q Vous ramassez des fruits à ce...

19 R On ramasse des fruits, oui.

20 Q Qu'est-ce que vous faites avec ces fruits-là?

21 R Bon, on fait des tartes.

22 Q Et vous en vendez?

23 R Non.

24 Q Vous en vendez pas.

25 R Non.

1 Q Quels fruits vous ramassez?

2 R Surtout, moi, surtout des bleuets. O.K. Il y en a
3 d'autres qui ramassent du thé, comment t'appelles
4 ça, là, le thé du Labrador, là.

5 Q O.K.

6 R Il y en a qui viennent avec nous autres, ils se
7 ramassent du thé de Labrador parce qu'il y en a en
8 quantité, là. Dans les fruits, c'est pas mal ça.

9 Q Alors quand on parle de chasse, pourriez-vous nous
10 dire quelle chasse vous pratiquez?

11 R Je fais la chasse à la perdrix, la chasse au lièvre
12 puis l'orignal.

13 Q Ça fait combien de temps que vous pratiquez ces
14 activités-là?

15 R J'ai toujours fait ça tout le temps de ma vie.

16 Q Ça veut dire, vous avez commencé à quel âge?

17 R Moi j'ai commencé réellement à faire la grosse
18 chasse dans les années 70, quand j'ai eu ma
19 première voiture. Début 70. Mon père m'avait donné
20 un jeep puis là, je pouvais aller en forêt. Alors,
21 avec mon Willys je partais puis j'allais à la
22 chasse. Lorsque j'étais autonome je pouvais,
23 j'attendais plus après mon père pour embarquer le
24 samedi pour monter à la chasse, là je partais.

25 Q Vous avez commencé avec qui, en fait?

1 R Ah! J'ai commencé avec un professeur qui s'appelait
2 Daniel Côté, que j'avais comme professeur à
3 Dominique-Racine. J'avais un ami qui s'appelait
4 Bernard Gauthier. Puis il y avait le garçon d'un
5 cultivateur, Joachim Baptiste, André Tremblay, on
6 se faisait, on s'était fait un groupe puis on
7 montait à la chasse, on montait chasser à la chasse
8 à l'orignal sur l'ancien club des polices.

9 Q Qui était situé à quel endroit?

10 R C'était avant la zec Onatchiway, sur la rivière
11 Cachée.

12 Q Vous avez commencé avec ces gens-là.

13 R Avec ces gens-là qu'on se bâtissait des campements
14 puis on chassait l'orignal tous les automnes.

15 Q Mais avec votre père...

16 R Avec mon père je le faisais, mais c'est parce que
17 mon père, lui, le chalet était à rivière Trinité.
18 O.K. Puis l'orignal était pas populeux nous autres
19 dans ce coin-là. Il y avait un peu d'orignal, je
20 l'ai chassé plusieurs années, mais c'était pas
21 populeux. Tandis que quand on montait du côté de la
22 zec Onatchiway la population animale était en
23 quantité supérieure, c'était plus facile de tuer.

24 Q Vous vous bâtissiez déjà des camps en (inaudible)?

25 R On se bâtissait des camps avec des branches, avec

1 des poteaux, de la polythène puis des sapins, du
2 sapinage puis on se faisait des lits en branches
3 d'épinette.

4 Q O.K. C'est plus des abris, là, qu'un...

5 R Ah! C'était, si t'avais vu les abris, là, avec le
6 chauffage central, c'était tout un abri. Avec le
7 café puis...

8 Q O.K.

9 R ... on s'organisait pour être à l'abri.

10 Q La chasse à l'orignal, qui vous a montré à chasser?

11 R Bien, c'est mon père parce qu'on a toujours chassé
12 l'orignal nous autres, au chalet, à rivière
13 Trinité. On l'a toujours chassé. J'ai appris avec
14 mon père à chasser. Mais comme je te dis, c'était
15 pas une place où ce qu'il y avait beaucoup
16 d'originaux, c'était dur de trouver des bêtes dans
17 notre coin.

18 Q Quand vous avez commencé avec votre père on parle,
19 vous aviez quel âge, là, à peu près?

20 R Ah! On a toujours été au chalet, on montait à pied,
21 on faisait trois milles et demi à pied tous les
22 samedis matin pour monter au chalet. Puis on
23 redescendait le dimanche après-midi. Puis on était
24 tout petits, maman nous traînait dans nos bras...
25 dans ses bras.

1 Après ça, dans les années 60 mon père avait acheté
2 une calèche puis on prenait le cheval du gardien,
3 parce qu'on parlait des clubs privés, à l'époque
4 c'était un club privé. O.K.?

5 Q O.K.

6 R Ça s'appelait le Club Étienne. Puis on prenait le
7 cheval du cultivateur, du gardien qui était
8 cultivateur. Lui était gardien du chalet. On
9 attachait la calèche puis on montait. C'était des
10 anciens chemins de chantiers forestiers qui étaient
11 là, des restants de vieux chemins faits pour les
12 chevaux. Là, on montait avec ça au chalet puis on
13 traversait, après ça on laissait le cheval l'autre
14 bord du lac puis on traversait le lac en chaland
15 pour pouvoir se rendre au chalet.

16 Q Le chalet était situé l'autre bord du lac.

17 R L'autre bord du lac. Il y avait pas de chemin
18 d'accès direct au chalet.

19 Q Est-ce que votre père est toujours propriétaire de
20 ce chalet-là, au lac Trinité?

21 R Non, mon père l'est plus. Mon père a été exproprié
22 au moment du Parc Saguenay.

23 Q C'est arrivé vers quelle époque ça, le Parc
24 Saguenay?

25 R Ah! sainte-bénite! D'abord, le Club a été anéanti,

1 comme on en a parlé, vous avez parlé tantôt par la
2 loi des zecs. Puis après ça, Parc Saguenay, là,
3 mais mon père avait resté, avait gardé son chalet
4 puis quand ils ont fait le parc, ça doit être dans,
5 je suis pas capable de dire la date, l'année
6 exacte, ça doit être dans les années 80.

7 R O.K.? Il a été exproprié par le Ministère, ils ont
8 fait un parc puis mon père, après ça, il s'est
9 entendu avec le Ministère puis il a loué, il a
10 reloué son chalet jusqu'à l'an passé. Toutes ces
11 années-là. Il a toujours -- on a vidé le chalet
12 l'automne passé.

13 Q C'est un camp qui existe toujours?

14 R Il existe encore. C'est un camp en bois rond que
15 mon grand-père avait bâti en 1949.

16 Q Votre grand-père qui s'appelait?

17 R Pierre.

18 Q Je suppose que le Parc s'en sert maintenant de ce
19 chalet-là?

20 R On le sait pas ce qui se passe avec, nous autres,
21 nous autres on a ramassé tout ce qu'on avait à
22 ramasser puis on a tourné la page. Écoute, à
23 quatre-vingt-douze ans, mon père, là, c'était déjà
24 bon qu'il avait encore son chalet.

25

1 M^e DANIEL COTÉ:

2 Monsieur le juge, il est midi et demi. Est-ce
3 qu'on... on va aller manger?

4 LA COUR:

5 Alors, vous me suggérez qu'on aille à la soupe!
6 C'est bien, alors quoi, à deux heures?

7 M^e DANIEL COTÉ:

8 A deux heures.

9 LA COUR:

10 Bon appétit!

11 (SUSPENSION DE L'AUDIENCE)

12 (REPRISE DE L'AUDIENCE - P.M.)

13 LA COUR:

14 Bon. Alors, je suis bien content de voir que la
15 session a pas été perturbée plus qu'il faut, alors
16 on va essayer de profiter du reste du temps qu'il
17 nous reste. Allez-y, maître Côté, vous allez
18 poursuivre avec le témoin, monsieur Riverin.

19 M^e DANIEL COTÉ:

20 Q Donc, monsieur Riverin, on parlait de chasse à
21 l'orignal ce matin, vous aviez commencé, avec votre
22 père dans les années 70, c'est exact?

23 R Oui.

24 Q Bon. Alors, parlez-nous de la chasse à l'orignal,
25 là. Vous, vous préparez ça comment une chasse à

1 l'orignal?

2 R Bien, moi j'ai un secteur dans lequel je chasse, un
3 secteur pour la chasse à l'orignal. A ce moment-là
4 on a des...

5 Q Ça, c'est à votre camp, ça, vous?

6 R C'est à mon camp ça.

7 Q On parle de votre camp, oui.

8 R J'ai mon beau-frère puis un groupe d'amis puis mon
9 frère qui chasse avec moi puis ma blonde, fait
10 qu'on est un groupe, je me suis formé un groupe
11 pour le territoire.

12 Q De combien, vous êtes combien?

13 R On est huit.

14 Q Vous êtes huit.

15 R On est huit. J'ai mon frère, il descend avec un de
16 ses amis de Québec. Après ça j'ai moi, ma blonde.
17 J'ai mon beau-frère puis un couple d'amis. Le
18 groupe est gros, on peut en tuer plusieurs mais on
19 minimise le contrôle de la chasse.

20 Ça fait que là on a un secteur, j'ai un secteur qui
21 est très grand. J'ai à peu près entre dix et quinze
22 kilomètres carrés de territoire de chasse, avec une
23 vingtaine de lacs. Je longe les dépendances de la
24 rivière Péribonka; je suis limité par les lignes de
25 transmissions. Puis du côté nord j'ai un confrère

1 qui chasse là. Puis du côté sud c'est tellement
2 loin qu'on se rend pas.

3 Q Et avez-vous des voisins ou?

4 R Mon premier voisin est à six milles et demi de chez
5 moi. O.K.? Le deuxième est à vingt-quatre
6 kilomètres. Alors, on est loin dans la forêt.

7 Q Vous, vous avez un camp. Est-ce que vous vos
8 compagnons ont un camp aussi ou c'est (inaudible)?

9 R Mes compagnons c'est un camp de fortune. A la fin
10 de l'été, au début de l'automne on monte une
11 roulotte puis on assemble un camp temporaire qu'on
12 bâtit toutes les années qu'on débâtit pour pas
13 avoir de problèmes avec la justice, il y a assez de
14 moi qui en a, alors on s'organise pour pas que la
15 MRC vienne nous créer du trouble additionnel.
16 Alors, à l'automne on monte une roulotte puis quand
17 la chasse est finie on sort cette roulotte-là puis
18 on a un campement qui est tout fait en panneaux de
19 préfabriqué. On l'assemble puis après ça on fait la
20 chasse puis après ça on le désassemble, on le pile
21 puis on met une toile dessus, on le sert.

22 Q Ah! Vous le laissez sur place puis...

23 R On le laisse sur place. Comme la roulotte on la
24 prend, on va la serrer dans un pic de sable puis on
25 ferme les châssis puis on ferme le... puis on met

1 une toile dessus pour montrer qu'on l'utilise pas.

2 Q Et les meubles qui servent à ce camp-là, qu'est-ce
3 que (inaudible)...

4 R Ah! Il y a pas grand meubles.

5 Q Il y a pas grand meubles. Puis la plupart des
6 morceaux, comme quand on monte le frigidaire, le
7 poêle, bien eux autres ils les redescendent pour
8 pas se les faire voler durant l'hiver.

9 Q O.K.

10 R O.K. Fait que là, nous autres on a un territoire,
11 comme je disais, il est très grand puis on a trois
12 secteurs de chasse dessus. On s'est installé, en
13 réalité, ce qu'on appelle des salines, on a trois
14 endroits où ce qu'on a des salines.

15 Q Vous faites ça comment? En parlant de salines on va
16 en discuter, là, vous faites ça comment
17 (inaudible)?

18 R Bien, c'est des blocs, c'est des blocs de sel qu'on
19 installe, on tient nos blocs de sel toute l'année.

20 Q Douze mois par année.

21 R Douze mois par année pour créer une habitude à
22 l'animal. C'est notre but. On met de la chaux puis
23 on met du soufre pour attirer, attirer les odeurs.
24 Puis on choisit des places qui sont propices pour
25 que la bête puisse venir manger puis être protégée

1 dans la forêt.

2 Moi, ma cache où ce qu'elle est c'est comme un
3 ancien, un ancien lac où ce que la mousse a
4 poussée, là, puis c'est mouilleux, à côté j'ai des
5 lacs puis j'ai de la forêt, j'ai de la forêt vierge
6 au fond. A l'arrière c'est de la forêt récente qui
7 a été bûchée il y vingt-cinq ans. Parce qu'on sait
8 qu'à la chasse à l'orignal, quand l'animal est en
9 forêt, il y a deux choses importantes pour lui, il
10 y a la nourriture puis il y a l'abri. Alors, si
11 l'orignal a de la nourriture, il vient manger, s'il
12 a du sel ça lui donne une chance de rester puis
13 s'il arrive quelque chose, bien, il peut rentrer en
14 forêt vierge, aller se cacher pour se protéger.

15 Q Alors, les salines vous les aménagez...

16 R On cherche, on a des secteurs particuliers comme
17 ça, là; on s'est trouvé des secteurs. Fait que moi,
18 ma saline est placée là, Denis l'a placé sur la
19 montagne à côté, bien quand je dis "à coté", elle
20 est loin la montagne, il y a à peu près deux
21 kilomètres de moi puis mon beau frère, lui, il est
22 en arrière de mon camp, dans une coupe spéciale,
23 là. C'est parce qu'on s'est aperçu que les orignaux
24 tournent en rond dans le secteur. Alors, si
25 c'est... s'ils passent à ma cache je le manque,

1 c'est l'autre qui va le prendre plus loin ou c'est,
2 il va, il tourne en rond, ils ont leur trail puis
3 ils se courent.

4 Q Quand vous dites, Denis, c'est Denis...

5 R Mon beau-frère, le frère à ma blonde.

6 Q Et son nom de famille c'est?

7 R Maltais.

8 Q Denis Maltais.

9 R Ouais.

10 Q Alors, vous aménagez ça. Alors, mais pour préparer
11 en plus de ça, comme les salines, vous dites que
12 c'est douze mois par année, là.

13 R On les attire tout le temps parce qu'il faut pas
14 qu'ils manquent, il faut pas qu'ils manquent de
15 sel, dans le but, là, parce que, écoute, on met ça
16 pour les attirer. S'ils se ramassent un mois ou
17 deux qu'il y a pas de sel, ils vont chercher des
18 nutriments ailleurs.

19 Q Alors vous commencez à préparer ça quand est-ce les
20 salines?

21 R Bien aussitôt qu'on commence à monter le printemps,
22 à la fin de mai, on commence déjà, tout de suite on
23 va aller voir ce qui s'est passé avec les blocs de
24 sel durant l'hiver, s'il en reste. Puis après ça,
25 en même temps on s'en monte tout le temps, on en a

1 toujours de "spare" en haut. Si des fois, l'hiver,
2 on monte en motoneige bien, on va aller voir les
3 blocs de sel, on va faire le tour des trois salines
4 pour vérifier s'ils ont été détruits par la pluie
5 ou bien s'ils ont été mangés ou s'il en reste. Fait
6 que, à ce moment-là, on est toujours à vérifier.
7 Quand c'est pas moi qui monte c'est un autre de la
8 gang qui va monter, on a toujours, il y a toujours
9 du monde qui vient vérifier, de temps en temps
10 vérifier si tout notre système de saline. Puis
11 après ça on a des caméras.

12 On a plusieurs caméras avec des batteries, on
13 s'installe des caméras avec des batteries pour
14 prendre des photos, savoir ce qui se passe sur le
15 territoire, savoir quelle sorte d'animaux qu'on a.
16 Voir si on a des femelles, des veaux, des bucks,
17 comment ça circule.

18 Q Et ces...

19 R Des loups, des ours.

20 Q Oui, mais ces caméras-là ça fonctionne comment,
21 c'est une caméra...

22 R C'est des caméras automatiques qui fonctionnent
23 avec des batteries qui sont infrarouges. Ça veut
24 dire quand il passe un animal à sang chaud en avant
25 il déclenche. Puis on peut les programmer, on peut

1 faire faire un film si on veut ou on peut prendre
2 des photos, mais on peut limiter le nombre de
3 photos aussi pour ménager les batteries.

4 Q Alors, ça vous montre la fréquentation de vos
5 salines?

6 R Ça nous donne comment ce que ça voyage parce qu'on
7 sait que les orignaux, dépendant de la saison, ils
8 changent de place. L'été ils sont à quelque part,
9 l'automne ils sont ailleurs puis l'hiver ils sont
10 ailleurs. Alors, quand on suit les animaux, bien,
11 on connaît leurs habitudes. Puis nous autres ce qui
12 est important de savoir c'est les femelles parce
13 qu'en tant que chasseurs, ce qu'on veut, on a des
14 femelles parce que les femelles attirent les bucks
15 qui se promènent.

16 Ça fait que quand on a des femelles dans un
17 territoire on sait que la chasse va être bonne à
18 l'automne.

19 Q Et puis -- O.K. Une journée de chasse typique pour
20 vous, ça se déroule comment ça?

21 R Bien la chasse on sait très bien, comme tout le
22 monde, les chasseurs le savent, la chasse ça
23 commence le matin à la levée du jour. Après ça,
24 vers dix heures t'as une accalmie puis ça
25 recommence vers la fin de l'après-midi. Parce que

1 l'animal, le matin, il va sortir de sa forêt, il va
2 venir manger, il va se nourrir à peu près jusqu'à
3 dix heures puis à dix heures il va aller faire,
4 c'est un peu comme une vache, il broute puis il
5 digère son... il rumine.

6 Fait que dans la journée ils vont se reposer, ils
7 se reposent dans des aires, ils se trouvent des
8 places, là, ça se couche un peu puis ça rumine.
9 Puis après ça, vers la fin de la journée, vers
10 deux, trois heures, hop! ils se relèvent puis ils
11 recommencent à faire le deuxième repas.

12 Q Ça s'active...

13 R Après ça, la nuit ça bouge.

14 Q ... ça s'active le matin puis le soir.

15 R C'est ça. Mais le soir, le soir c'est la grosse
16 activité parce que durant la nuit ça voyage.

17 Q Le matin vous vous levez à quelle heure?

18 R Ah! En moyenne c'est à peu près quatre heures,
19 quatre heures et demie. Puis on se dépêche de
20 partir avec nos sandwiches, notre café puis on se
21 rend dans nos caches.

22 Q Vous partez avec votre lunch parce que vous revenez
23 pas, je suppose, manger...

24 R Mais moi je reviens; mes chums ils reviennent pas
25 eux autres. Moi, à l'âge que j'ai là, là, je suis

1 un peu moins chasseur que je l'étais avant là, mais
2 mes chums eus autres, là, eux autres ils rentrent
3 dans la cache le matin à quatre heures puis ils
4 vont ressortir rien qu'à la noirceur.

5 Q Vous êtes moins endurant.

6 R Ah! Oui.

7 Q Vous êtes moins endurant, vous revenez au camp.

8 R Bah! Ça me le dit moins un peu aussi. C'est ça,
9 j'aime ça être, retourner au chalet puis après ça,
10 moi -- là, moi ce qui arrive c'est que mes chums
11 eux autres sont sur les spots de chasse, moi je
12 fais le mien. Puis dans la journée je pars avec mon
13 quatre roues puis je fais les lignes de
14 transmission, je fais les chemins, je vérifie les
15 animaux qui ont rentré, qui ont sorti du
16 territoire.

17 Q Vous surveillez ça comment? Vous voyez ça comment?

18 R On vérifie les pistes.

19 Q Vous vérifiez...

20 R On vérifie les pistes. Fait que quand tu vérifies,
21 tu passes assez régulièrement dans tes chemins, tu
22 vois, hop! tiens, ils ont passé là, ils ont
23 traversé. Fait que là t'identifies s'il y en a un,
24 il y en a deux. S'il c'est un veau ou bien, ça.
25 Puis là tu prends le radio, t'appelles tes chums

1 (inaudible): Il y en a un qui vient de passer dans
2 ce secteur-là, normalement il devrait faire tel ou
3 tel chemin, il devrait sortir à telle place.

4 Q Vous vous parlez par radio.

5 R Par radio, oui.

6 Q Maintenant, bon, là vous revenez au camp pour
7 dîner.

8 R Moi, oui. Mes chums ne reviennent pas, ils restent
9 là eux autres.

10 Q Après ça, qu'est-ce que vous faites après ça vous?

11 R Après dîner, bien, je repars encore puis je
12 recontinue dans d'autres secteurs pour aller voir
13 ce qui se passe.

14 Q Quelle forme de chasse vous faites? C'est quelle
15 forme, l'affût, la chasse fine?

16 R Moi... mes chums font du fixe là, c'est ça, de
17 l'affût. On a bâti des caches, on s'est bâti des
18 caches pour ça, on a tous des caches en hauteur
19 situées dans des places spéciales. Puis eux, eux
20 ils passent la journée puis toute la journée de, du
21 lever du jour au coucher du jour dans ça. Moi j'ai
22 ma cache à moi aussi.

23 Le matin de bonne heure j'y va puis après ça je
24 pars puis là, là, je brette durant la journée moi.
25 Comme je t'ai dit tantôt, là, moi je va dîner au

1 camp puis après ça je fais le tour des secteurs
2 pour savoir si le gibier voyage puis par où ce
3 qu'il a passé puis dans quelle direction qu'il se
4 dirige, savoir sur quel lac qu'il peut se rendre.

5 Q Ces caches-là c'est fait comment ça, monsieur
6 Riverin?

7 R Bien, c'est des structures, on se monte des... on
8 se monte des structures, des poteaux à peu près à
9 quinze pieds dans les airs. On fait une plate-forme
10 en veneer, montée sur des madriers. Sur ça on bâtit
11 une cabane. Sur cette cabane-là il y a une partie
12 c'est une galerie puis l'autre partie, bien, c'est
13 une cabane avec des vitres autour pour surveiller
14 ce qui se passe.

15 Q C'est fermé ça?

16 R Ça, c'est fermé avec des portes. O.K., parce que
17 des fois il fait froid, il faut se mettre à l'abri.

18 Q Maintenant, vous revenez au camp. Est-ce que les --
19 le soir, vous revenez vers quelle heure au camp?

20 R Moi je reviens, moi je reviens pas tard, je reviens
21 à la tombée du jour, vers six heures, six heures et
22 demie. Puis après ça, moi, mes chums ils arrivent
23 pour souper vers sept heures, sept heures et demie,
24 huit heures, dépendant là, on soupe tard. C'est moi
25 qui, moi, c'est moi qui a le camp principal, là,

1 c'est moi qui a le gros camp, ça fait que moi je
2 les reçois, c'est moi qui fais le souper.
3 D'habitude le souper, on a une bonne idée de ce que
4 c'est, c'est des grosses tourtières à l'original
5 puis au lièvre, puis des affaires comme ça.

6 Q Et vous discutez de quoi lors du souper?

7 R Bien, on discute de ce que c'est qui a été vu, des
8 pistes, des caméras. De quelle technique qu'on va
9 prendre le lendemain matin. Mais à date on n'a pas
10 eu à avoir besoin de bien bien discuter.

11 Q Non.

12 R Parce qu'on est assez chanceux.

13 Q Puis le camp, ça se couche à quelle heure, ça, le
14 soir?

15 R Ah! Bien, là, là, les petits gars se payent la
16 traite, là. Là, après le souper il y en a qui
17 continuent à prendre une petite bière, ils vont se
18 coucher vers onze heures, minuit. Mais il faut que
19 ça se lève à quatre heures.

20 Q O.K., Ça (inaudible).

21 R On a un chef de gang qui lève le monde à quatre
22 heures.

23 Q Maintenant, vous parlez de, vous avez parlé de la
24 pêche également. Ça fait combien de temps que vous
25 faites de la pêche?

1 R J'ai toujours fait de la pêche, à ce que je me
2 rappelle. Je peux pas te reculer et te dire jusqu'à
3 quand, on a toujours pêché au chalet à mon père, à
4 rivière Trinité, on a tout le temps, tout le temps
5 pêché.

6 Q Quelle espèce vous pêchez?

7 R Je pêche seulement que de la truite.

8 Q Parce que (inaudible)...

9 R De la truite avec du brochet.

10 Q Du brochet. A quel endroit vous pêchez le brochet?

11 R A mon camp.

12 Q A votre camp aussi.

13 R Parce qu'à mon camp j'ai des lacs de truite puis
14 j'ai des lacs de brochet.

15 Q Faites-vous de la pêche durant l'hiver?

16 R Oui.

17 Q De la pêche d'hiver. A quel endroit vous faites la
18 pêche l'hiver?

19 R A mon camp.

20 Q A votre camp également.

21 R On va percer les trous sur la glace puis on tend
22 des lignes.

23 Q Puis quelle espèce que vous prenez l'hiver?

24 R C'est toujours de la truite. L'hiver c'est de la
25 truite.

1 Q Faites-vous également de la trappe? Des animaux
2 (inaudible).

3 R De la trappe, bien j'en fais plus légalement, mais
4 j'en fais encore.

5 Q Vous voulez dire quoi "'en fais plus légalement"?

6 R C'est parce que quand le gouvernement a établi les
7 normes d'être obligé de suivre un cours pour les
8 trappeurs, moi je l'ai pas suivi, ça m'a insulté
9 parce que j'avais passé ma vie à trapper le castor,
10 le lynx puis ces bêtes-là, puis du jour au
11 lendemain ils nous obligent à suivre un cours que
12 je considère que j'avais pas besoin, alors j'ai
13 jamais suivi, mais j'ai jamais arrêté de trapper.

14 Q C'est un cours qui dure combien de temps ça?

15 R Aucune idée.

16 Q Vous savez pas. Vous vous êtes jamais inscrit à ces
17 cours-là?

18 R Non, j'ai jamais rien voulu savoir. J'ai toujours
19 contesté.

20 Q Quelles bêtes que vous trappez?

21 R Le castor, puis après ça le renard, le lynx puis
22 des ours.

23 Q Des ours?

24 R Des ours. Des ours noirs.

25 Q Pour revenir à la chasse, là, quand vous... ça se

1 passe comment une fois que vous avez abattu un
2 orignal?

3 R Bien, quand on a abattu un orignal c'est sûr que
4 là, là, les radios se mettent à marcher pour
5 avertir que l'orignal est à terre. Puis on se
6 dépêche tout le monde de sortir de son coin de
7 chasse puis on monte tous aider le gars qui l'a
8 tiré. On monte toute la gang, on se ramasse là.
9 Dans l'espace de vingt minutes, tout le monde est
10 à la même place puis après ça on sort la bête. Si
11 elle est dans l'eau, des fois ça arrive qu'il tombe
12 dans une flaque d'eau, il faut le sortir puis après
13 ça on le place en place puis on commence à l'ouvrir
14 puis on le vide, on le nettoie, on se dépêche à
15 ramasser le foie, les reins puis le coeur, on met
16 ça dans des glacières. Puis après ça on l'accroche
17 en arrière du quatre roues puis on descend ça sur
18 le bord du chemin puis là on le dépèce.

19 Q Vous coupez tout de suite en quartiers à ce moment-
20 là?

21 R Pas tout de suite, on le descend. On le descend, on
22 fait, on refait... parce que nos trails, nos places
23 de chasse, on s'est fait des trails de quatre
24 roues. Alors, c'est très difficile de traîner des
25 trailers dans ça parce que c'est des places

1 inaccessible.

2 Q Quand vous dites "on le descend", vous le descendez
3 à quel endroit?

4 R On le descend au chemin.

5 Q Au chemin.

6 R Parce que le secteur où ce que suis il y a des
7 vieux chemins forestiers. Pour se rendre dans les
8 caches, bien on prend les montagnes puis on s'en va
9 sur des secteurs de montagne. Alors il y a trois
10 places précises qu'on chasse puis c'est des trails
11 de quatre roues qu'on s'est faites. On s'est tous
12 fait trails de trois pieds de large, là, puis on a
13 tout nettoyé ça puis on voyage là. Puis quand on,
14 quand la période, quand on chasse on monte pas les
15 quatre roues. Les quatre roues restent toujours au
16 chemin.

17 Q Vous voyagez (inaudible).

18 R On voyage à pied. On a, on monte pas les quatre
19 roues aux caches.

20 Q Pourquoi vous montez pas les quatre roues aux
21 caches?

22 R Parce que ça fait du bruit puis ça sent mauvais.
23 C'est sûr qu'un orignal, avec la grosseur de nez
24 qu'il y a là, puis les oreilles, il nous entend
25 puis il nous sent. Alors, faut tout mettre les

1 chances de notre côté. Alors à ce moment-là on
2 laisse les quatre roues peut-être à un kilomètre et
3 demi des caches, on monte à pied, on va chasser. On
4 revient le soir, on voyage à pied pour prendre les
5 quatre roues.

6 Q Puis l'original est sur le bord du chemin, comme
7 vous dites, là il reste là combien de temps?

8 R Le temps qu'on le dépèce.

9 Q Après ça vous le prenez et...

10 R Après ça, moi j'ai un jeep en haut puis on se
11 dépêche de prendre le jeep, le trailer puis on met
12 les morceaux dedans puis on descend les pièces.
13 Puis les pièces, après ça on les suspend en forêt,
14 en dessous (sic) des épinettes, à des places
15 fraîches pour les laisser refroidir durant la nuit.

16 Q Pas loin de votre camp, je suppose?

17 R Ah! non, c'est proche, c'est toujours proche. C'est
18 à côté.

19 Q C'est à côté de votre camp.

20 R C'est à côté.

21 Q Puis ces quartiers-là sont là combien de temps?

22 R Pour la nuit.

23 Q Pour la nuit.

24 R Parce que nous autres, à cinq heures du matin il y
25 en a un qui prend le camion, qui descend les

1 quartiers, on a une chambre froide ici, en ville.

2 Q Vous ramenez ça à Chicoutimi le lendemain?

3 R On ramène tout de suite mais pas le jour même, on
4 laisse toujours mourir notre viande une douzaine
5 d'heures avant de la descendre, on la laisse
6 refroidir. Puis à cinq heures du matin, le soleil
7 est pas levé, alors on peut descendre notre viande,
8 parce qu'on fait trois heures de route, nous
9 autres, trois heures de chemin de gravelle. Alors
10 la viande se détériore si on descend tout de suite
11 avec.

12 Q En chambre froide ça dure combien de temps ça?

13 R Quinze jours, deux semaines.

14 Q Quinze jours. Après ça la coupe de la viande, là,
15 ça se passe comment (inaudible)?

16 R Ah! Ça, c'est le party. C'est le party familial ça.
17 On se ramasse toute la gang dans le garage chez
18 notre chum, le garage est pas chauffé. La chambre
19 froide est annexe.

20 Q Quand vous parlez de votre chum c'est qui?

21 R C'est Denis Morin.

22 Q Denis Morin.

23 R Un des... un qui chasse avec nous autres. On s'est
24 fait une chambre froide chez lui puis il a un beau
25 grand garage, c'est la moitié grand comme ici puis

1 il y a rien dedans. Ça fait que là, le garage est
2 pas chauffé, on s'installe des tables puis on
3 s'installe le samedi pour toute la gang s'installe
4 là puis on commence à débiter notre orignal, on
5 fait toute notre viande de steak. Après ça on fait
6 notre viande hachée, on emballe tout ça nous autres
7 même au complet. Puis après ça on fait la saucisse.
8 Après ça on se fait une centaine de livres de
9 saucisse.

10 Q A part les chasseurs qui participent à l'excursion
11 de chasse, avez-vous eu... est-ce qu'il y a
12 d'autres personnes qui participent au coupage de la
13 viande, la préparation de la viande?

14 R Les épouses, les blondes.

15 Q Les épouses. Fait que vous pouvez être combien, là,
16 dans le garage?

17 R Ah! Dans le garage on se ramasse dix, douze
18 facilement.

19 Q Vous dites que c'est la fête. Expliquez-nous c'est
20 quoi la fête?

21 R Parce que ce soir-là on monte nos roulottes sur le
22 terrain chez notre chum puis on se fait des lits
23 dans le sous-sol parce qu'on n'est pas en état de
24 conduire le soir.

25 Q C'est un souper.

1 R C'est un gros party.
2 Q Vous chantez pas avec le micro?
3 R Non, non, non. Puis après ça on soupe avec une
4 fondue, une fondue chinoise le soir durant le
5 souper puis, écoute, c'est la fête, hein, c'est la
6 réussite de notre saison de chasse hein.
7 Q C'est tu la première fête que vous faites après
8 l'abattage d'un orignal?
9 R Oui.
10 Q Après l'abattage. Allons au point...
11 R Mais on n'en tue pas seulement qu'un là.
12 Q O.K.
13 R On en a généralement deux.
14 Q Après l'avoir descendu vous remontez...
15 R Ah! Oui, on remonte parce que ça en prend un
16 deuxième, on est huit chasseurs, on a huit permis,
17 on droit à quatre. Mais étant donné que c'est mon
18 territoire de chasse les gars, les gars je les
19 contrôle. Comme cette année on avait, la chasse
20 nous permettait les femelles puis les veaux. Puis
21 le vendredi soir mes chasseurs, mes chums de
22 chasseurs sont tous venus la façon longue parce que
23 j'ai interdit de tuer les veaux puis les femelles.
24 Ils ont fait un saut, ils ont dit: "C'est quoi ça?
25 On a le droit." On a le droit, mais j'ai dit:

1 "Regardez vos caméras." J'ai dit: "Il y a des
2 femelles en masse puis il y a des bucks en masse,
3 on n'a pas besoin de tuer nos reproducteurs", la
4 reproduction. Parce que les femelles sont quasiment
5 toutes enceintes puis les petits veaux de cette
6 année, ils ont le... ça pèse quatre-vingts livres
7 de viande, alors on est mieux de le laisser.
8 Si on tue la femelle, les veaux meurent. Si on tue
9 les veaux, bien, les femelles se sauvent. On
10 dérange tout le système. Fait que les bucks, eux,
11 se promènent puis ils viennent puis ils courent
12 après les femelles. Ça fait que c'est pas grave
13 qu'on se débarrasse des bucks. Fait que si la
14 femelle a pas eu le temps d'en avoir un, la semaine
15 d'après il va en passer un autre, généralement.

16 Q La viande que vous avez avec les orignaux, vous
17 séparez ça comment?

18 R A parts égales.

19 Q A parts égales.

20 R A parts égales. Moi, quand me chums sont venus
21 chasser chez moi ils voulaient me donner cinquante
22 pour cent de la viande puis eux autres séparer la
23 balance, j'ai pas voulu.

24 Q Si vous êtes huit vous séparez en huit?

25 R On sépare en huit. Je voulais pas avoir d'injustice

1 au point de vue de... Tout le monde fait des
2 efforts, tout le monde monte l'été couper des
3 branches, réparer les chemins, s'occuper de... Fait
4 qu'à se moment-là je considérais malhonnête de
5 vouloir avoir une part plus grosse.

6 Q Vous parliez de saucisses tout à l'heure; c'est
7 quoi les préparations? Vous mangez ça comment cette
8 viande-là, l'original?

9 R Bien, l'original, en général on se fait des
10 raclettes, on se fait des fondues, on se fait des
11 steaks, on se fait des rosbifs. Puis quand on
12 dépèce l'original il y a beaucoup de viande que tu
13 peux pas garder en rosbif ou en pièce de viande
14 parce que quand on nettoie les os puis on prépare,
15 on nettoie tout ça on se ramasse avec des beaux
16 morceaux de viande, mais il y a rien à faire avec.
17 Alors à ce moment-là nous autres on ramasse cette
18 partie-là puis on les hache. On a un gros moulin
19 électrique puis on hache ça, on se fait à peu
20 près... on s'en fait.

21 Q La saucisse, qui fait ça, c'est...

22 R C'est nous autres. On a...

23 Q Vous connaissez ça (inaudible).

24 R ... on a une machine à saucisse, on a une grosse
25 machine à saucisse qui sort des tubes avec une

1 poignée puis on presse ça puis on sort la saucisse
2 puis on fait tous nos bâtons de saucisse. On met
3 les épices qu'on veut dedans, on fait les saveurs
4 qu'on veut.

5 Q Vous avez parlé de tourtières tantôt; vous mangez
6 de la tourtière à votre camp?

7 R Bien, c'est sûr.

8 Q Vous faites ça avec quoi cette tourtière-là?

9 R Bien, la tourtière, moi, quand je monte au camp
10 puis tous mes chums montent c'est sûr que la
11 tourtière est immense. J'ai vingt livres de pommes
12 de terre, j'ai vingt livres de viande. C'est tout
13 un chaudron de fonte, il rentre juste dans le
14 chose. Dans ça je mets, comme la dernière que j'ai
15 faite à la chasse j'avais quatre perdrix blanches,
16 j'avais une outarde, j'avais une oie blanche,
17 j'avais du lièvre, de l'orignal. C'était vraiment
18 une tourtière forestière.

19 Q Est-ce que c'est vous qui faites la tourtière...

20 R Oui, c'est moi qui le fais.

21 Q ... ou c'est votre conjointe?

22 R Ça me prenait -- non, non, c'est moi.

23 Q C'est vous qui faites ça.

24 R Oui.

25 Q Vous avez appris ça où à faire la tourtière? Vous

1 avez appris ça où?

2 R Dans la nuit des temps. C'est familial. On a appris
3 ça de notre mère puis...

4 Q Votre mère faisait la tourtière...

5 R Ah! Maman elle faisait à manger, c'était toujours
6 de la grosse nourriture comme ça, alors on a
7 appris. On a appris d'elle à faire ça.

8 Q Dans une année, monsieur Riverin, combien vous
9 pouvez passer de journées, en moyenne, à votre
10 camp?

11 R Bien, c'est relatif, dépendant des activités que
12 j'ai. Quand je suis tranquille dans l'ouvrage, je
13 dirais le minimum c'est au moins quatre à cinq
14 jours par semaine parce que je monte plus
15 maintenant en bas de quatre, cinq jours je vas plus
16 dans le bois, ça coûte trop cher d'essence, c'est
17 trop dispendieux. Alors quand je monte, je monte
18 pour au moins un quatre, cinq jours. Puis
19 normalement je monte à toutes les fins de semaine.
20 Mais étant donné que je suis rendu grand-père, j'ai
21 trois petits-enfants tout petits, je me suis acheté
22 une fifth wheel, là, depuis deux ans on va, durant
23 les vacances de l'été au lieu de monter au chalet
24 on va à Québec chez ma fille, chez mon gendre, on
25 va passer l'été là. Bien, l'été, on va passer les

1 vacances d'été là.

2 Q Ça peut représenter combien de jours par année, là,
3 mettons une moyenne?

4 R Ah! C'est bien embêtant. Cette année j'ai une année
5 de travail assez impressionnante, fait que j'ai pas
6 eu beaucoup de jours. Mais les autres années...

7 Q Comme à l'original, vous prenez combien de jours?

8 R L'original, je prends toujours trois à quatre jours
9 par fin de semaine. Je fais jamais, moi je reste
10 pas, je peux pas rester, mon travail m'en empêche,
11 il faut que je descende, il faut que je vienne en
12 ville travailler. O.K.?

13 Q Vos compagnons restent là eux autres.

14 R Mes compagnons restent là. Puis les compagnons,
15 bien, ils se changent pour qu'on ait du monde en
16 haut.

17 Q O.K.

18 R Cette année ça a pas été long; deux jours nos
19 originaux étaient dans le frigidaire.

20 Q Votre camp, vous chauffez ça comment ce...

21 R Moi, j'ai réglé le problème du bois, j'ai réglé le
22 problème de l'huile. J'ai tout mis ça cent pour
23 cent au gaz propane.

24 Q Vous coupez pas de...

25 R Je coupe plus un arbre, je charrie plus une bûche,

1 je fais plus rien de ça. Moi je suis cent pour cent
2 au gaz propane.

3 Q Selon vous, monsieur Riverin, c'est quoi
4 l'importance d'avoir un camp, un camp de chasse?

5 R Bien, c'est capable de faire ce qu'on aime. Si j'ai
6 pas mon camp, j'irais pas en forêt. Qu'est-ce que
7 tu veux que j'aille faire là si je suis pas capable
8 d'avoir... je veux pas monter dans le bois puis pas
9 faire trois heures de route, cent trente kilomètres
10 de route de gravelle pour monter, pour dire je vais
11 aller à la pêche, je redescends dans une demi-
12 heure, la journée est finie, là, je peux pas faire
13 ça. Ça me prend un pied à terre, ça me prend une
14 place.

15 Puis après ça, tu peux pas aller en forêt si tu
16 connais pas le secteur. Tu peux pas arriver puis
17 dire, je vais m'en aller dans le milieu du Parc des
18 Laurentides, tiens, je m'en vas à la chasse, je
19 m'en vas à la pêche. Faut développer les
20 connaissances du secteur, les montagnes, les
21 difficultés, les lacs, les rivières.

22 Comme moi ça fait au-dessus de vingt ans que je
23 suis là; à ce moment-là mon territoire je le
24 connais par coeur, il y a pas un pouce carré que
25 j'ai pas marché puis je le marche encore

1 aujourd'hui. Même encore je trouve, je découvre
2 encore des secteurs que je connaissais pas.

3 Q Et c'est d'être proche, en fait, des animaux.

4 R De la forêt, de la nature.

5 Q Antérieurement à ce camp-là, vous avez parlé d'un
6 autre camp, je pense, il était...

7 R C'était pas un autre camp. Antérieurement, avec mon
8 ancien beau-père, c'est qu'on passait nos samedis
9 et dimanches en forêt, on allait en haut du
10 Valinouët.

11 Q O.K.

12 R O.K., fait que tous les samedis matin je partais
13 avec mon beau-père puis on allait en haut du
14 Valinouët, à lequel on tendait des collets puis on
15 faisait notre chasse l'automne, la chasse à
16 l'orignal là.

17 Q Mais vous étiez installé comment à ce moment-là?

18 R A ce moment-là on avait bâti une espèce de
19 campement dans un arbre avec une grosse tente de
20 l'armée, avec un plancher, puis on était installé
21 dans un arbre, en hauteur. Puis là on tendait le
22 lièvre, on pognait à peu près trois cents à trois
23 cent cinquante lièvres par année. On tendait le
24 renard, le lynx, tous les gibiers qu'on pouvait.
25 Les martres, les loutres.

1 Q Les trois cents, trois cent cinquante lièvres par
2 année, qu'est-ce que vous faisiez avec ça vous?

3 R Moi je m'en gardais puis mon beau-père, lui, les
4 vendait.

5 Q Il en vendait.

6 R Ouais, il faisait du marché aux puces puis il
7 vendait ça.

8 Q Les lièvres.

9 R Il vendait les lièvres, ceux-là que... mais je m'en
10 gardais, écoute, quand j'en ai dix, quinze dans le
11 frigidaire, j'en ai assez.

12 Q Vous préparez ça comment, le lièvre?

13 R Ah! Il y a différentes manières.

14 Q C'est-à-dire?

15 R Bien, tu peux les faire rôtir au four. Mais moi, ce
16 que je fais généralement c'est que je le fais en
17 bouilli, qu'on appelle un bouilli de lièvre. Je
18 fais cuire des couennes de lard puis après ça,
19 quand me couennes de lard sont cuits je mets de
20 l'eau puis après ça je mets mes morceaux de lièvre,
21 j'assaisonne c'est ça avec des nouilles puis je
22 fais cuire ça.

23 Q Vous avez des voisins de chasse, vous m'avez dit.
24 Comment est-ce que vous avez établi les limites du
25 territoire de chasse?

1 R Bien, moi, quand je suis arrivé là il y avait
2 personne. O.K., il y avait personne à l'époque
3 quand je suis arrivé là. Il y avait mon voisin que
4 je vous parlais tantôt était à six milles et demi,
5 mais lui, son territoire était aussi grand que le
6 mien à l'autre bout, fait (inaudible).

7 Q Mais savez-vous pourquoi il y avait personne?

8 R Aucune idée. Aucune idée. Moi j'ai acheté une
9 cabane là, qu'un gars m'a vendue, qui allait
10 chasser là. Non, non, il y avait pas personne,
11 c'est faux, parce qu'il y avait des gens de
12 Laterrière qui venaient chasser dans le secteur.

13 Q O.K.

14 R Mais eux ils montaient à la chasse puis ils
15 faisaient leurs trois semaines puis ils
16 redescendaient, je les voyais jamais. Ils
17 traversaient mon territoire puis ils allaient
18 chasser dans un secteur.

19 Q Vous avez acheté...

20 R Moi, oui, ils me l'ont, ils m'ont vendu leur
21 secteur il y a peu près cinq ans, avec leur cabane
22 dessus. J'ai racheté ce secteur-là. Fait que moi,
23 moi je considère qu'il est à moi. C'est sûr qu'il
24 est pas à moi, mais je veux dire, au point de vue
25 territoire de chasse, c'est mon territoire, alors

1 j'en ai grand, comme je disais tantôt, c'est
2 immense.

3 Moi, quand j'ai choisi mon secteur quand je me suis
4 installé il y a vingt ans, je me suis rendu au bout
5 du chemin puis quand il y a plus eu de chemin j'ai
6 trouvé une trail de Garrett. J'ai pris mon quatre
7 roues puis j'ai monté au bout de la trail de
8 Garrett. Quand je suis arrivé au bout de la trail
9 de Garrett, il y avait un lac. J'ai dit tiens,
10 c'est ici que je m'installe. Je voulais pas avoir
11 de monde. Puis j'ai pas de monde encore autour.

12 Q Le camp que vous avez acheté, c'est le seul, c'est
13 le camp qui en cause présentement?

14 R Oui. Oui.

15 Q C'est le même camp.

16 R C'est pas le même camp là; c'est à la même place,
17 mais c'est pas le même camp. Quand je suis arrivé
18 là les gars avaient une petite cabane de huit par
19 huit. J'ai passé un an dans ça puis j'ai débâti ça
20 puis je me suis réinstallé mieux, pas mal mieux
21 installé.

22 Q Puis il y a d'autres, est-ce qu'il y a d'autres
23 personnes qui se sont installées autour de vous
24 (inaudible).

25 R Il y en a, mais sont pas autour de moi. La manière

1 que je suis installé dans mon secteur, il faut
2 traverser une rivière, il faut monter sur une
3 montagne, ça vient de limiter le secteur. O.K.?
4 Alors, eux se sont installés dans d'autres secteurs
5 en bas de moi. Il y avait déjà un monsieur Girard
6 qui était installé à peu près à quinze kilomètres
7 de moi, lui, pour la chasse puis ses garçons se
8 sont rapprochés de moi, ils sont à peu près à
9 trois, quatre kilomètres en bas de moi.

10 Puis eux autres, à un moment donné, c'est pour ça
11 que j'ai demandé à mon beau-frère puis à mes amis
12 de venir chasser, parce qu'ils piétinaient sur mon
13 territoire. Alors, maintenant qu'on est du monde en
14 haut bien, là, ils voient qu'on est là fait qu'ils
15 ont été obligés de se garder un coin à eux autres
16 puis laisser le nôtre.

17 Q Pourriez-vous nous dire quel équipement vous
18 possédez pour faire vos activités en forêt?

19 R En forêt, bien, j'ai mon campement. Mon campement
20 qui est deux, deux grosses roulottes que j'ai
21 bâties en ville que j'ai montées là. O.K.

22 Q Que c'est vous qui avez construit les roulottes.

23 R C'est moi qui les a construits, c'est des roulottes
24 sur roues que j'ai bâties ici en ville, que j'ai
25 montées en haut. Après ça je me suis fait une

1 galerie de quinze par quinze avec un toit, un
2 patio, parce qu'on passe plus de temps sur la
3 galerie que dans le camp. Ça, c'est mon
4 installation du camp.

5 Mon camp est installé, il est sur le prélat, les
6 murs sont en gyproc, j'ai le chauffage central,
7 l'éclairage à batterie, éclairage au gaz. J'ai
8 trois fournaises au gaz propane. J'ai deux mille
9 quatre cents livres de gaz propane pour pas en
10 manquer, je fais deux ans avec ça. J'ai un, deux
11 frigidaires, un poêle.

12 J'ai salle de bain complet avec la douche qu'on
13 monte l'eau sur le toit pour remplir la douche.
14 C'est un réservoir que j'ai mis sur le toit, puis
15 après ça je mets mon eau tempérée sur le toit puis
16 après ça on prend notre douche. On peut laver trois
17 personnes. La toilette, bien, c'est une toilette de
18 roulotte avec un réservoir septique sur trailer que
19 je descends pour aller vider.

20 Q A part le camp là, avez-vous d'autres équipements?

21 R J'ai deux jeeps puis un quatre roues. J'ai un jeep
22 de l'armée, comme on voyait dans le temps de la
23 guerre. J'ai un jeep, un wagon, un Wagoneer. Puis
24 après ça j'ai mon quatre roues. Ça, ça reste là en
25 permanence. Après ça, là, j'ai mes bateaux, mes

1 trailers, des moteurs, tout est en haut, pompe à
2 l'eau. J'ai des chaloupes de fibre de verre.

3 Q Vos parents, eux, est-ce qu'ils ont fréquenté ce
4 territoire-là, oncles ou tantes, oncles ou cousins?

5 R Non. Mes parents ne connaissaient pas ce
6 territoire-là; c'est un territoire que j'ai
7 découvert moi-même. Quand est arrivé le secteur, le
8 Parc Saguenay a exproprié chez nous bien, là, il
9 fallait se trouver d'autres places. Moi j'ai sorti
10 avec une fille de Saint-Félix.

11 Q Vous voulez dire dans le parc, il était pas permis
12 de chasser?

13 R Il était pas permis de chasser, alors à ce moment-
14 là, c'est "dull" de chasser avec les gardes-chasse
15 au cul puis que tu te fais fouiller quand tu passes
16 la barrière par les employés du Ministère. Il faut
17 que tu caches ton gibier, c'est plate, puis tes
18 truites.

19 Q Vous avez respecté, là, le...

20 R Alors, j'ai parti, j'ai levé le camp. J'ai sacré
21 mon camp. Moi, papa reste là, lui, parce que 'Pa,
22 lui à l'âge, puis il vieillissait, alors il
23 chassait moins un peu. Puis mes soeurs, bien, eux
24 autres ils y allaient pour le plaisir aussi puis
25 pêcher un peu. Moi j'ai changé de secteur puis j'ai

1 connu une fille qui... son père avait un chalet au
2 Lac-à-la-Croix à Saint-Félix. Alors j'ai passé
3 trois ans dans ce coin-là. J'ai sorti trois ans
4 avec elle, alors à ce moment-là, c'était pas loin,
5 mais on était en forêt. On pouvait faire des
6 activités.

7 Après ça je me suis marié puis en me mariant, bien,
8 j'avais mon beau-père que je vous parlais tantôt,
9 que lui était, plus chasseur que ça je le sais pas,
10 là. Je veux pas insulter monsieur Corneau, là,
11 mais...

12 Q Qui s'appelait comment votre beau-père?

13 R Alfred, pas Alfred, comment il s'appelait? Adrien
14 Lavoie.

15 Q Adrien Lavoie.

16 R Je veux plus m'en rappeler, après quinze ans de
17 séparation, je suis bien content d'être parti de
18 ça. Adrien Lavoie, oui, que lui il a passé, il a
19 passé sa vie en forêt, lui. Ça fait que là, à ce
20 moment-là on s'est mis...

21 Q Il restait, il restait à Saint-Félix. Il restait...

22 R Non, il restait pas à Saint-Félix, c'était une
23 autre étape. Lui il venait de Sainte-Hedwidge.

24 Q O.K. Au Lac-Saint-Jean.

25 R Au Lac-Saint-Jean puis lui il a été guide pour les

1 Américains dans la forêt, sur la Lièvre puis ces
2 places-là. Alors, j'ai appris beaucoup de manières,
3 j'ai appris beaucoup de principes de chasse avec.

4 Q Avec monsieur Lavoie.

5 R Avec monsieur Lavoie et les couverts (sic), les
6 couverts de quarante-cinq gallons, les wouerres
7 (sic), la strychnine, j'ai appris beaucoup de
8 choses.

9 Q Vous alliez dans ce secteur-là de Sainte-Hedwidge?

10 R Non. On allait en haut du Valinouët.

11 Q Ah! C'est en haut du Valinouët.

12 R On allait entre le Valinouët puis la zec
13 Onatchiway. Il avait un territoire là puis les
14 beaux-frères venaient aussi puis on s'était bâti
15 des camps là aussi puis on chassait là.

16 Q Aviez-vous des permis pour avoir, pour ces camps-
17 là?

18 R Non.

19 Q Vous aviez pas de permis.

20 R Non.

21 Q Je vais vous montrer un document, monsieur Riverin,
22 c'était à l'engagement numéro 1, lorsque vous avez
23 été interrogé par le procureur général. Alors, on
24 va le coter. Je sais pas où je suis rendu dans ma
25 cote, là.

1 Alors, on avait **I-1**, ça sera **I-16**. C'est un album
2 de photos, là.

3 (PIECE I-16 PRODUITE) (produit le 13 novembre)

4 C'est assez volumineux, monsieur Riverin, on
5 passera pas à travers tout ça, là. Je veux juste
6 qu'on se prenne à peu près six ou dix
7 photographies.

8 D'abord vous avez, je vais vous le montrer, là, Il
9 y a beaucoup de photos dans ça, le procureur vous
10 avait demandé de faire venir un album de photos,
11 là, dans (inaudible).

12 R O.K.

13 Q Les pages sont numérotées. J'ai numéroté les pages
14 dans le coin, dans le coin droit là.

15 R O.K.

16 Q Examinez-le. Ça, toutes les annotations qui sont
17 mentionnées sur ça, ça vient de, ça a été écrit par
18 qui ça?

19 R Par moi, c'est mon écriture ça.

20 Q (inaudible).

21 R Oui.

22 Q L'album photos, l'aviez-vous monté exprès pour
23 l'interrogatoire?

24 R Celle-là je l'ai monté exprès, mais c'est toutes
25 des photos qu'on possède puis qu'on a... C'est des

1 photos de famille puis des choses comme ça.

2 Q Vous avez des photocopies même couleurs de vos...

3 R Oui. Ah! J'ai une photocopieuse, faire d'habitude
4 des bonnes couleurs.

5 Q On peut regarder un peu, là, sans, on passera pas
6 à travers évidemment, là. On regarde la photo en
7 page 1, la première photo, on voit deux individus,
8 là qui sont là.

9 R Oui, qui sont à la pêche. Ils sont sur la rivière
10 à Mars à Bagotville, c'est mon grand-père Riverin,
11 le père à papa.

12 Q Il est à quel endroit votre grand-père?

13 R Il est au cimetière Saint-François-Xavier.

14 Q Non, sur la photo.

15 R C'est sur son camp de pêche à rivière à Mars. Eux
16 autres ils avaient des chantiers forestiers puis
17 ils s'étaient bâti des camps, il y avait des camps
18 de bûcherons puis des fois ils ramassaient leurs
19 camps.

20 Q Est-ce que les personnes qui sont photographiées
21 sur le...

22 R Je les connais pas tous, mais là, mon grand-père
23 est là, lui.

24 Q C'est celui-là de droite.

25 R C'est ça.

- 1 Q Puis celui-là de gauche là?
- 2 R C'est ça. L'autre je le sais pas lequel que c'est.
3 C'est peut-être un de ses frères ou un ami.
- 4 Q La deuxième page...
- 5 R La deuxième photo ça, c'est mon père au chalet,
6 quand on traversait le lac en chaland. Quand je
7 parlais du chaland, c'est lui ça. Ça, c'est en
8 1954, le premier sur le bord c'est mon père.
- 9 Q Le premier à droite.
- 10 R Oui. Lui du centre, il était agent d'immeubles à
11 Chicoutimi, comment est-ce qu'il s'appelait? Robert
12 Tremblay. Puis celui-là du fond c'était un ami à
13 papa de Montréal, Georges Delanos (sic). Ça, je me
14 souviens, la photo on l'a à la maison.
- 15 Q Ça on peut passer (inaudible), la (inaudible) là,
16 (inaudible) au lit, là, c'est pas...
- 17 R C'est ça. Ça, c'est en 1971, sur le quai du chalet
18 à mon père.
- 19 Q On parle de la page 4, là hein, c'est ça?
- 20 R C'est ça. On arrivait de cette montagne-là, de
21 cette coupe-là à pied puis on traversait le lac
22 pour venir au camp. Maintenant il y a un chemin.
- 23 Q Quand vous parlez de la coupe, pour expliquer là,
24 c'est...
- 25 R Si vous regardez la photo, au centre de la photo,

1 il y a une coupe de montagnes. Le chemin pour se
2 rendre au chalet à mon père, on arrivait là dans le
3 temps.

4 Q O.K. Après ça c'est?

5 R C'est parce qu'en 70, les compagnies forestières
6 ont fait des chemins pour aller extraire le bois
7 dans la forêt. Alors, à ce moment-là on a eu droit
8 à avoir un chemin pour pouvoir monter au chalet.

9 Q Alors, on est à la page 4. Une minute, là, je...

10 R Ça c'est le camp à mon père, c'est une photo sur la
11 galerie du camp à mon père, le camp que vous voyiez
12 précédemment, je veux dire le lac, là.

13 Q C'est la page numéro 5.

14 R O.K.

15 Q Continuez, là, je voudrais, ce que je voudrais voir
16 c'est...

17 R O.K. Ça, c'est mon père à l'île d'Anticosti. C'est
18 lui le chalet ça.

19 Q Alors là, la page 7, là, c'est le chalet...

20 R C'est le chalet en question.

21 Q A la rivière Trinité, là.

22 R Oui. La grosse partie avec la grosse (sic) toit, la
23 grosse partie ça a été fait en 49 par mon grand-
24 père.

25 Q La partie de gauche.

1 R De gauche. A partir de d'là à aller là on l'a fait
2 nous autres en 1971-72, qu'on l'a construit, on a
3 agrandi le camp parce qu'on..

4 Q C'est construit de quelle façon, ça?

5 R C'est tout en bois rond.

6 Q C'est tout en bois rond.

7 R C'est tout du bois qu'on a extrait dans la forêt,
8 qu'on a épluché sur le terrain puis qu'on a bâti le
9 camp.

10 Q Où vous avez appris ça la technique du bois rond?

11 R Je l'ai appris avec les gens de la place, du
12 village. Parce qu'on avait les gens du village qui
13 venaient nous, avec qui on travaillait puis
14 justement ça faisait drôle, j'ai rencontré un
15 électricien sur un chantier puis il était venu avec
16 moi éplucher du bois.

17 Q Moi, ce que je voudrais que vous me montriez, là,
18 montrez-nous, votre actuel, votre camp à vous, là,
19 qui...

20 R Ah! Le mien.

21 Q ... qui est contesté, là.

22 R Le mien, le mien, le mien. Ça, c'est toutes des
23 photos familiales, regarde quand on était bébés.
24 Quand on était enfants. Ma mère.

25 Q Sans toutes les commenter essayez de me trouver

- 1 un...
- 2 R Oui. Regarde c'était lui le camp avant, là.
- 3 Q Quand vous dites, le camp avant c'est...
- 4 R Le camp à papa, avant qu'il y ait des chemins.
- 5 Q On parle d'une photographie...
- 6 R La page 10, les photos d'en bas là, on marque, ma
7 mère avec, quand elle était nouvelle mariée, le
8 camp à papa, le camp à grand-papa était le même,
9 qui est devenu le camp à mon père. Ça c'est le camp
10 à mon père. Ça, c'est les Willys parce qu'on a
11 toujours monté, quand on a été capable de monter
12 avec des voitures, on montait avec des jeeps de
13 l'armée de même au camp.
- 14 Q Vous parlez de la page 11, là, il y a un jeep
15 d'armée.
- 16 R Oui. Mais j'en ai encore, moi, j'en ai encore un
17 comme ça, moi, à mon chalet. Ceux-là on partait du
18 village de Rivière-Éternité, mais on se rendait
19 pas.
- 20 Q Allez un peu plus vite, allez chercher votre camp
21 à vous.
- 22 R C'est ça. C'est ça, je tourne les pages. Bon, ça
23 commence. Ça, la page 15.
- 24 Q Page 15, là, bon, vous avez trois photographies.
- 25 R C'est ça. Vous voyez une partie de l'intérieur de

1 mon camp.

2 Q Le camp actuel que vous avez.

3 R Le camp actuel que j'ai, qui est fini en gyproc, en
4 vinyle. Vous voyez ma fille avec le petit bébé qui
5 se promène en quatre roues. Puis regarde, on est
6 dans le bois avec le...

7 Q Sur la photo du haut, c'est votre fille.

8 R Oui. La photo du centre c'est ma fille avec son
9 bébé.

10 Q A l'intérieur du camp.

11 R Dans le camp c'est moi avec le bébé.

12 Q On parle de quelle année, à ce moment-là?

13 R Ah! Bien, là, regarde c'est marqué 2006, c'est dans
14 ce temps-là. Bon. R'garde, on voit mon camp là à la
15 page 16. Puis il y a deux, c'est deux roulottes que
16 j'ai faites en ville, que j'ai montées, que j'ai
17 assemblées là-bas. O.K. Puis là vous voyez la gang,
18 comment ce qu'on est en haut puis on est installé.
19 Le tuyau-là c'est un fumoir à poissons. O.K. Vous
20 voyez ma conjointe avec le chien sur un quatre
21 roues, moi je suis là.

22 Q Quand vous dites "la gang", c'est...

23 R Ah! C'est tous des amis. Ça, c'est mon beau-père,
24 c'est l'oncle à ma blonde.

25 Q Des gens que vous (inaudible).

1 R Ma belle-mère. C'est ça.

2 Q C'est pas vos compagnons de chasse là.

3 R C'est pas mes compagnons de chasse. Ça c'est ma
4 belle-famille...

5 Q C'est des gens (inaudible).

6 R ... puis des amis, c'est ça.

7 Q O.K. Alors je pense que...

8 R O.K. Vous voyez encore des photos à l'intérieur,
9 suivant, du camp. Bon, ça c'est des, la photo de
10 page 18. Page 18 ça, c'est sur la galerie de ma
11 cache à moi quand les... vous voyez arriver les
12 caribous puis les animaux sauvages. On voit les
13 caribous.

14 Q C'est votre secteur de chasse.

15 R C'est mon secteur, c'est ma cache à moi, ça. Tiens,
16 regarde on le voit, là, on voit mon wagon, O.K.
17 c'est ça que j'appelle le wagon, le "station", là.
18 Parce que lui...

19 Q On voit ça à la page 20.

20 R A la page vingt parce que lui, quand il y a de la
21 neige à l'automne c'est fin. C'est bien fin. Vous
22 voyez où ce qu'on passe avec le jeep, le chose, on
23 voit les photos de perdrix. Vous voyez les renards,
24 les renards qui viennent au camp, qu'on nourrit
25 dans nos mains, à la page 21. La page suivante

1 c'est pour montrer les petits poissons qu'on prend.

2 Page 22.

3 Q La page 22, la photo, les deux photos.

4 R Oui. Puis ça c'est, regardez la grosseur des petits
5 brochets, là, qu'on prend dans des petits lacs
6 grands comme la salle ici.

7 Q Ce qu'on peut constater c'est que votre, c'est
8 familial votre affaire au camp?

9 R Bien oui. Bien oui, quand on monte on a toujours
10 des amis ou des gens de la famille qui montent avec
11 nous autres, des mon oncle, c'est le fun, écoute,
12 on monte là puis on monte une fin de semaine, alors
13 à ce moment-là c'est agréable. On monte avec les
14 enfants, on monte...

15 Q Page 16, O.K.

16 R Imaginez-vous, ma fille reste à Québec, mon gendre
17 est éleveur de cochons, elle vit sur une terre puis
18 elle vient passer, à tout bout de champ elle
19 descend puis elle vient monter passer une semaine
20 des fois au chalet. Elle s'ennuie du bois.

21 Q C'est bien, monsieur Riverin, j'ai pas d'autres
22 questions.

23 **CONTRE-INTERROGATOIRE PAR M^e LEANDRO STEINMANDER,**
24 **procureur de la partie requérante:**

25 Q Bonjour, monsieur Riverin.

- 1 R Bonjour, Monsieur.
- 2 Q Vous avez dit, au début de notre séance cet après-
3 midi, que vous avez fait faire une généalogie?
- 4 R Oui.
- 5 Q A quel moment vous avez fait faire cette
6 généalogie?
- 7 R Quand vous parlez -- parce que moi j'ai travaillé
8 ma généalogie avant de la faire faire. Moi, j'avais
9 monté déjà mon arbre généalogique avec mes
10 connaissances. Après ça je l'ai donné à madame
11 Vallée.
- 12 Q Qui est madame Vallée, monsieur Riverin?
- 13 R C'est pas une archéologue, on appelle ça un...
- 14 Q Généalogiste.
- 15 R Généalogiste.
- 16 Q Elle travaille où?
- 17 R Ah! Elle fait ça chez elle. C'est l'épouse de Régis
18 Vallée, notre sage. Puis elle, elle travaille la
19 généalogie puis elle a monté un site généalogique.
- 20 Q Donc vous lui passez, vous passez la commande alors
21 que vous êtes déjà, vous avez adhéré déjà à la
22 Communauté métisse Domaine du Roy?
- 23 R Ah! Oui, oui. Mais j'avais déjà monté mon arbre
24 avant.
- 25 Q Oui.

- 1 R J'avais déjà travaillé mon arbre généalogique, moi.
- 2 Q O.K.
- 3 R O.K. Puis quand ça a été le temps de faire prouver
4 mes liens, c'est à ce moment-là que j'ai donné mon
5 arbre puis qu'elle a, elle a vérifié mon arbre puis
6 qu'elle m'a confirmé, elle a confirmé, avec ses
7 recherches, mes dires.
- 8 Q Et c'est de là que vous vient la passion de la
9 chasse, d'aller en forêt?
- 10 R Non, non. Non, non.
- 11 Q C'est de la...
- 12 R Ça, c'est de... c'est bien avant. Ma généalogie je
13 l'ai faite plus tard, j'ai...
- 14 Q Mais est-ce que vous ça vient, ça vient des
15 ancêtres indiens que vous avez?
- 16 R Bien, je le sais pas si ça vient des ancêtres
17 indiens, mais je sais que ça vient de loin puis on
18 a toujours aimé ça chez nous puis la famille.
19 Alors, à ce moment-là, il y a certainement quelque
20 chose.
- 21 Q Et est-il possible que ça n'a rien à voir avec vos
22 ancêtres indiens?
- 23 R Je le croirais pas parce que je verrais pas, comme
24 je vous disais, j'ai déjà dit en début, je suis pas
25 un amateur de grand'ville, l'asphalte, le béton

1 m'attirent pas. Alors, je dois certainement avoir
2 quelque chose en dedans de moi-même dans des gènes
3 qui me dit que j'aime le bois.

4 Q Dans les gènes.

5 R Dans des gènes.

6 Q Vous aviez même une grand-mère qu'on appelait la
7 Sauvagesse.

8 R La Sauvagesse, une grand-mère, une arrière-arrière-
9 grand-mère comme que ma mère disait, on avait une
10 Sauvagesse dans la famille.

11 Q Du côté, elle c'est une Blackburn, c'est du côté
12 des Blackburn ou c'est du côté d'Églantine?

13 R C'est pas, Églantine je le sais pas, j'ai pas
14 travaillé le dossier du côté d'Églantine Pilote.
15 J'ai des renseignements mais j'ai pas de liens
16 familiaux avec les Indiens ou les Autochtones, mais
17 du côté de ma mère, son père qui est un Blackburn,
18 j'ai un lien direct, alors à ce moment-là c'était
19 plus facile pour moi de travailler mon arbre
20 généalogique de ce côté-là et plus rapide aussi.

21 Q O.K.

22 R Parce que...

23 Q Revenons aux gènes. Et expliquez-moi ça, je suis
24 pas béton, je n'aime pas la ville. Qu'est-ce que ça
25 veut dire ça?

1 R Bien, si je recule puis je regarde d'où je viens,
2 j'ai des ancêtres français dans mes lignées, j'ai
3 des ancêtres anglais d'écossais puis j'ai des
4 ancêtres autochtones. Les Blancs se sont mélangés
5 avec les Autochtones. Mes ancêtres portent des
6 gènes, dont ils m'ont transporté, qu'ils m'ont
7 donnés, à qui je donne, moi, mes gènes à d'autres
8 puis c'est tout un mélange comme ça.
9 Puis comme j'expliquais, mon arbre généalogique, si
10 vous regardez un peu mon arbre généalogique, la
11 ligne de... le père à ma mère qui est un Blackburn,
12 si vous regardez la ligne, ça monte avec Hugh
13 Blackburn direct, O.K., qui lui était marié avec
14 une Sauvagesse. Si vous regardez la mère à mon
15 père, Maria Brassard, sa mère est une Blackburn. Si
16 vous suivez la ligne vous arrivez à Hugh Blackburn.
17 Direct encore, ça veut dire encore la même
18 Sauvagesse.
19 Si vous regardez mon père, Julien Riverin, mon
20 grand-père puis mon arrière-grand-père qui est
21 marié avec une fille à Hugh Blackburn. Je pense que
22 ça commence à faire pas mal du Hugh Blackburn dans
23 mon sang, je pense. Je pense que mon sang est pas
24 mal plus fort dans cette lignée-là que les autres
25 lignées qui peut arriver.

1 Q | Donc, ça serait un Britannique?

2 R | C'est pas un Britannique, c'est un Écossais.

3 Q | Donc, c'est le gène écossais?

4 R | C'est pas le gène écossais. Hugh Blackburn est
5 marié avec une fille, avec une Indienne.

6 Q | Donc c'est son gène à elle qui prévaut sur les
7 autres?

8 R | C'est probablement son gène à qui prévaut dans mes
9 trois lignes, qui sont la même en plus.

10 Q | Et c'est pour ça...

11 R | Je suis pas un professionnel des gènes, mais on
12 sait très bien qu'est-ce que c'est qui se passe
13 avec les gènes.

14 Q | Oui. Et votre frère, celui que ça a pris, je pense,
15 ça a pris vingt ans à l'amener là, à l'amener à la
16 Communauté...

17 R | Mon frère lui...

18 Q | Est-ce qu'il a le même gène?

19 R | Il peut avoir les gènes différents de moi, lui. Ça
20 peut arriver, lui, qu'il ait des gènes différents
21 de moi ou moins forts que moi. Mais lui, mon frère,
22 lui, il a quitté Chicoutimi jeune puis il est parti
23 pour la grand'veille tout de suite, tandis que moi
24 j'ai resté ici. Alors lui il a travaillé de nombres
25 années à Montréal, dans le centre-ville de

1 Montréal. Alors ses habitudes, ses goûts se sont
2 développés, étant donné que plus près des
3 communautés de ce coin-là. Tandis que moi j'ai
4 resté en région, moi. J'ai resté dans mon milieu.
5 Aujourd'hui, il est retourné dans son milieu,
6 mais... C'est peut-être l'emploi, le travail aussi
7 qui l'a obligé à faire ça.

8 Q Quand vous l'abordiez, vous essayiez de l'amener
9 à...

10 R J'essaye... j'essaye, excusez, j'essayais pas de
11 l'amener.

12 Q Très bien.

13 R Je lui expliquais qu'est-ce que c'est qui arrivait
14 dans mon dossier puis lui, il me regardait avec un
15 oeil comme quand on regarde un poste de télévision,
16 on regarde avec un oeil puis on se fait une idée.
17 Puis j'ai jamais forcé, j'ai jamais forcé à lui
18 dire, rentre avec moi, jamais, jamais, jamais,
19 jamais, j'ai jamais tordu un bras.

20 Q Pourquoi il rentrait pas?

21 R Parce que c'était contre ses convictions,
22 j'imagine.

23 Q C'était quoi ses convictions?

24 R Bien, c'était le ciment, le béton, l'acier puis les
25 tours à étages.

- 1 Q Les ascenseurs.
- 2 R Les ascenseurs. C'est quelque chose comme ça. La
3 nature, il était moins proche de la nature que moi.
- 4 Q Est-ce que c'est le frère qui s'est planté avec le
5 père?
- 6 R Oui.
- 7 Q Et puis vous avez repris l'entreprise et vous
8 l'avez...
- 9 R C'est ça.
- 10 Q Et...
- 11 R C'est sûr qu'il y a eu un conflit. On a été treize
12 ans sans se parler, mon frère et moi.
- 13 Q Vous avez mentionné, quand je vous ai interrogé en
14 2009, qu'on vous avait accordé le certificat bleu.
- 15 R Oui.
- 16 Q Non seulement vous avez la carte de membre, mais
17 vous avez le certificat bleu de la Communauté
18 métisse Domaine du Roy.
- 19 R Exactement.
- 20 Q Et où est-ce que vous l'avez accroché?
- 21 R Je l'ai accroché dans mon salon puis j'ai une copie
22 accrochée dans mon camp. J'ai deux copies dans mon
23 camp, une au mur puis une dans la fenêtre.
- 24 Q Et vous avez dit que, à l'époque, vous m'avez dit
25 que vous êtes fier de ça.

1 R J'en suis pas gêné du tout.

2 Q Et que ça, quand les gens venaient puis voyaient ça
3 dans le salon, que ça suscitait des commentaires.

4 R Oui.

5 Q Qu'est-ce que ça suscitait comme commentaires?

6 R Bien, ça pose des questions, à savoir pourquoi que
7 j'ai ça. Qu'est-ce que ça m'apporte, qu'est-ce que
8 ça me donne. Les gens posent des questions.

9 Q Qu'est-ce que ça vous donne?

10 R Rien.

11 Q Ça vous donne rien?

12 R Non. On est en train, justement, de travailler ce
13 dossier-là. Présentement, ça me donne absolument
14 rien, j'ai aucun droit additionnel présentement
15 parce que je suis pas reconnu. Mais ça peut me
16 donner quelque chose, par exemple.

17 Q Je comprends. Passons à un autre sujet. La
18 technique de trappe que vous utilisez, brièvement
19 comment est-ce que vous attrapez les castors?

20 R Ah! Il y a plusieurs manières.

21 Q La vôtre.

22 R Bien, ça dépend. Quand je veux conserver des
23 fourrures c'est avec des pièges puis quand c'est
24 pour faire du ménage c'est à la carabine.

25 Q La carabine détruit la peau, détruit la fourrure.

1 R C'est ça. A ce moment-là je récupère pas la
2 fourrure à ce moment-là.

3 Q C'est une façon d'aménager le territoire?

4 R C'est pour, c'est pour réduire la quantité de
5 castors parce qu'ils détériorent nos chemins.

6 Q Et quand vous trappez, quand vous tendez le piège?

7 R Les pièges c'est des Conibear.

8 Q Des quoi?

9 R Des Conibear.

10 Q Ils sont achetés sur le marché?

11 R Oui, oui, c'est des pièges commerciaux. C'est des
12 pièges qui tuent la bête, qui la fait pas souffrir.
13 Avant on piégeait avec des pièges à pattes. Souvent
14 les castors se coupaient les pattes puis avant
15 qu'ils meurent, s'ils se noyaient, bien des fois
16 c'était long, puis quand la roche se rendait pas
17 dans le fond de l'eau ils se noyaient puis ils
18 souffraient. Avec un Conibear c'est instantané. On
19 leur casse la colonne vertébrale puis ils meurent
20 là.

21 Q Là on va aborder, dans le secteur où vous êtes,
22 c'est près de la Péribonka, hein, c'est...

23 R C'est sur le mont, je suis sur les dépendances de
24 la Péribonka. Je ne suis pas en bas des montagnes,
25 je suis sur le dessus des montagnes.

- 1 Q C'est ça.
- 2 R Parce que la Péribonka, les montagnes ça ressemble
3 à des montagnes comme il y a ici à Chicoutimi-Nord.
- 4 Q Oui.
- 5 R T'as le plateau en haut puis là, t'as les montagnes
6 puis il y a le long de la rivière en bas, mais
7 c'est tellement haut qu'on n'y va quasiment pas en
8 bas.
- 9 Q Vous êtes comme dans une vallée suspendue.
- 10 R C'est sur des montagnes, en haut, puis quand on
11 arrive sur les dépendances puis là, tu vas être
12 sur, comme si t'étais sur le cran (sic) ici, en
13 haut, là tu vois la rivière en bas puis les gros
14 crans l'autre bord, là, c'est immense.
- 15 Q Vous bâtissez le premier camp, hein, quand vous
16 quittez le secteur des Valinouët.
- 17 R J'ai acheté une cabane là.
- 18 Q Là, vous achetez une cabane près de la Péribonka,
19 dans une dépendance, vous dites.
- 20 R C'est ça, sur les dépendances.
- 21 Q Et vous vous faites afficher.
- 22 R Afficher?
- 23 Q Vous vous faites placarder.
- 24 R Ah! Plusieurs années après, oui.
- 25 Q C'est ça, parce que c'est arrivé en 2000.

1 R | Quelque chose comme ça, dans les alentours de d'là,
2 | oui.

3 Q | Et nous arrivons à ce moment et vous téléphonez le
4 | père, le père Riverin vous donne le contact d'un
5 | monsieur qui était son ami.

6 R | Oui.

7 Q | Et c'était qui ce monsieur-là?

8 R | Je me rappelle pas de son nom. Le monsieur était
9 | membre, il était directeur d'une association de
10 | chasse et pêche, mais je suis pas capable de me
11 | rappeler du nom. Je le saurais, peut-être, en
12 | demandant à 'Pa, je sais pas s'il s'en souviendrait
13 | encore.

14 Q | Je vais vous aider parce que vous m'avez aidé après
15 | l'interrogatoire de 2009. Je vous montre une lettre
16 | de votre procureur, maître Côté, qui nous a été
17 | remise après l'interrogatoire, quand vous avez
18 | finalement déniché l'identité de cette personne.

19 R | Ah! C'est beau.

20 Q | Alors pouvez-vous lire l'identité de cette personne
21 | et son rôle?

22 R | C'est ça, «Charles-Aimé Bouchard, président du
23 | regroupement des gestionnaires de zecs». C'est
24 | vrai, je m'en rappelais plus, mais...

25 Q | Et...

1 R ... mais c'est juste.

2 **M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:**

3 Madame la greffière, je vais la produire comme
4 RR-P...

5 **LA GREFFIERE:**

6 **P-9.**

7 **M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:**

8 ... 9. Et toutes les parties ont des copies.

9 (PIECE RR-P-9 PRODUITE)

10 Q Qu'est-ce qu'il vous a dit monsieur Bouchard?

11 R Suite au placardage que j'avais eu il m'avait dit
12 que je devais déplacer mon camp.

13 Q O.K.

14 R Alors c'est ce que j'ai fait.

15 Q Mais pourquoi vous deviez déplacer votre camp?

16 R Parce qu'en déplaçant le camp, bien ça annulait
17 la... ça annulait par le fait même l'effet de
18 l'éviction que j'avais reçu.

19 Q On va aller aux réponses que vous avez données à
20 l'interrogatoire de 2009. On s'entend que c'est la
21 pièce 7, **RR-P-7**, le plan.

22 Q Alors, on va aller à la ligne, à la page 42, ligne
23 11. Ça fonctionne sur votre écran, monsieur
24 Riverin? Alors, à la ligne 18:

25 **«Puis j'avais rencontré un président**

1 ***d'association des gens de chalets qui***
2 ***m'avait dit...»***

3 Si vous me suivez pas, vous m'arrêtez, d'accord?

4 R Oui. Quelle ligne vous avez dit? O.K.

5 Q 18, à la page 42. Ça va?

6 R C'est ça.

7 Q Alors:

8 ***«Puis j'avais rencontré un président***
9 ***d'association des gens de chalets...»***

10 Monsieur Riverin, c'est le monsieur Bouchard dont
11 on parle?

12 R C'est supposé, oui. Si c'est bien ça, oui. On va
13 continuer, oui.

14 Q ***«... qui m'avait dit: «Richard, tu te***
15 ***tasses dix pieds...»***

16 R C'est ça.

17 Q ***«... puis ils n'ont plus d'affaire là.»***

18 R C'est ça. C'est ça qu'il m'avait, c'est ça qu'il
19 m'avait dit.

20 Q ***«Alors, je m'étais tassé de cinquante ou***
21 ***soixante-quinze pieds.»***

22 R Oui, à peu près soixante-quinze pieds, j'avais
23 descendu mon camp plus bas.

24 Q Alors, je continue à la page 43:

25 ***«Oui, parce qu'eux autres ils m'avaient***

1 **dit: «Tasse-toi puis ils vont te lâcher**
2 **la paix.»**

3 R O.K.

4 Q C'est ça qui a été dit?

5 R C'est quelque chose comme ça qui a été dit. Quand
6 je veux dire, «lâcher la paix» ça veut pas dire
7 qu'ils vont m'oublier. Sauf que ça fait, ça fait
8 tomber le placardage; ils sont obligés de tout
9 recommencer.

10 Q Ça fait tomber le placardage...

11 R Oui, parce qu'eux autres ce qu'ils veulent c'est
12 que je m'en aille. Alors, je me suis en allé, j'ai
13 respecté le placard, le placard me dit: Faut que tu
14 t'en ailles ou bien donc on te saisit ton camp.
15 C'est ce que j'ai fait, j'ai parti.

16 Q Donc, vous appelez partir vous déplacer soixante-
17 quinze pieds?

18 R C'est ça, exactement. C'est ça, j'ai parti. J'ai
19 parti puis je me suis réinstallé ailleurs.

20 Q C'est pour ça que l'ami de votre père, à la page
21 44, ligne 7, vous dit:

22 **«J'en ai parlé à mon père que j'avais eu**
23 **cet avis-là puis mon père connaissait le**
24 **gars puis le gars il a dit: «Il n'a pas**
25 **besoin de descendre son camp, il n'a rien**

1 *qu'à le déplacer dix pieds, il dit, et ça*
2 *retombe à zéro.»*

3 R C'est ça.

4 Q C'est dans ce sens-là que...

5 R C'est ça, c'est dans ce sens-là, oui, parce que...

6 Q (inaudible) obligés de recommencer à zéro.

7 R C'est ça. Les inspecteurs sont obligés de
8 recommencer pour recommencer leurs procédures.
9 Celles qu'ils m'ont mis tombent parce que j'ai
10 parti, j'ai respecté ce qu'il m'a demandé.

11 Q Vous respectez ce qu'ils vous ont demandé?

12 R C'est ça, j'ai parti. J'ai ramassé ma roulotte, je
13 suis allé ailleurs.

14 Q Alors dans les pièces, dans les pièces de monsieur
15 Riverin, ça c'est la pièce **RR-P-3**. Alors vous avez
16 donc, sous les conseils de l'ami de votre père,
17 vous avez signé une convention dans laquelle vous
18 vous engagez à libérer?

19 R Oui, c'est ce que j'ai fait.

20 Q C'est ce que vous avez fait?

21 R C'est ce que j'ai fait.

22 Q C'est daté de 2002. Donc, c'est une recette pour
23 pouvoir rester sur place?

24 R Bien, j'ai pas resté sur place, j'ai déménagé.

25 Q Très bien. Et vous avez dit qu'il y avait personne

1 dans le secteur, dans votre secteur de chasse, il
2 n'y avait personne quand vous êtes arrivé, mais
3 vous rappelez-vous de Hilaire Villeneuve?

4 R C'est lui qui était assigné l'ennemi.

5 Q C'est lui qui était assigné...

6 R C'est lui qui était assigné l'ennemi.

7 Q Et vous avez parlé aussi des Girard, Girard et son
8 garçon.

9 R Les Girard, eux autres, sont sur l'autre lac avant
10 moi, à peu près à dix kilomètres en bas de moi.

11 Q O.K.

12 R C'est eux autres que j'ai nommés tantôt, les
13 Girard. Normand Girard qu'il s'appelle le gars.
14 Ceux-là qui ont fait mettre le nom, leur camp au
15 nom des Indiens pour, de Mashteuiatsh pour pas être
16 expulsés.

17 Q C'est ça. C'est ça...

18 R C'est eux autres...

19 Q ... c'est ce que vous m'avez dit...

20 R ... c'est eux autres qui ont fait ça.

21 Q ... la dernière fois.

22 R Oui, puis ils l'ont fait.

23 Q Pardon?

24 R Ils l'ont fait, ils ont mis leur nom, il y a des
25 gens de la Communauté Mashteuiatsh qui ont mis leur

1 nom sur leur camp pour pas que le camp soit
2 déplacé.

3 Q Et vous, vous les avez dénoncés?

4 R Moi, je les ai pas dénoncés. Quelqu'un d'autre s'en
5 est occupé.

6 Q Bien, attendez un instant.

7 R Il me semble pas, j'ai pas fait de dénonciation de
8 personne.

9 Q Allons à la page, à la page 38, à la ligne 22. Vous
10 venez de parler de votre oeil magique. A la ligne
11 22 je vous demande:

12 **«Puis comment en avez-vous entendu**
13 **parler?»**

14 Et vous me répondez -- pouvez-vous me répondre?

15 R Attends un peu, là, à la ligne 22.

16 Q Pouvez-vous lire la ligne 23?

17 R La ligne 23 j'ai répondu:

18 **«Parce que j'ai... on a travaillé pour en**
19 **faire enlever un qui est ici.»**

20 Q Vous avez travaillé pour en faire enlever un...

21 R Oui, c'est ça.

22 Q ... faire enlever un qui...

23 R C'est pour ça que je dis, quelqu'un s'en est
24 occupé. Pas moi.

25 Q O.K.

1 R O.K. On a des gens, on n'est pas tout seul en
2 forêt, on a des amis, on a des gens autour de nous.
3 Q C'est ça. Donc...
4 R Moi, j'ai pas fait de plainte personnellement.
5 Q Mais ce que vous trouvez pas correct c'est qu'il
6 utilise un Indien comme prête-nom?
7 R Bien c'est parce que, il contourne la loi par
8 l'intermédiaire d'une communauté indienne qui est
9 tout à fait pas normal parce que l'Indien y va pas
10 dans ce camp-là. C'est peut-être une bonne manière
11 pour lui, mais... En tout cas.
12 Q Et la première expérience que le jeune Richard
13 Riverin a avec la forêt c'est le camp qu'on a vu,
14 les premières photos, on vient de voir les
15 premières photos.
16 R Il y a des photos, là, dans le gros...
17 Q Le camp en bois rond, il était plus simple au
18 début, c'était...
19 R Oui. C'est ça.
20 Q C'était le chalet des...
21 R Du grand-père, qui a été bâti en 1949.
22 Q Lucien.
23 R Hein?
24 Q Le grand-père Lucien avec...
25 R Non, pas Lucien. Pierre.

- 1 Q Pierre Riverin.
- 2 R Pierre Riverin, le père à Julien qui est mon père.
- 3 Q Julien c'est votre père.
- 4 R C'est ça. Mon grand-père l'a bâti en 1949 ce camp-
5 là.
- 6 Q Est-ce qu'il a fondé un club privé?
- 7 R Ça s'appelait le Club Étienne.
- 8 Q Et qui a fondé le Club Étienne?
- 9 R Probablement mon grand-père, sous toute réserve,
10 mais mon père a été quasiment une vingtaine
11 d'années président après ça, quand mon grand-père
12 est décédé.
- 13 Q Donc quand on rentrait dans le chalet dès
14 l'enfance, on rentrait dans le chalet du président
15 du club.
- 16 R Bah! Ça dépend, là, moi j'ai jamais pensé à ça moi,
17 là. J'ai jamais pensé que c'était le chalet du
18 président, j'ai toujours pensé que c'était le camp
19 en bois rond de mon père.
- 20 Q C'est ça.
- 21 R Mais j'ai jamais pensé au titre, là.
- 22 Q Et les fins de semaine de votre enfance, quand vous
23 avez des images, c'est là que ça se passe?
- 24 R C'est ça, on montait, on allait au chalet.
- 25 Q Très bien. Et pourquoi est-ce que ça s'appelait, le

1 club, le Club Étienne, le savez-vous?

2 R Il y avait deux lacs qui s'appelaient, sur le
3 territoire, sur le club, il y avait le grand lac
4 Étienne puis le petit lac Étienne. Demandez-moi pas
5 pourquoi, j'étais pas au monde quand ça a été
6 décidé. Sauf que c'est probablement un de ces noms-
7 là qui a dû servir pour mettre sur la charte. Parce
8 qu'eux autres ils avaient des chartes, là, une
9 convention, je sais pas trop, là, mais en tout cas,
10 il y avait un club qui a été annulé au moment du,
11 ce qu'on a parlé encore à matin, là, quand ils ont
12 sorti les zecs, ça a été annulé, ça a tombé ça.

13 Q O.K.

14 R Papa a été président jusqu'aux dernières minutes,
15 lui.

16 Q Et on va revenir sur le déclubage, est-ce que c'est
17 ça?

18 R C'est arrivé. Au déclubage c'est ça, là, ça s'est
19 défait ça.

20 Q Et savez-vous de quelle paroisse que les, de quelle
21 paroisse de La Malbaie qu'ils étaient originaires
22 les Riverin?

23 R Je le saurais si je fouillerais dans mes dossiers.
24 De mémoire, je le sais pas.

25 Q Savez-vous que c'était la paroisse Saint-Étienne de

1 La Malbaie?

2 R Je connais pas la paroisse Saint-Étienne.

3 Q O.K.

4 R Je la connais pas. C'est peut-être pour ça qu'il y
5 a le lac Étienne.

6 Q Un peu pour se souvenir, hein?

7 R Peut-être, c'est possible. Mais c'est pas de mes
8 souvenirs à moi.

9 Q Se souvenir d'où ce qu'on vient? Et vous m'avez
10 parlé d'un monsieur Martin Pelletier.

11 R Oui.

12 Q Et vous savez que Martin Pelletier il est défendeur
13 dans ce litige?

14 R Oui.

15 Q Qui était Martin Pelletier pour les membres du
16 club?

17 R Pour les membres du club?

18 Q Oui.

19 R Il était rien pour les membres du club. C'est un
20 résidant du village de Rivière-Éternité.

21 Q Un gars de la place, vous...

22 R C'est un gars de la place, c'est un résidant de la
23 place. Il était pas membre du club puis il était
24 pas, il a pas été gardien du club non plus, je
25 pense pas. C'est un résidant de la place. Il était

1 marié, lui, avec la fille du gardien, Alfred
2 Lavoie. Lisette ou Louissette ou je sais pas trop,
3 là, c'est un nom comme ça, là. Elle c'est la fille
4 à Alfred Lavoie qui était gardien du Club Étienne,
5 quand j'étais jeune. Alors lui, Martin a marié une
6 fille du gardien.

7 Q Et est-ce qu'il était en bons termes avec le club?

8 R Je le penserais pas.

9 Q Ah! Non? Expliquez-moi pourquoi.

10 R Parce qu'il aimait ça aller chasser sur le club
11 sans permission, puis aller pêcher.

12 Q Aller pêcher puis sans permission.

13 R Puis aller chasser sur le club sans permission.

14 Q Sans permission du club?

15 R Sans permission du club. Il était pas membre, il
16 payait pas puis il y allait pareil.

17 Q Les gens qui entouraient les autres chalets du club
18 de votre père Riverin...

19 R C'était pas le club à mon père.

20 Q J'ai très bien compris. Mais ils venaient d'où les
21 gens qui s'installaient dans...

22 R Qui, les membres du club?

23 Q Oui.

24 R Il y avait des gens de Jonquière, que je me
25 rappelle. Il y avait des gens d'ici, de Chicoutimi.

1 Je me rappelle il y avait un dénommé Paul-Émile
2 Tremblay. Nous autres on l'appelait "Tremblay
3 bebittes".

4 Q Hum, hum.

5 R Parce que son métier était exterminateur, il
6 travaillait, il avait un bureau à Jonquière. Je me
7 rappelle de monsieur Perrod (sic). Lui était de
8 Chicoutimi, il avait un garage de débossage. Malgré
9 que j'ai pas côtoyé beaucoup les gens du club. Il
10 y avait Robert Bouchard qui est un dessinateur de
11 Rivière-du-Moulin.

12 Q Il était quoi?

13 R Dessinateur. Il était technicien en architecture,
14 il était dessinateur. Ah! vite de même, là. Puis
15 après ça il y en a eu, ah! il y avait, il y a eu
16 l'avocat Page, Roger Page, l'avocat.

17 Q Ça c'est des gens de la génération de votre père,
18 hein?

19 R Oui, c'est des gens qui sont morts aujourd'hui.
20 Bien, ils sont peut-être pas aussi vieux que mon
21 père, mais ils sont morts. C'est des gens qui
22 auraient peut-être, Paul-Émile aurait l'âge à papa,
23 mais l'avocat Page il est mort il était jeune, il
24 devrait, il aurait peut-être quatre-vingts
25 aujourd'hui. Il était plus jeune que papa; papa a

1 quatre-vingt-treize. Ils l'ont oublié.

2 Q Là vous m'avez dit, en 2009, que le gouvernement de
3 1976, ils vous ont volé les terres...

4 R Oui.

5 Q ... aux gens du club.

6 R Oui, pour le donner au peuple.

7 Q Pardon?

8 R Pour le donner au peuple.

9 Q Et vous dites ça comme de façon sceptique, vous
10 croyez pas à ça?

11 R Bien, depuis qu'il y a des zecs il y a plus, les
12 territoires sont détruits, il y a plus rien. Les
13 zecs sont contrôlées rien que par des petites gangs
14 aussi. Ç'a pas changé grand-chose, ça a juste fait
15 des plus gros clubs.

16 Q O.K. Et...

17 R C'est juste des plus gros clubs privés astheure,
18 les zecs, là.

19 Q Mais les gens des zecs ça donne des tuyaux utiles.
20 Comme par exemple monsieur Bouchard qui vous donne
21 des conseils sur comment on fait...

22 R Il l'avait peut-être vécu sur ses zecs, lui.

23 Q Et à ce moment-là vous m'avez dit: «Je suis un
24 Québécois, je suis un Québécois pure laine.» Quand
25 je vous ai dit: «Qu'est-ce qu'on vous a volé?» Et

1 vous m'avez répondu: «On m'a volé jusqu'à mon nom.»

2 Et je vous ai demandé: «Quel est votre nom?»

3 R Euh...

4 Q Et vous m'avez dit: «Le nom d'un Québécois. Je suis
5 un Québécois pure laine.» Et on était en 2009.

6 R Oui.

7 Q Alors, expliquez-moi qu'est-ce que ça veut dire,
8 selon vous?

9 R J'aurais pas envie de répondre sur ça parce c'est
10 un côté, on s'en va sur un côté politique puis je
11 voudrais pas glisser sur ce terrain-là parce qu'on
12 n'est pas ici pour régler un problème politique.

13 Q Mais c'est pas vous qui décidez à quelle question
14 vous devez répondre. S'il y a une objection de
15 votre procureur, on va trancher ça mais sinon
16 répondez-moi.

17 Tout ce que je veux savoir c'est, l'identité
18 québécoise à laquelle vous avez fait référence.
19 Expliquez-nous ça.

20 **M^e DANIEL COTÉ:**

21 Monsieur le juge, il faudrait peut-être lui
22 montrer, là, la référence à son interrogatoire là.

23 **LA COUR:**

24 Peut-être on pourrait permettre de...

25

1 M^e DANIEL COTÉ:

2 Pour le prévenir, voir ce qu'il a dit.

3 LA COUR:

4 ... le replacer dans le contexte?

5 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

6 Q Oui. Allons à la page 51.

7 R C'est la page 46?

8 Q On est à la page 51, à la ligne 8.

9 M^e RICHARD BERGERON:

10 Moi, j'ai pas la même pagination.

11 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

12 Pouvez-vous la mettre à l'écran?

13 M^e RICHARD BERGERON:

14 Oui. C'est ça, mais je l'ai pareil. Je l'ai pas à
15 la même page que vous, mais je l'ai.

16 M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:

17 Q Alors, monsieur Riverin, j'ai, on commence à la
18 page 51, à la ligne 8.

19 R. *«C'est parce que les péquistes, je
20 l'ai toujours dit, en tant que
21 Québécois ils m'ont volé mon
22 drapeau. Ils m'ont volé ma fleur de
23 lys. Ils m'ont volé mon nom. Et là,
24 ils sont en train, ils m'ont tout
25 volé ce que j'avais.»*

1 Je vous demande mais pourquoi votre nom?

2 R Bien, mon nom de québécois.

3 Q C'est ça, j'ai compris. Vous répondez:

4 R. **«Bien, les Québécois. Quand tu vois**
5 **un char avec un drapeau du Québec**
6 **maintenant ce n'est pas un**
7 **Québécois, c'est un séparatiste.**

8 Q. **Puis, vous êtes quoi, Québécois?**

9 R. **Je ne suis pas un séparatiste moi,**
10 **je suis un Québécois pure laine.»**

11 Et à la ligne 24, de la page 52. Allons à la ligne
12 vingt-quatre de la page 52. Après avoir raconté
13 l'incident avec la Française de France, hein, qui
14 vit à Montréal, que vous avez rencontrée sur un
15 chantier. Vous répétez l'expression.

16 **«Moi je suis un Québécois, moi je suis un**
17 **Québécois pure laine.»**

18 Alors ma question c'est, pouvez-vous développer,
19 maintenant qu'on vous rafraîchit dans quel contexte
20 que vous avez tenu ces propos-là, expliquez-nous ce
21 que ça veut dire?

22 R Bien, ça veut dire que j'ai beaucoup plus de sang
23 autochtone dans les veines que je peux avoir de
24 sang européen.

25 Q O.K. Mais qu'est-ce que ça veut dire avoir beaucoup

1 plus de sang autochtone dans vos veines?

2 R Bien là...

3 Q Dans vos veines? Vous avez, si je comprends bien,
4 vous avez Geneviève Gagnon, Javotte-Gagnon. Et dans
5 la famille on la voit ici, même avant de faire la
6 généalogie, vous avez expliqué. Elle est une
7 arrière-arrière-arrière-arrière-grand-mère. Alors,
8 à quoi vous faites référence quand vous dites que
9 vous avez plus de sang autochtone que de sang
10 (inaudible)?

11 Q Bien si on regarde mon arbre généalogique, si on
12 regarde toutes la souche autochtone que j'ai dans
13 ma généalogie...

14 Q Oui.

15 R ... il me reste plus grand sang français ni anglais
16 dans mes veines.

17 Q O.K.

18 R Je vous dis pas qu'il en reste pas; il en reste
19 presque plus.

20 Q Et un Québécois pure laine, si je comprends bien,
21 un Québécois pure laine c'est ça? C'est ça que vous
22 m'avez dit?

23 R Bon. C'est sûr qu'un Québécois, une personne qui
24 arrive de la France, qui rentre au Québec puis qui
25 a un certificat de Québécois, pour moi c'est pas un

1 Québecois.

2 Q O.K.

3 R C'est un Français qui vit au Québec. C'est un pur
4 Français qui vit au Québec, c'est tout. Comme quand
5 je vas en quelque part en France, en Europe, pas en
6 Europe, je veux dire, à Miami, je suis pas un
7 Américain, je suis pas un Floridien, je suis un
8 Québécois. C'est pas parce que je vis à quelque
9 part que je le deviens. On le devient justement par
10 les croisements.

11 **M^e LEANDRO ISAI STEINMANDER:**

12 J'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

13 **LA COUR:**

14 Maître Bergeron, est-ce que vous, vous avez encore
15 le temps de vous lancer dans...

16 **M^e RICHARD BERGERON:**

17 Oui, si le tribunal conserve notre habitude du cinq
18 heures, je crois qu'on devrait y parvenir.

19 **LA COUR:**

20 Allez-y.

21 **M^e RICHARD BERGERON:**

22 Ça sera pas très long somme toute.

23 **CONTRE-INTERROGATOIRE PAR M^e RICHARD BERGERON,**

24 **procureur des parties intervenantes:**

25 Q Monsieur... bonjour, monsieur Riverin.

1 R Bonjour.

2 Q On a parlé beaucoup de généalogie de vous deux
3 familles. Est-ce que, parce que le nom Riverin est
4 un nom qu'on connaît ici, à Chicoutimi il y a des
5 familles Riverin, remonte à... est-ce que vous,
6 vous avez d'autres parentés de lignée Riverin ici,
7 qui serait parent avec vous?

8 R Plein. Il y en a plein.

9 Q Est-ce que, par exemple, je sais pas, moi, la
10 famille de l'entrepreneur, monsieur Réal Riverin,
11 c'est parent avec vous?

12 R Réal Riverin c'est un petit-petit cousin à papa.

13 Q Ça fait que c'est les mêmes...

14 R C'est une lignée.

15 Q C'est une lignée...

16 R C'est une lignée.

17 Q C'est les mêmes Riverin, somme toute.

18 R C'est... en quelque part on se rejoint.

19 Q Il y a un ancêtre commun des Riverin?

20 R Oui, il y a un ancêtre commun, oui.

21 Q Alors, le Riverin qui avait le moulin Riverin dans
22 le bassin, puisque c'est la même famille, c'est
23 parent avec vous?

24 R C'est ça. Il s'agirait de le déterminer, savoir son
25 nom puis aller voir d'où ce qu'il vient, on le

1 verrait. Vous pouvez être sûr.

2 Q Donc, ça pourrait être très large, il y a
3 énormément de Riverin, finalement, qui...

4 R Il y a énormément de Riverin. mais ils sont pas
5 tous raccordés avec du sang autochtone. Il faut
6 faire attention à ça aussi.

7 Q Mais est-ce qu'il y en a d'autres qui sont
8 raccordés avec du sang autochtone ou il y a
9 seulement votre lignée à vous?

10 R Non, non, non, il y en a d'autres aussi. Comme je
11 dis, il faudrait sortir l'arbre généalogique puis
12 suivre à partir, de descendre...

13 Q De toutes les lignées Riverin.

14 R ... de descendre, quand -- attends un peu, où je
15 l'ai mis. Parce que ma mémoire est pas forte, là.
16 Ah! Je l'ai perdu. Je sais pas où ce que je l'ai
17 mis, il doit être dans ma poche là-bas. Parce que
18 moi j'ai un ancêtre Riverin, O.K., ses ancêtres
19 sont rentrés au Québec, mais un de ces enfants-là
20 a marié une fille de Geneviève Gagnon-Javotte; à ce
21 moment-là les descendants de ce Riverin-là ont du
22 sang autochtone. Les autres, ses frères et soeurs
23 qui passent à côté en ont pas là, à moins qu'ils se
24 soient mariés plus tard avec quelqu'un de la place.

25 Q Mais, par exemple, si je reviens à votre famille,

1 parce qu'on en a parlé tout à l'heure, votre frère
2 à vous il a le même sang autochtone que vous?

3 R Peut-être pas. Peut-être que ses gènes, il a peut-
4 être le même sang autochtone, mais ses gènes sont
5 peut-être plus forts pour autre chose que moi.

6 Q En fin de compte...

7 R Parce que les gènes on les contrôle...

8 Q ... vous faites une nuance biochimique, c'est-à-
9 dire que deux frères ont pas tout à fait les mêmes
10 gènes et un va être plus québécois pure laine que
11 l'autre. Mettons que votre frère est plus Européen
12 que vous, il est moins Québécois que vous?

13 R Bien c'est sûr.

14 Q Ah! Bon.

15 R Parce que les gènes on les contrôle pas, ça.

16 Q Ah! Ça, je suis d'accord avec vous.

17 R On les contrôle pas.

18 Q Je reviens rapidement à votre père, justement, qui
19 était -- en fait, votre grand-père a fondé le Club
20 Étienne à Rivière-Éternité avec d'autres ou seul ou
21 avec d'autre.

22 R O.K., oui, sous toute réserve parce que là, il
23 faudrait aller vérifier qui était le fondateur
24 exact là

25 Q Parfait, oui. Et chose certaine, votre père

1 fréquentait le club privé, avait sa... était membre
2 du club privé?

3 R Bien, avec mon grand-père bien il était le fils
4 d'un membre. Puis quand...

5 Q Mais est-ce qu'il est devenu membre lui-même?

6 R Oui, quand mon grand-père est décédé, papa a hérité
7 du camp. Or, il y avait deux, on avait deux camps
8 sur le Club Étienne à ce moment-là. Alors, papa a
9 hérité de ça, il en a vendu un puis il en a gardé
10 un.

11 Q Très bien. Puis là, bien je reviendrai pas là-
12 dessus parce que vous avez témoigné sur les autres
13 personnes que vous avez identifiées, qui étaient
14 aussi membres, de gens, il y en avait plusieurs de
15 Chicoutimi, ai-je compris, qui étaient...

16 R De Chicoutimi, Jonquière, des choses comme ça.

17 Q Qui étaient un peu des notables.

18 R Bien, ça dépend ce qu'on appelle des notables. En
19 tout cas, comme on disait à matin, des gens qui
20 avaient assez les moyens pour pouvoir se permettre
21 d'être membre d'un club.

22 Q Et est-ce que vous votre père il chassait puis il
23 pêchait sur son club?

24 R Oui.

25 Q Essentiellement?

1 R Il allait à l'extérieur aussi.

2 Q Et j'ai compris, puis vous l'aviez indiqué
3 d'ailleurs lorsque vous avez été interrogé en 2009
4 que, finalement, vous, vous avez appris beaucoup
5 plus vos techniques de chasse de votre ex-beau-
6 père, monsieur Lavoie?

7 R J'en ai appris beaucoup avec, mais c'était des
8 mauvaises techniques puis j'ai appris beaucoup de
9 ses techniques. Parce que j'avais déjà des
10 techniques de chasse avant.

11 Q Parce qu'elles étaient mauvaises, celles de
12 monsieur Lavoie?

13 R Bien, c'est parce qu'ils étaient, c'était des
14 méthodes non traditionnelles. Des méthodes non
15 permises aussi.

16 Q Alors, vous, vous êtes un adepte des méthodes
17 traditionnelles?

18 R En général, oui, je respecte d'habitude les lois
19 pour certains... à l'occasion.

20 Q Bien, les lois c'est, il faut...

21 R ... à l'occasion.

22 Q Oui. Est-ce que pour vous une méthode
23 traditionnelle c'est respecter la loi ou on parle
24 de d'autres choses ici? C'est quoi pour vous une
25 méthode traditionnelle?

1 R D'abord, il y a le respect des lois puis le respect
2 des instruments de chasse.

3 Q Très bien. J'ai compris tantôt dans votre
4 description technique de votre emplacement actuel
5 que vous utilisez des caméras.

6 R Oui.

7 Q Et vous utilisez des radios de communication entre
8 vous. Par exemple, si vous vous êtes sur votre
9 quatre roues puis vos compagnons de chasse sont sur
10 des caches puis que vous voyez des pistes dans une
11 direction, vous prenez votre radio puis vous avisez
12 celui qui est dans une cache en disant, hey! j'ai
13 des pistes, il semble y avoir des pistes fraîches
14 dans telle direction, exemple.

15 R Ça arrive, oui.

16 Q Et j'ai compris que vous utilisez un quatre roues
17 aussi?

18 R Bien oui.

19 Q J'ai compris que vous chauffiez votre campe au
20 propane?

21 R Oui.

22 Q Les caméras, comment ça fonctionne? Vous visionnez
23 -- moi je connais pas ça, bien, je connais les
24 caméras mais la chasse par caméra, moins. Ça
25 fonctionne comment? Vous visionnez des films puis

1 vous vous dites, ah! bien, mon Dieu, hier, à quatre
2 heures il a passé un orignal, je le vois sur le
3 film puis il est encore... Comment ça fonctionne
4 dans la vraie vie?

5 R C'est vrai que vous êtes pas au courant.

6 Q Bien, non, c'est pour ça que je vous pose la
7 question.

8 R C'est tout électronique, puis ils ont des cartes
9 mémoire dedans.

10 Q O.K.

11 R Alors on se rend où ce qu'est la caméra, on prend
12 la carte mémoire puis on la met dans une caméra
13 puis on la visionne avec un kodak. On peut la
14 rentrer dans le côté puis là on visionne, on
15 regarde les images qui ont tourné là-dessus.

16 Q O.K. Et... puis la caméra enregistre vingt-quatre
17 heures sur vingt-quatre, elle?

18 R Elle, tant qu'il y a des batteries.

19 Q Puis qu'est-ce qui fait qui, je sais pas moi, mais,
20 excusez ma question, mais qu'est-ce qui fait que je
21 vais voir un orignal tout à coup, je peux voir, ça
22 peut filmer rien que des mouches noires aussi?

23 R Bien ça peut filmer un oiseau, ça peut filmer un
24 ours, un loup, ça va filmer...

25 Q Est-ce que ça filme juste ce qui bouge?

1 R Je suis pas capable de dire la technologie, mais je
2 crois que ça marche avec les rayons de chaleur que
3 les animaux dégagent.

4 Q Ah! O.K.

5 R Mais je le sais si c'est au mouvement ou à la
6 chaleur, mais...

7 Q Donc un système infrarouge?

8 R Je crois que c'est ça, l'infrarouge.

9 Q Bien. Je vais vous faire un petit mensonge: je le
10 savais, mais je voulais que vous me le disiez vous-
11 même!

12 R En tout cas, au moins j'espère que je réussisse
13 à... je réussis à corroborer vos...

14 Q Bien c'est vous qui témoignez, mon cher monsieur.

15 **LA COUR:**

16 En temps normal c'est parce que vous voulez que le
17 tribunal soit bien renseigné! En principe, j'ai
18 déjà dit, le tribunal ignore tout de ce qui est
19 (inaudible).

20 **M^e RICHARD BERGERON:**

21 C'est comme le procureur qui pose les questions. On
22 est dans la même galère, mais en fin de compte, le
23 tribunal tient compte de ce qu'il entend.

24 **LA COUR:**

25 Uniquement. A la cour.

1 M^e RICHARD BERGERON:

2 A la cour, oui.

3 Q J'ai aussi compris que votre campe était assez
4 sophistiqué, c'est-à-dire que, salle de bain
5 complète, douche, eau chaude système gravité pour
6 l'eau, chauffage central. Donc vous êtes pas dans
7 la misère.

8 R J'ai pas le temps d'être dans la misère, si je veux
9 être en forêt. Si je veux avoir le temps de me
10 promener puis d'aller en forêt puis d'aller à la
11 pêche puis de me promener sur le territoire, il
12 faut que j'aie du temps.

13 Q Il faut pas avoir de trouble.

14 R Il faut pas avoir de trouble. Puis où ce que je
15 suis, à l'extrémité, à la distance où je me trouve,
16 à cent trente kilomètres en forêt avec personne
17 autour de moi, il faut pas que j'aie de misère puis
18 il faut pas que le chauffage manque l'hiver.

19 Q Fait que finalement, votre campe il est aussi bien
20 équipé que votre fifth wheel?

21 R Pratiquement. On est très débrouillard.

22 Q Vous avez parlé, en parlant de votre secteur de la
23 Péribonka, vous appelez ça votre territoire, vous
24 avez nommé les gens qui sont autour, on a parlé
25 aussi un peu des griefs que votre père avait contre

1 monsieur Pelletier. Il arrive quoi quand quelqu'un
2 s'amène sur votre territoire avec sa 3006 puis
3 qu'il dit, mettons que malencontreusement il dit
4 que c'est le sien aussi. Qu'est-ce qui se passe?
5 R D'abord j'ai pas dit que mon père avait des griefs
6 avec monsieur Pelletier.
7 Q Bien enfin, on a parlé d'épisodes.
8 R On a...
9 Q Vous avez dit que monsieur Pelletier était mal venu
10 parce qu'il venait chasser dans le club.
11 R C'est ça, mais c'était pas mon père. C'était
12 plus...
13 Q Bien, enfin...
14 R Comment vous disiez ça, là?
15 Q Oui. Alors, je reprends ma question. Alors, si
16 quelqu'un, j'utiliserai pas le nom de votre père,
17 si quelqu'un, vous-même, mettons, vous êtes sur
18 votre territoire, comme vous dites, puis il arrive,
19 moi j'arrive avec ma carabine puis je prétends que
20 c'est le mien aussi. Comment que ça va se passer
21 monsieur Riverin?
22 R C'est sûr que je vais aller vous rencontrer.
23 Q Vous allez me dire quoi?
24 R Je lui dire, regarde, allez chasser ailleurs, j'ai
25 des pancartes, mon territoire est identifié avec

1 des pancartes «Chasseurs à l'affût». Puis il y a
2 d'autres places ailleurs, il a juste à aller
3 ailleurs.

4 Q Et si je refuse?

5 R Je le sais pas ce qui se passerait.

6 Q Ça pourrait mal tourner?

7 R Non, c'est pas arrivé. Ça fait que je le sais pas
8 ce qui se passerait.

9 Q Dans votre témoignage également, je veux pas faire
10 un long chapitre là-dessus, mais vous aviez l'air
11 d'avoir beaucoup de récrimination contre la mise en
12 place des systèmes des zecs en disant, c'est des
13 grands clubs privés. Quelle, juste rapidement là-
14 dessus, quelle distinction que vous faites, parce
15 qu'une zec c'est un... enfin, il faut payer une
16 carte de membre et n'importe qui peut aller la
17 payer, aller pêcher ou circuler sur une zec, par
18 rapport aux clubs privés que si t'étais pas membre,
19 c'était comme un club de golf, pourquoi vous dites
20 que c'est la même chose finalement? Je veux
21 juste...

22 R Bon. Avec les années c'est devenu à peu près
23 semblable. C'est des conseils d'administration,
24 c'est des petites gangs, c'est des amis, puis ils
25 contrôlent les secteurs puis ils contrôlent les

1 terrains puis, autrement dit, ils essaient de, ils
2 limitent avec leur gang d'amis les territoires puis
3 le développement.

4 Q C'est quoi la différence avec vous, dans votre
5 territoire quand vous mettez les pancartes
6 «Chasseurs d'affût», puis moi je veux y aller, vous
7 vous faites un territoire puis vous...

8 R Oui, je vais faire un territoire parce que
9 durant...

10 Q ... vous voulez par que les y aillent non plus.

11 R Non. C'est parce que durant la chasse à l'original
12 je veux pas être dérangé. Après ça, venez quand
13 vous voulez. Mon territoire, j'ai parlé d'un
14 territoire de chasse, je possède pas le territoire.
15 C'est mon secteur dans lequel je chasse, dans
16 lequel je mets des pancartes, sur lequel je chasse,
17 que je travaille durant toute l'année. Venez à la
18 pêche, venez chercher des bleuets, venez vous
19 promener, il y a aucun problème.

20 Q Mais la chasse vous considérez, dans la période de
21 la chasse vous considérez que c'est, vous avez un
22 droit exclusif?

23 R J'ai pas un droit exclusif, mais c'est comme tout
24 le monde, c'est le respect des secteurs où ce que
25 les gens chassent. Moi, quand j'arrive, les Girard

1 mettent leurs pancartes, j'y vas pas. Si les
2 Gauthier en bas mettent leur pancarte, j'y vas pas.
3 Il y (inaudible) qui met ses pancartes puis j'y vas
4 pas. Durant la période de chasse, c'est un respect
5 mutuel, normalement, que tous les chasseurs font.
6 On respecte les secteurs où ce que les gens
7 chassent.

8 Mais c'est juste cette période-là, les trois
9 semaines de la période de chasse, après ça la
10 chasse est terminée.

11 Q Donc votre préoccupation, essentiellement, concerne
12 ces trois semaines-là dans l'année?

13 R Exactement, parce qu'on travaille à huit personnes
14 présentement, depuis quatre, cinq ans à...

15 Q Pour ces trois semaines-là?

16 R ... pour ces trois semaines-là. Alors, à ce moment-
17 là on veut pas, nous autres, travailler pour
18 attirer des bêtes que les voisins vont venir
19 chercher, parce qu'ils sont déjà venus le chercher.
20 J'ai pas fait de chicane, sauf que je me suis
21 organisé avec des amis, puis autrement à ce vous
22 pensiez tantôt, je me suis organisé avec mon beau-
23 frère puis mon frère puis des amis sur le secteur
24 pour occuper le territoire pour leur montrer qu'on
25 est là.

1 J'ai pris une technique, au lieu de prendre la
2 technique violente j'ai pris une technique
3 diplomatique.

4 Q C'est-à-dire?

5 R On s'est installé, j'ai installé plus de monde.
6 Avant j'étais tout seul avec ma blonde puis j'avais
7 tout ce territoire-là, puis là, les autres venaient
8 piétiner puis j'avais pas le contrôle. Ça fait que
9 là, à huit on utilise le secteur, on voyage dessus,
10 on est installé, alors ça intimide les gens, alors
11 ils restent chez eux.

12 Q La théorie de l'armée romaine.

13 R Ah! peut-être, je le sais pas, je la connais pas
14 leur théorie.

15 Q C'est bien. J'ai pas d'autres questions, monsieur
16 Riverin.

17 **M^e DANIEL COTÉ:**

18 Une question, Monsieur le juge.

19 **RÉINTERROGATOIRE PAR M^e DANIEL COTÉ,**

20 **procureur des parties intimées et la CMDRSM:**

21 Q Pourriez-vous remettre la page 51? A la page 51,
22 monsieur Riverin, maître Steinmander vous a posé
23 des questions, où vous aviez répondu que vous
24 étiez, vous, un Québécois pure laine. O.K. Alors,
25 on voit dans la page en question, il y a un bout

1 que maître Steinmander a pas souligné là. Regardez
2 à, vous expliquez c'est quoi pour vous un Québécois
3 pure laine, à la ligne 21, qu'est-ce que vous avez
4 répondu?

5 R J'ai marqué:

6 *«Moi je suis un vrai mélange de ceux qui*
7 *sont rentrés à l'origine, mélangé avec*
8 *les Indiens, qu'on appelle un Métis. Je*
9 *sais et j'ai insulté quelqu'un l'autre*
10 *jour sur un chantier, une madame*
11 *française.»*

12 Q Alors pour vous, votre définition du Québécois pure
13 laine c'est ce que vous venez de lire?

14 R Ouais.

15 Q C'est ça?

16 R C'est ce que j'expliquais avec mes gènes puis mes
17 origines.

18 Q Parfait.

19 (S'adressant à la cour)

20 J'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

21 **LA COUR:**

22 Alors, on aurait complété avec le témoin?

23 **M^e DANIEL COTÉ:**

24 Oui, Monsieur le juge, moi j'ai complété.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LA COUR:

Merci, monsieur Riverin.

LE TÉMOIN:

Merci beaucoup.

ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS.

LA COUR:

Alors, je présume qu'on a complété notre journée?

M^e DANIEL COTÉ:

Oui.

LA COUR:

Alors demain, je comprends que vous avez d'autres témoins de disponibles?

M^e DANIEL COTÉ:

J'en ai trois.

LA COUR:

Vous en avez trois?

M^e DANIEL COTÉ:

Oui. Je fais en avoir deux au courant de l'avant-midi puis un autre en après-midi. Ça veut dire Stéphane Corneau, Miville Corneau et Marc Simard.

LA COUR:

Comme ça on devrait être en mesure de compléter la liste des témoins que vous aviez annoncés pour cette semaine?

1 M^e DANIEL COTÉ:

2 Oui. Oui.

3 LA COUR:

4 C'est bien. Alors, il me reste à vous souhaiter une
5 bonne soirée.

6 M^e RICHARD BERGERON:

7 Monsieur le juge, juste avant que vous quittiez, je
8 vous confirme ce que je vous mentionnais tout à
9 l'heure dans le corridor, que demain, demain dans
10 la journée ce sera maître Fillion qui sera ici,
11 représentant le procureur des intervenantes. Je
12 dois partir pour Montréal, une affaire qui avait
13 pas été trop prévue. Si la cour n'y voit pas
14 d'inconvénient.

15 LA COUR:

16 Pas du tout, on en prend note.

17 M^e RICHARD BERGERON:

18 Merci.

19 LA COUR:

20 Merci, puis encore une fois, bonne soirée.

21

22 **FIN DE CETTE AUDIENCE**

23 **CAUSE CONTINUÉE AU 15 NOVEMBRE 2013**

24

25

* * *

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Je, soussignée, **NICOLE RAYMOND**, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages ci-dessus contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique du Palais de justice de Chicoutimi, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement. Le tout conformément à la loi.

ET J'AI SIGNÉ:

NICOLE RAYMOND, s.o.